

Université de Montréal

L'*ethos* de l'historien dans les *Historiæ canadenses* de François Du Creux

Par Amélie Hamel

**Département des littératures de langue française
Faculté des arts et des sciences**

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de
M. A. en littératures de langue française

Août 2016

© Amélie Hamel, 2016

Résumé

Ce mémoire examine l'*ethos* d'historien de François Du Creux dans ses *Historiæ canadensis* publiées en 1664. Cette œuvre relativement peu connue, qui consiste, pour une bonne part, en une réécriture latine des *Relations* jésuites de Nouvelle-France, pose des problèmes de statut et de finalité découlant notamment des transformations que connaissait l'écriture de l'histoire à l'époque de Du Creux. L'étude de l'*ethos* est ici envisagée comme un moyen d'aborder les grands enjeux de l'œuvre en précisant le projet auctorial lié au statut de l'historien.

À partir des occurrences de la première personne dans les pièces liminaires et dans le corps du texte, nous dégageons d'abord les trois statuts énonciatifs de la figure auctoriale, en tant que Français, Jésuite et historien. Ces statuts évoquent des questions religieuses et politiques, souvent polémiques, qui sont associées à la Compagnie de Jésus au XVII^e siècle. L'auteur les convoque pour établir son autorité en se référant à sa tâche d'historien, en défendant ses positions sur les questions qui concernent son ordre et en faisant valoir sa familiarité avec les acteurs et les faits historiques. Nous montrons enfin comment les figures adoptées par l'auteur orientent la lecture des événements racontés et affinent la compréhension de la visée de l'œuvre.

Mots-clés

Ethos, rhétorique, François Du Creux, *Historiæ canadensis*, réécriture, Nouvelle-France, historiographie, Jésuites.

Abstract

This thesis examines the *ethos* François Du Creux as a historian in his *Historiæ canadensis* published in 1664. This relatively unknown work, which mostly consists of a rewriting of the New France Jesuits' *Relations*, presents problems of status and purpose largely derived from the transformations that were characteristic of the writing of history in Du Creux's time. The study of the *ethos* is used here as a way to address the key issues of the book by clarifying the authorial work associated with the status of the historian.

First, we have drawn from occurrences of verbs in the first person in the introductory pieces and the main text three descriptive statuses of the authorial figure: Frenchman, Jesuit, and historian. These statuses are linked to religious and politic matters, often controversial, that were associated with the Society of Jesus during the 17th century. Du Creux invokes them to establish his authority by citing his historian function, by defending his positions on matters that concern his order, and by asserting his familiarity with the historical players and facts. Lastly, we demonstrate how the figures used by Du Creux guide the reader's understanding of the events that are described and deepen the comprehension of the work's aim.

Keywords

Ethos, rhetorics, François Du Creux, *Historiæ canadensis*, rewriting, New France, historiography, Jesuits.

Table des matières

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Liste des sigles.....	iv
Remerciements.....	v
INTRODUCTION.....	1
Les <i>Historiæ canadenses</i> de Du Creux.....	1
La visée de l'ouvrage et la question de l'<i>ethos</i> auctorial.....	2
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES HC.....	7
Chapitre 1 : L'auteur des HC.....	8
Du Creux, professeur.....	10
Publications.....	11
Amitiés.....	11
Du Creux dans la polémique.....	13
<i>Ethos</i> préalable.....	14
Chapitre 2 : La réception de l'ouvrage.....	16
Première réception : XVII ^e - milieu XX ^e siècle.....	16
Seconde réception : une histoire ou l'histoire ?.....	18
Le sort des HC.....	21
Chapitre 3 : Le projet des HC.....	25
Rubriques conventionnelles.....	25
Le sujet des HC.....	27
Un sujet qui se justifie par son essence sacrée.....	29
L'ombre et la lumière.....	30
Une œuvre au service de la Compagnie de Jésus.....	32
DEUXIÈME PARTIE : L'ETHOS.....	40
Chapitre 1 : l'<i>ethos</i> dans les pages liminaires des HC.....	41
Adresse au roi.....	41
Dédicace à la Compagnie des Indes.....	43
Préface.....	46
L' <i>ethos</i> , l'auteur, le projet et le lecteur.....	54
Chapitre 2 : Les marques autoriales dans le texte des HC.....	58
L'acte d'écriture.....	58
L'apologie.....	67
Un pas vers la sainteté.....	79
CONCLUSION.....	86
Bibliographie.....	90

Liste des sigles

HC *Historiæ canadensis*

HCNF *Histoire des Canadiens ou de la Nouvelle-France* (trad. Lucien Campeau)

Remerciements

Je tiens à adresser ma profonde gratitude à mon directeur, Jean-Philippe Beaulieu, dont le soutien et les précieux avis m'ont permis de réaliser ce mémoire. Merci également, pour sa contribution à ma recherche, à Jean-François Cottier, ainsi qu'à Dominique Deslandres pour son aide et pour ses encouragements.

Ces travaux ont bénéficié du soutien financier du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, du Fonds de recherche sur la société et la culture du Québec, ainsi que du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies. Je les en remercie. Au Département des littératures de langue française, je souhaite aussi exprimer toute ma reconnaissance pour avoir appuyé mes démarches tout au long de mon parcours.

Cette liste ne serait pas complète sans ceux qui m'ont aidée de leurs avis et de leurs encouragements : Irena, Anaïs, Philippe, Fannie, Marie-Josée, Kelly, Richard et ma famille. C'est grâce à l'appui et à la compréhension de tous que je présente enfin, avec fierté, les résultats de mes travaux.

INTRODUCTION

Les *Historiæ canadenses* de Du Creux

Les *Historiæ canadensis, seu Novæ Franciæ libri decem ad annum usque MDCLVI*¹ du père jésuite François Du Creux proposent une histoire de la Nouvelle-France qui consiste en une réécriture latine de passages choisis des *Relations* jésuites, des *Voyages* de Samuel de Champlain², ainsi que de quelques correspondances, documents d'archives et discussions portant sur la colonisation française en Amérique du Nord dans la première moitié du XVII^e siècle. Avec ses 810 pages et ses 14 gravures, le volumineux ouvrage de luxe paraît en 1664 chez Sébastien Cramoisy et Sébastien Mabre-Cramoisy – rappelons que la famille Cramoisy est l'éditeur habituel de la Compagnie de Jésus à Paris et donc responsable de la publication des *Relations* jésuites de Nouvelle-France. La matière y est organisée en dix livres. Le premier constitue une mise en contexte global du contenu événementiel et se présente en deux grandes parties. Dans la première moitié du livre I, les passages réécrits servent à établir la légitimité politique et administrative de la présence française et jésuite en Nouvelle-France. On y relate la mise en place du mandat colonisateur et évangéliste des Français dans la vallée du Saint-Laurent, de 1625 à 1629, suivant une chronologie annuelle. En rupture avec le ton et la forme de la première partie du livre I, la seconde est purement encyclopédique : la présentation du texte obéit à une organisation thématique, de manière à offrir des descriptions du pays, de la faune et, surtout, des Amérindiens. C'est dans cette partie que l'on trouve la plupart des gravures de l'œuvre, soit 12 d'entre elles. Ainsi, après s'être fait relater

¹ Paris, Sébastien Cramoisy et Sébastien Mabre-Cramoisy, 1664, 810 p. Suivant la recommandation du latiniste Jean-François Cottier, nous utilisons la forme latine du nominatif pluriel, *Historiæ canadenses*, lorsque le titre est employé sous sa forme abrégée. L'œuvre sera dorénavant désignée par le sigle *HC*, suivi du numéro de livre et du numéro de page (ou l'indication de feuillet, dans le cas des pièces liminaires).

² Samuel de Champlain, *Les voyages du Sieur de Champlain Xaintongeois, capitaine ordinaire pour le Roy, en la marine divisez en deux livres, ou, journal très-fidèle des observations faites ès des couvertures de la Nouvelle France, tant en la description des terres, costes, rivières, ports, havres, leurs hauteurs, & plusieurs déclinaisons de la guide-aymant...*, Paris, Jean Berjon, 1613, 439 p. ; *Les voyages de la Nouvelle France occidentale, dicte Canada faits par le Sr. de Champlain Xaintongeois, capitaine pour le Roy en la marine du Ponant, & toutes les découvertes qu'il a faites en ce pais depuis l'an 1603, jusques en l'an 1629, où se voit comme ce pays a esté premièrement découvert par les François sous l'autorité de nos Roys très-Chrestiens, jusques au règne de Sa Majesté à présent régnante Louis XIII, Roy de France & de Navarre*, Paris, Louis Sevestre, 1632, 723 p.

l'établissement des Français et des Jésuites en Nouvelle-France, le lecteur est transporté, par le texte et l'image, dans ce décor où évolueront les acteurs de l'histoire. Le livre II s'ouvre sur la confirmation que la Nouvelle-France appartient légitimement à la France, qu'elle doit être administrée et colonisée par des catholiques, et que l'on attribue à la Compagnie de Jésus, en exclusivité, la tâche de christianiser les Amérindiens. Les conditions sont donc réunies pour laisser aux Jésuites la liberté d'appliquer leur méthode évangélisatrice sans devoir composer avec des ordres rivaux ; le récit historique des travaux de leurs missionnaires peut véritablement commencer. Il se déploie dans les livres II à X selon une chronologie annuelle qui couvre les années 1632 à 1656.

La visée de l'ouvrage et la question de l'*ethos* auctorial

Cette œuvre n'est donc pas le récit d'une expérience personnelle – car Du Creux n'est jamais allé en Amérique –, mais propose plutôt une vue d'ensemble de la mission d'évangélisation jésuite à partir des divers textes que convoque et remanie l'auteur. En tant que l'un des premiers grands ouvrages historiographiques consacrés à la Nouvelle-France, le livre de Du Creux a suscité un certain nombre de commentaires dont nous ferons état plus loin, mais ses aspects proprement textuels, notamment les stratégies de réécriture qui sont à l'œuvre, n'ont guère été examinés³. Un des aspects qui est susceptible de nous renseigner sur les modalités et les visées de cette réécriture concerne la manière dont Du Creux met en place et façonne son image auctoriale en tant qu'historien. En effet, relevant d'une volonté de faire l'apologie des entreprises jésuites, la mise en relief de certains aspects des textes sources est tributaire d'une prise en charge énonciative qui, parce qu'elle se manifeste à divers degrés tout au long du texte, oriente celui-ci tout en accréditant la position du scripteur. La prise en compte de l'*ethos* au sens rhétorique semble donc une façon intéressante et productive d'aborder certains des enjeux de la réécriture en insistant sur le projet auctorial associé au statut de l'historien.

C'est ce à quoi s'attachera le présent mémoire, dans le but d'apporter une meilleure compréhension des *HC*, dont la réception révèle un problème quant au statut et à la finalité de

³ Nous en avons amorcé l'étude dans un article de 2015 sur la « triple translation », soit générique, linguistique et iconique (Amélie Hamel, « Translating as a way of writing history : Father du Creux's *Historiæ Canadensis* and the *Relations jésuites* of New France », *Renaissance Studies*, vol. 29, n° 1, 2015, p. 143-161).

ce livre. En effet, si l'ouvrage de Du Creux contribue sans aucun doute à préciser diverses connaissances grâce à sa carte et aux détails de son texte, le survol de ses commentateurs montre que c'est la valeur de l'œuvre envisagée dans sa globalité, comme un tout cohérent – et non seulement comme une source documentaire –, qui pose problème. Les *HC* ne seraient-elles qu'une belle mise en récit des *Relations* et d'autres documents ? On sait qu'il s'agit d'une réécriture édifiante, on connaît les événements qu'elle évoque et les acteurs qui font son sujet, mais on ignore à peu près dans quelles intentions précises elle fut rédigée. On reconnaît toutefois sa teneur hautement hagiographique, que le traducteur Percy J. Robinson, notamment, a interprétée comme un plaidoyer pour la canonisation des confrères jésuites de Du Creux⁴. En effet, dès l'adresse à Louis XIV et celle aux sociétaires de la Compagnie des Indes occidentales qui ouvrent le livre, s'exprime le désir de faire valoir le rôle des religieux qui se sont sacrifiés pour la propagation de la foi. En ce qui concerne la réécriture elle-même, cependant, les choses sont plus diffuses. Comme l'examen des procédés de réécriture dans leur ensemble suppose une analyse dont l'ampleur dépasse largement le cadre de ce mémoire, nous proposons de nous livrer ici à une réflexion sur la façon dont l'*ethos* de l'historien révèle la finalité du projet des *HC*, principalement dans les adresses et la préface, qui constituent le lieu privilégié d'affirmation de la présence auctoriale, mais aussi dans les occurrences énonciatives de Du Creux à la première personne qui ponctuent le corps du texte. L'*ethos* de l'auteur, auquel on n'a accordé aucune attention jusqu'à présent, inscrit ainsi l'œuvre dans le cadre polémique suscité par les activités controversées de la Compagnie de Jésus au XVII^e siècle. De ce fait, il affine l'interprétation de la visée des *HC* en participant à la mise en place d'un discours récapitulatif élaboré, où entrent en jeu la fierté d'être Français et la nécessité de propager l'orthodoxie religieuse, afin de solliciter le soutien de diverses instances politiques et commerciales, ainsi que d'établir la sainteté des missionnaires, comme nous le verrons. Ainsi les marques énonciatives qui révèlent la présence de Du Creux dans le texte confèrent-elles au message des *HC* une profondeur qui a échappé aux commentateurs de l'ouvrage, ceux-ci n'y ayant vu qu'un récit plus ou moins exact des faits historiques, où l'édification des Jésuites semble se suffire à elle-même.

L'*ethos* de l'auteur se construit dès les trois textes liminaires de l'œuvre, c'est-à-dire

⁴ « Although he desavows any such intention, his book is a plea for canonization » (Percy J. Robinson, « Introduction », dans Percy J. Robinson et James B. Conacher, *History of Canada or New France*, vol. 1, Toronto, The Champlain Society, coll. « Publications of the Champlain Society », 1951-1952, p. xv). Nous traduisons.

l'adresse au roi, celle aux actionnaires de la Compagnie des Indes occidentales, et la préface, où, comme le montrera dans un premier temps notre examen, Du Creux fait valoir respectivement son statut de Français, de Jésuite et d'historien, en adoptant des postures qui évoquent d'entrée de jeu un certain nombre de questions relatives au contexte de rédaction de l'œuvre, notamment les relations, parfois tendues, entre la Compagnie de Jésus et divers groupes, sur les plans social, culturel et religieux. Nous verrons, dans un deuxième temps, comment se déploie cet *ethos* tridimensionnel dans le texte à partir des marques auctoriales à la première personne. Les épisodes des *Relations* que Du Creux réécrit sont en effets amplifiés et entrecoupés de passages et de commentaires où l'auteur s'exprime en tant que Français, Jésuite et historien. Considérant que l'*ethos* rhétorique a pour fonction de rendre crédible l'auteur et d'assurer l'efficacité de sa parole⁵, les figures choisies par celui-ci et les contextes dans lesquels elles s'inscrivent constituent des clés de lecture essentielles de l'œuvre. Nous examinerons donc comment il s'y prend pour établir son autorité en se référant à sa tâche d'historien, en défendant de façon plus ou moins évidente ses positions dans les débats religieux et politiques de son époque, et en faisant valoir sa familiarité avec les acteurs et les faits historiques qu'il raconte. Nous verrons aussi de quelle manière les statuts énonciatifs qui façonnent l'*ethos* contribuent à orienter la lecture des faits historiques vers la visée de sollicitation que nous avons évoquée.

Pour des questions de clarté et d'efficacité, nous citerons l'ouvrage de Du Creux en utilisant la traduction française inédite du défunt père Lucien Campeau, historien jésuite qui a entre autres édité les écrits de la Société de Jésus sur la Nouvelle-France dans les *Monumenta Novæ Franciæ*⁶ ; le texte original latin, quant à lui, sera présenté en note de bas de page. Pour éviter de le répéter à chaque occurrence, mentionnons d'emblée que ce que nous soulignons

⁵ Nous envisageons le concept d'*ethos* tel qu'il s'est inscrit dans la tradition rhétorique, comme le résume Ruth Amossy : « L'*ethos* est l'image que l'orateur construit de lui-même dans son discours afin de se rendre crédible. Fondé sur ce qu'il montre de sa personne à travers les modalités de son énonciation, il doit assurer l'efficacité de sa parole et sa capacité à emporter l'adhésion du public » (Ruth Amossy, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris, PUF, coll. « L'interrogation philosophique », 2010, p. 25). Pour des réflexions sur les façons dont le sujet rhétorique de la première modernité peut envisager l'*ethos* aristotélicien, voir François Cornilliat et Richard Lockwood (dir.), *Èthos et pathos. Le statut du sujet rhétorique. Actes du Colloque international de Saint-Denis (19-21 juin 1997)*, Paris, Honoré Champion, coll. « Colloques, congrès et conférences sur la Renaissance », 2000.

⁶ Lucien Campeau, *Histoire des Canadiens ou de la Nouvelle-France en dix livres jusqu'à l'an du Christ MDCLVI, par le Père François Ducreux, S. J., s. d.*, manuscrit Word en 12 fichiers, dorénavant *HCNF*, suivi du numéro de fichier (qui correspond aux sections de l'original latin : 0 désigne ainsi les pièces liminaires et 1 le premier livre, ainsi de suite). Nous remercions Dominique Deslandres de nous avoir indiqué l'existence de cette traduction en fichier électronique, conservée aux Archives des Jésuites au Canada dans le fonds Lucien Campeau (AJC.GLC.300219).

dans les citations sera disposé en caractères gras.

PREMIÈRE PARTIE

Présentation générale des *HC*

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES HC

Avant d'entamer l'étude de l'*ethos*, il convient de consacrer quelques pages à l'auteur, à la réception des *HC* et à l'œuvre elle-même, afin de saisir le mieux possible les enjeux de cet ouvrage. C'est le père Du Creux qui recevra d'abord notre attention. Les détails sur sa vie sont peu nombreux, mais nos recherches ont permis de réunir des données biographiques qui ne lui avaient encore jamais été associées. Grâce à ces informations, nous brosserons un portrait de l'homme permettant de dégager l'*ethos* préalable de Du Creux, que l'analyse mettra en relation avec l'*ethos* discursif.

Le deuxième chapitre s'attachera à recenser les commentaires que les historiens et bibliographes ont formulés sur les *HC*. Outre la nouveauté de ce bilan, qui réunit pour la première fois des commentaires épars, le survol de la réception de l'œuvre soulève des questions intéressantes quant au succès de la stratégie éthique mise en œuvre par Du Creux.

Cette réécriture édifiante, comme nous l'avons mentionné en introduction, propose une vue d'ensemble des missions jésuites de Nouvelle-France. C'est dans les pages liminaires que nous pouvons le mieux apprécier la nature de ce projet textuel tel que Du Creux nous invite à le lire. Nous lui accorderons une grande place dans le dernier chapitre de cette partie du mémoire, puisque l'*ethos* que façonne l'auteur est tributaire du projet historiographique et littéraire que l'ouvrage donne à voir dès son ouverture.

Chapitre 1 : L'auteur des *HC*

Les quelques données biographiques dont nous disposons sur Du Creux ne nous renseignent pas au sujet de la rédaction des *HC*, mais confirment que l'homme avait les compétences de réaliser une œuvre d'une telle ampleur. Bien que sa vie demeure peu documentée, nos travaux ont mis au jour de nouvelles informations qui pourront orienter de futures recherches biographiques sur ce père jésuite. Nous esquissons ici son portrait, qui servira à dégager l'*ethos* préalable (ou prédiscursif) entrant dans la construction de l'*ethos* au sein du discours. Rappelons que cet *ethos* préalable consiste en l'image que les contemporains de Du Creux pouvaient avoir de lui avant de lire les *HC*, image qui était susceptible d'orienter leur perception du Jésuite dans son rôle d'auteur et d'historien⁷.

La *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* nous apprend que Du Creux est né à Saintes, en Saintonge, en 1596, et mort en 1666 à Bordeaux. En 1614, il est entré dans la Compagnie de Jésus, où il a enseigné les belles-lettres pendant douze ans et publié cinq ouvrages : en plus des *HC*, il a écrit deux vies latines (sur saint Jean-François Régis en 1660 et saint François de Sales en 1657) et deux grammaires (deux éditions de la *Grammaire grecque* de Clénard 1657 et une édition de la *Grammaire latine* de Despautère en 1658)⁸. Selon quelques notices biographiques qui reprennent pour l'essentiel les propos des bibliographes Augustin et Alois De Backer, Du Creux aurait aussi enseigné les humanités et la rhétorique et, d'après la *Biographie universelle ancienne et moderne*, il aurait été directeur de conscience après son professorat⁹.

⁷ Ruth Amosy, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, op. cit., p. 73 et p. 75.

⁸ Augustin de Backer et Alois de Backer, « CREUXIUS, DU CREUX, François », *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus : ou, notices bibliographiques, 1. de tous les ouvrages publiés par les membres de la Compagnie de Jésus, depuis la fondation de l'ordre jusqu'à nos jours, 2. des apologies, des controverses religieuses, des critiques littéraires et scientifiques suscitées à leur sujet*, première série, Liège, L. Grandmont-Donders, 1853, p. 231a.

⁹ Georges-Émile Giguère, « The History of Canada or New France by Father François DuCreux, S.J. », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 8, n° 2, 1954, p. 283, en ligne, <<http://id.erudit.org/iderudit/301658ar>> (consulté le 12 décembre 2008) ; Casimir Hébert, « Le P. François Du Creux », dans *Société historique de Montréal, Centenaire de l'histoire du Canada de François-Xavier Garneau. Deuxième semaine d'histoire à l'Université de Montréal, 23-27 avril 1945*, Montréal, Société historique de Montréal, 1945, p. 255-256 ; Joseph François Michaud et Louis-Gabriel Michaud, « DUCREUX (François) », *Biographie universelle ancienne et moderne, ou Histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes*, vol. XII, Paris, L. G. Michaud, 1814, p. 124b-125a.

D'autres sources nous renseignent davantage sur les occupations du Jésuite. L'*Histoire du Collège et du Lycée d'Angoulême* fait état d'un « P. Du Creux, professeur de rhétorique », cité dans la liste de « pères scholastiques et coadjuteurs temporels » du collège¹⁰. L'auteur de l'*Histoire chronologique* l'associe au Collège de Bourges, mais nous n'en avons trouvé aucune trace jusqu'à présent¹¹. Du Creux a été syndic du Collège de Saintes en 1639, d'après l'historien Louis Audiat, et confesseur à Bordeaux si l'on en croit le controversé Pierre Jarrige, un ancien Jésuite, professeur de rhétorique à Bordeaux¹². Dans un ouvrage mis à l'index, il écrit en 1648 que les pères Jean Ricard et François Du Creux ont dénoncé le crime d'un confesseur du Collège de Bordeaux, Jean Delvaux, qu'ils « avoient appris par voye de confession » parce qu'ils étaient jaloux « de le voir mieux reüssir qu'eux dans sa charge »¹³. Signalons enfin qu'il a approuvé, en 1661, un projet de reconstruction de la Maison professe de Bordeaux et de son église, à titre de consulteur¹⁴.

¹⁰ Prosper Boissonnade et Jean Gustave Bernard, *Histoire du Collège et du Lycée d'Angoulême (1516-1895) : étude sur l'instruction secondaire en Angoumois depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours*, Angoulême, L. Coquemard et Trillaud, 1895, p. 116 et p. 408. L'auteur ne précise pas en quelle année Du Creux enseigna au collège, qui est passé sous la direction des Jésuites en 1622 (Pierre Delattre [dir.], *Les établissements des Jésuites en France depuis quatre siècles : répertoire topobibliographique, publié à l'occasion du quatrième centenaire de la fondation de la compagnie de Jésus. Vol. 1 : Abbeville-Cyriacum*, Enghien/Wetteren, Institut supérieur de théologie/De Meester, 1949, p. 272).

¹¹ Sixte Le Tac, *Histoire chronologique de la Nouvelle-France : ou Canada depuis sa découverte (mil cinq cents quatre) juques en l'an mil six cents trente deux* (éd. par Eugène Réveillaud, d'après le manuscrit original de 1689), Paris, Fischbacher, 1888, p. 129. Précisons que l'attribution de cette histoire à Le Tac est contestée ; voir à ce sujet Michel Paquin, « LE TAC, Xiste », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, Université Laval/University of Toronto, 2003-, en ligne, <http://www.biographi.ca/fr/bio/le_tac_xiste_2F.html> (consulté le 26 août 2016).

¹² Jarrige a abjuré la foi catholique après s'être converti au calvinisme en 1648, parce que l'ordre ne lui offrait pas une position à la hauteur de ses talents ; puis, en 1650, il se repentit et put revenir parmi les Jésuites (Augustin de Backer et Aloys de Backer, « JARRIGE, Pierre », *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus : ou, notices bibliographiques, 1. de tous les ouvrages publiés par les membres de la Compagnie de Jésus, depuis la fondation de l'ordre jusqu'à nos jours, 2. des apologies, des controverses religieuses, des critiques littéraires et scientifiques suscitées à leur sujet*, quatrième série, Liège, L. Grandmont-Donders, 1858, p. 318a). Sur Du Creux, voir Louis Audiat, « Notice sur le collège de Saintes. Appendice », *Bulletin de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, vol. VI, Paris/Saintes, A. Picard/Mme Z. Montreuil, 1886, p. 190

¹³ Pierre Jarrige, « Les Jesuistes mis sur l'eschafaut. Chapitre VI : impudicités des Jesuistes en leurs visites », dans *Les Jesuistes mis sur l'eschafaut pour plusieurs crimes par eux commis dans la Province de Guienne, avec La response aux calomnies de Jacques Beaufès*, Leyde, chez les héritiers de Jean Nicolas à Dorp, 1648, p. 57.

¹⁴ Jean Vallery-Radot, *Le recueil de plans d'édifices de la Compagnie de Jésus conservé à la Bibliothèque nationale de Paris*, Rome, Institutum historicum Societatis Iesu, coll. « Bibliotheca Instituti Historici S.I. », 1960, p. 177. Le consulteur a pour fonction d'aider et de conseiller le supérieur.

Du Creux, professeur

Bien que les documents cités ci-dessus précisent la biographie du père Du Creux, ses tâches demeurent pour l'instant peu connues, sauf celle de professeur. Les études sur la pédagogie des Jésuites permettent d'avoir un bon aperçu de ses connaissances. Ces recherches expliquent que, pour se doter d'un code pédagogique uniforme, la Compagnie de Jésus a mis sur pied à la fin du XVI^e siècle un plan d'études, le *Ratio studiorum*, diffusé en 1599, dont les prescriptions furent fidèlement suivies pendant la première moitié du XVII^e siècle¹⁵, soit la période au cours de laquelle Du Creux a enseigné. L'enseignement portait dans un premier temps sur la grammaire grecque et latine. Ensuite, la classe d'humanités, qui incluait les belles-lettres, l'histoire et la géographie, préparait les élèves à la classe suivante, celle de rhétorique. La formation culminait avec les sciences et la philosophie. Les humanités et belles-lettres faisaient l'objet d'une insistance particulière : elles contribuaient d'abord à développer le raisonnement, et avaient aussi pour objectif d'inculquer aux élèves la connaissance érudite des textes classiques tels ceux de Cicéron, César, Salluste, Tite-Live, Virgile, Horace et Homère – autant d'auteurs dont les œuvres ont pu servir d'intertexte pour la rédaction des *HC*. La langue, les règles de composition, les genres et le style faisaient l'objet de cet enseignement préparatoire à la maîtrise de l'éloquence¹⁶. À cela s'ajoutaient les connaissances historiques, géographiques et sur les civilisations anciennes, jugées « nécessaires à l'intelligence¹⁷ » des œuvres littéraires. On trouve de nombreuses traces de ces connaissances dans les *HC*, par exemple l'emploi de mots référant aux structures des civilisations antiques (« manipule », « médimnes », etc.). Enfin, l'histoire et la littérature anciennes représentaient « un répertoire d'exemples moraux destinés à former l'élève¹⁸ », où Du Creux pouvait puiser des modèles inspirants. On peut donc supposer que, en tant que professeur, il maîtrisait ces savoirs linguistiques, littéraires et historiques, et était en mesure de les exploiter dans le maniement de l'écriture, tout en démontrant une

¹⁵ François de Dainville, *L'éducation des jésuites (XVI^e-XVIII^e siècles)*, textes réunis et présentés par Marie-Madeleine Compère, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1978, p. 190. Dainville précise cependant qu'il est erroné « de présenter le *Ratio* comme un système étroitement défini, obéi comme un dogme en tous ses détails » (p. 444). Voir aussi Georges Leroux, « La raison des études. Sens et histoire du *Ratio studiorum* », *Études françaises*, vol 31, n^o 2, 1995, p. 36, en ligne, <<http://id.erudit.org/iderudit/035976ar>> (consulté le 22 octobre 2013).

¹⁶ Georges Leroux, « La raison des études. Sens et histoire du *Ratio studiorum* », *loc. cit.*, p. 37-40, et François de Dainville, *L'éducation des jésuites*, *op. cit.*, p. 439 et 442.

¹⁷ François de Dainville, *L'éducation des jésuites*, *op. cit.*, p. 434.

¹⁸ Georges Leroux, « La raison des études. Sens et histoire du *Ratio studiorum* », *loc. cit.*, p. 43.

sensibilité aux buts et à la beauté de l'expression, à la portée et au sens de l'éloquence dans un discours.

Publications

On ne s'étonnera pas de trouver la manifestation de ces savoirs dans les publications de Du Creux, comme en témoignent la parution de sa grammaire latine de Despautère en 1654 (réimprimée en 1658) et les deux éditions de sa grammaire grecque de Clenard¹⁹. Cette dernière était destinée aux collèges de la Compagnie : parue en 1652 puis réimprimée en 1662 et 1663, elle fut rééditée en 1665. Cette nouvelle édition fut, à son tour, réimprimée en 1671, 1680, 1701 et 1706²⁰. La demande pour cet ouvrage a ainsi été continue pendant cinquante ans, signe qu'il a connu un grand succès ; trois de ces éditions ont d'ailleurs paru chez le même imprimeur (P. Barbou, Limoges, 1652, 1665 et 1701), laissant croire qu'il a écoulé ses stocks avant de réimprimer. Tout indique donc que Du Creux était reconnu pour son érudition, mais aussi pour ses capacités littéraires : on a en outre fait appel à lui pour traduire en latin les vies de deux saints français : Jean-François Régis (1660) et de François de Sales (1663)²¹.

Amitiés

Les publications et les tâches de Du Creux supposent ainsi des compétences rhétoriques, linguistiques et pédagogiques. Mais les qualités littéraires du père semblent avoir été

¹⁹ *Despauterii Grammatica latina emendata*, Bordeaux, J. Mongiron, 1654 ; *Nicolai Clenardi Grammatica Græca cum observationibus P. Stephani Moquoti e Societate Jesu, A. P. Francisco Creuxio eiusdem Societatis Sacerdote recognitis. Ad usum Collegiorum Societatis*, Limoges, P. Barbou, 1652. Sur la présentation de la grammaire latine, voir Carole Gaspard, « Les commentateurs de Despautère : présentation d'une bibliographie des manuels de grammaire latine au XVII^e siècle », *Histoire de l'éducation*, vol. 74, n° 74, 1997, p. 215-234. Les pages 231-233 sont consacrées à l'ouvrage de Du Creux.

²⁰ « CREUX, François du », Augustin de Backer et Aloys de Backer, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus. Première partie : bibliographie* (nouv. éd. par Carlos Sommervogel), vol. 2, Bruxelles/Paris, Oscar Schepens/Alphonse Picard, 1891, p. 1657-1658. Toutes les dates de réimpression et de réédition des ouvrages sont tirées de cette source.

²¹ *Vita R. P. Joannis Francisci Regis, è Societate Iesu : à Claudio Broæo Gallicè scripta, à Francisco Creuxio Latinè reddite, utroque eiusdem Societatis Sacerdote*, Cologne, Jean Busée, 1660 ; *Vita B. Francisci Salesii, Episcopi et Principis Gebennensium meritissimi, ab Illustrissimo et Reverendissimo Domino, D. Henrico Maupas du Tour, Episcopo et Dynasta Aniciensis, Comite Velaunorum, Suffraganeo immediato Summi Pontificis, Abbate S. Dionysii Rhemensis, Regi Christianissimo à Consilijs, Reginæ Galliarum Eleemosynario primo, designato Episcopo Ebroicensis, scripta Gallicè : Latinè reddita à R. P. Francisco Creuxio, Societatis Jesu Sacerdote*, Cologne, Jean Busée, 1663.

exceptionnelles, puisqu'elles ont suscité l'admiration de son ami Jean-Louis Guez de Balzac, l'un des plus grands auteurs du XVII^e siècle :

Le P. Du Creux, professeur de rhétorique au collège, figura aussi parmi ses amis intimes : Balzac obtint du P. Picard [sic], provincial, qu'il fût laissé à Angoulême pour égayer sa solitude : « C'est un des anges du désert qui consolent ceux qui s'y ennuient », écrivait-il. Le Père composait des tragédies qui soulevaient les « applaudissements de tous les doctes » et que Balzac n'était pas le dernier à admirer²².

Cette amitié est confirmée par la correspondance de Guez de Balzac. Il adresse en effet, le 30 août 1640, depuis la Charente où il s'est retiré, l'une de ses lettres au « Reverend Pere Du Creux, Theologien de la Compagnie de JESUS, Professeur en Rhetorique²³ ». Guez de Balzac y recommande à Du Creux de faire en sorte que ses « jeunes gens se proposent pour exemple la façon d'écrire de ce bon-homme [le Jésuite Sirmond], qui fait tant d'honneur à son Siecle & à sa Patrie ; & non pas celle de quelques nouveaux Latins²⁴ » dont il déplore la sécheresse du style. Après une strophe en latin, Guez de Balzac conclut : « Vous voyez que l'enthousiasme me prend toutes les fois que je traite avec vous. Je soupire apres la conversation de Jeudy prochain [...]»²⁵ ». Dans une autre lettre datée du 20 octobre 1642, il demandera au père Jean Pitard, provincial des Jésuites en Guyenne, la faveur d'autoriser le père Du Creux à lui rendre visite : « Ayant laissé le Reverend Pere Du Creux à Angoulesme, en ma consideration, trouvez bon que je me prevale de son voisinage, & que de temps en temps il face de petites courses jusques icy²⁶. » Enfin, l'épître rédigée par l'archidiacre d'Angoulême, Guillaume Girard, dans les *Entretiens de feu Monsieur de Balzac* (1657), témoigne encore de cette amitié :

Quant au Pere Du Creux, & au Pere Gaudin, ils vivent encore. Ce sont les deux de cette sainte & sçavante Compagnie, avec lesquels il a eu le plus de communication, pour les Sciences, & pour les Langues [...]. Ils ne me desavoueront point, ces deux sçavans Jesuïtes, quand je diray qu'ils ne se fioient pas plus en leur Latin, tout excellent qu'il est, qu'en celui de M^r de Balzac [...]²⁷.

²² Prosper Boissonnade et Jean Gustave Bernard, *Histoire du Collège et du Lycée d'Angoulême*, op. cit., p. 116-117.

²³ Jean-Louis Guez de Balzac, « Lettre V », *Lettres choisies du sieur de Balzac : première partie*, livre III, Paris, Augustin Courbé, 1647, p. 324. Vers l'âge de 30 ans, Guez de Balzac s'est établi dans son domaine aux environs d'Angoulême (Mathilde Bombart, *Guez de Balzac et la querelle des Lettres : écriture, polémique et critique dans la France du premier XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2007, p. 13).

²⁴ Jean-Louis Guez de Balzac, « Lettre V », loc. cit., p. 326.

²⁵ *Ibid.*, p. 327-328.

²⁶ Jean-Louis Guez de Balzac, « Lettre XXV », *Lettres choisies du sieur de Balzac : seconde partie*, livre II, Paris, Augustin Courbé, 1647, p. 309-310.

²⁷ Jean-Louis Guez de Balzac, « Epistre », *Les entretiens de feu Monsieur de Balzac* (éd. par Guillaume Girard), Paris, Augustin Courbé, 1657, f^o úú iij r^o.

Quoique le prénom de ce Du Creux ne soit nulle part mentionné, nous croyons qu'il s'agit bien de l'auteur des *HC*, puisqu'il savait s'entretenir de latin et d'éloquence. Guez de Balzac et Du Creux se seraient rencontrés au Collège d'Angoulême, selon Jean Jehasse, sans préciser si ce fut avant ou après que ce collège ne passe sous la direction des Jésuites, en 1622²⁸. Nous savons du moins que Guez de Balzac est né en 1597, à Angoulême, où il aurait étudié avant de poursuivre sa formation en rhétorique au Collège Puygarreau à Poitiers, chez les Jésuites²⁹. Les deux hommes avaient donc presque le même âge ; compte tenu de la proximité de Saintes, d'Angoulême et de Poitiers, leur amitié remonte peut-être aux bancs d'école.

Du Creux dans la polémique

Nous savons par ces correspondances que Du Creux enseignait en 1640, qu'il se trouvait à Angoulême ou tout près en 1640 et 1642. Sans fournir de dates, l'ouvrage de Jarrige situe aussi l'auteur des *HC* à Angoulême, où il a composé des vers pour honorer la venue de Jean Pitard : ce dernier « à [sic] mérité que Francois Ducreux l'aye fait saluer en sa reception dans le collège d'Engoulesme par un chant Royal³⁰ ». Jarrige évoque aussi la présence du père à Bordeaux, comme nous l'avons vu, mais l'égratigne avec d'autres Jésuites dans le cadre de la polémique provoquée par son apostasie :

Dire maintenant que Jean Delvaux, l'un des celebres confesseurs que leur College de Bourdeaux aye eu depuis vingt ans, ait quitté les Graves les agrieres, ou il estoit envoyé, pour aller en plein jour tout seul voir une fille, qui avoit mauvais bruit, Jean Ricard, & Francois Ducreux ne peuvent le nier, car apres avoir appris par voye de confession (Voyez s'il faut leur fier un secret) qu'il [Jean Delvaux] avoit abusé plusieurs foyes de cette miserable, l'accuserent au Provincial, & prouverent le crime, non tant par zele de justice, encore que ce lascif fut coupable, que par une furieuse jalousie, qu'ilz avoient tous deux, de le voir mieux reüssir qu'eux dans sa charge³¹.

²⁸ Jean Jehasse, *Guez de Balzac et le génie romain (1597-1654)*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1977, p. 70, note 5.

²⁹ « Ses liens avec les Jésuites de ce collège resteront étroits [...] ; et sa correspondance se poursuivra toute sa vie avec les Pères anciens et nouveaux de sa ville natale : le P. Fevrier, [...], le P. Ducreux [...] » (*ibid.*, p. 12).

³⁰ Pierre Jarrige, « La réponse aux calomnies de Jacques Beaufés. Chapitre XIV : imprudence notable de Jacques Beaufés contre l'honneur de ses Freres », dans *Les Jesuistes mis sur l'eschafaut pour plusieurs crimes par eux commis dans la Province de Guienne, avec La réponse aux calomnies de Jacques Beaufés*, *op. cit.*, p. 110. Sur la querelle entre Jacques Beaufez et Pierre Jarrige, voir entre autres Didier Boisson, « Conversion et reconversion au XVII^e siècle : les itinéraires confessionnels de François Clouet et de Pierre Jarrige », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, vol. 155, avril-mai-juin 2009, p. 447-467.

³¹ Pierre Jarrige, « Les Jesuistes mis sur l'eschafaut. Chapitre VI : impudicités des Jesuistes en leurs visites », *loc. cit.*, p. 57.

Tel qu'il est dépeint par Jarrige, Du Creux est éloquent, mais jaloux et indiscret. Il est aussi maladroit quand il se porte à la défense de ses confrères, lorsque le dévoilement de leurs origines modestes paraît mettre en doute le crédit de l'ordre religieux :

Toute l'Accademie Jesuistique murmura, quand pour respondre à l'objection de l'auteur des questions Accademiques, que *vos regens n'ont point d'experience pour enseigner*, le Pere Ducreux respondit en sa harangue, qu'il avoit tort de vous faire ce reproche, d'autant que vous aviez quasi tous enseigné des enfans, en qualité de Precepteurs domestiques, avant qu'entrer dans vostre compagnie, qui est une marque de la grandeur de vos naissances. A mon jugement vos collegues avoient raison de se picquer d'une telle responce, car il n'est pas besoing, ni seant que toutes les verites se sachent³².

La question des origines roturières de certains pères de la Compagnie de Jésus a alimenté la controverse suscitée par la conversion de Jarrige, dont la basse naissance avait été signalée par le Jésuite Jacques Beaufez dans un opuscule paru en 1648³³. Jarrige avait réagi à cette attaque dans sa *Response aux calomnies*, la même année, en soulignant la condition sociale modeste de certains Jésuites dans le but de discréditer l'ordre religieux. Bien que nous ne sachions pas exactement à quel degré, l'auteur des *HC* s'est trouvé impliqué dans cette controverse en 1648. C'est du moins ce que laisse croire la défense, par Du Creux, de la « grandeur [des] naissances » des membres de son ordre, un sujet qu'il était maladroit de soulever selon Jarrige. Ainsi, bien qu'elles aient été relativement mineures, l'historien a subi des attaques personnelles de la part de son ancien confrère, devenu calviniste.

Ethos préalable

Ces informations sur les fonctions et sur les amitiés de Du Creux dévoilent un homme érudit et pédagogue, un auteur de tragédies doué, au jugement estimé tant en matière de rhétorique que de gestion d'établissements. Le peu de documentation à son sujet est-il un signe de discrétion ? Du moins, il n'a pas trop subi les foudres de Jarrige, ce qui laisse croire qu'on avait peu de choses à lui reprocher. Peut-être a-t-il été piqué que son ancien confrère le taxe de

³² Pierre Jarrige, « La response aux calomnies de Jacques Beaufés. Chapitre XIV : imprudence notable de Jacques Beaufés contre l'honneur de ses Freres », *loc. cit.*, p. 112-113.

³³ Jacques Beaufez, *Les impietés et sacrileges de Pierre Jarrige se disant jesuite, apres avoir fait profession de la religion pretenduë. Avec les faussetés que le sieur Vincent ministre de La Rochelle a publiées sur ce sujet, refutées par les lettres du mesme Jarrige*, La Rochelle, Estienne Du Rosne, 1648.

jaloux et de peu fiable, laissant entendre que les propos de Du Creux ont nui à ceux qu'il souhaitait défendre. Nous ne pouvons pas affirmer que cette expérience personnelle de la diffamation aurait eu ou non quelque écho dans ses écrits. Il est également difficile de distinguer l'individu, avec sa sensibilité et ses intérêts personnels, du corps institutionnel auquel il appartient, au sein duquel la méthode et la solidarité revêtent une grande importance. Cependant, aussi incomplet soit-il, ce portrait de l'historien contribuera à l'analyse de l'*ethos*, en nous offrant des indications quant à son statut et sa notoriété.

Chapitre 2 : La réception de l'ouvrage

Avec le recul de l'enseignement du latin, on comprend que le texte original de l'œuvre, qui n'a connu qu'une édition à son époque, ait été de moins en moins lu avec le temps. Il en existe une traduction anglaise, publiée par la Société Champlain en 1951-1952³⁴. Nous avons aussi mentionné dans l'introduction la traduction française, à ce jour inédite, préparée par le père Lucien Campeau. Pourtant, bien que le texte soit désormais disponible en langue moderne, on ne lui a consacré aucune étude globale ou édition critique. Or, au cours de notre recherche, nous avons facilement identifié, dans les grandes bibliothèques canadiennes et françaises, des exemplaires de l'original et de la version anglaise. L'édition originale est d'ailleurs disponible en ligne grâce à la bibliothèque numérique Gallica. Plus que la langue ou la question de l'accessibilité du livre, il y a donc lieu de penser que ce sont la nature et la présentation du texte qui expliquent le peu d'intérêt qu'il a suscité. En effet, le contenu même des *HC* renvoie d'emblée le lecteur aux *Relations* jésuites et aux *Voyages* de Champlain, textes de première main que les lecteurs et les chercheurs préfèrent généralement aux réécritures. Par ailleurs, l'ampleur de l'ouvrage et son organisation le rendent difficile à consulter. C'est ce que révèle notre recension des commentaires sur les *HC* et leur traduction anglaise.

Première réception : XVII^e - milieu XX^e siècle

L'ouvrage semble avoir connu des périodes d'intérêt (première moitié du XVIII^e siècle, dernière moitié du XIX^e siècle, milieu du XX^e siècle, fin du XX^e et début du XXI^e siècle) entrecoupées de périodes d'« oubli ». En général, les commentateurs soulignent que l'œuvre reprend le contenu des *Relations* jésuites de Nouvelle-France³⁵. Cependant, de sa publication

³⁴ Percy J. Robinson et James B. Conacher, *History of Canada or New France*, *op. cit.*, 2 vol.

³⁵ Pierre-François-Xavier de Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle France*, vol. VI, Paris, Rollin fils, 1744, p. 400 ; Joseph François Michaud et Louis-Gabriel Michaud, « DUCREUX (François) », *loc. cit.* ; Benjamin Sulte, *Pages d'histoire du Canada*, Montréal, Granger, 1891, p. 3 ; Henri-Arthur Scott, *Nos anciens historiographes et autres études d'histoire canadienne*, Lévis, La Cie de publication de Lévis, 1930, p. 162-166 ; Casimir Hébert, « Le P. François Du Creux », *loc. cit.*, p. 264 ; Percy J. Robinson, « Introduction », *loc. cit.*, p. ix ; Colette Demaizière, « Comment, sous Louis XIV, voyait-on la "Nouvelle-France" in *Historia Canadensis* du jésuite François Ducreux, 1664 », dans Rhoda Schnur (dir.), *Acta Conventus Neo-Latini Hafniensis. Proceedings of the Eighth International Congress of Neo-Latin Studies*, Binghamton (N.Y.), Medieval & Renaissance Texts & Studies, coll. « Medieval & Renaissance Texts & Studies », 1994, p. 356-357 ; Timothy G. Pearson, *Becoming*

jusqu'au milieu du XX^e siècle environ, elle a surtout essuyé des reproches, plus ou moins virulents. Les extraits suivants, parmi les plus incisifs, en transmettent bien la teneur :

L'histoire du Canada ne tient que bien peu de place dans ce gros livre, un des plus diffus qu'il soit possible de rencontrer. [...] Il est douteux que jamais personne, pas même le confrère chargé d'examiner l'ouvrage, ait eu la patience de lire en entier les huit cent dix pages de cette histoire dont le style est d'ailleurs pur et coulant. Du Creux y a joint une mauvaise carte du Canada, des figures de sauvages peu exactes et la représentation du martyre de plusieurs missionnaires³⁶.

Si des bagatelles de ce genre [il s'agit d'une référence à l'absence d'espace consacré à la fondation de Montréal] lui paraissent peu dignes de l'histoire, par contre il ne nous fait grâce d'aucune conversion ; du baptême d'aucun néophyte ; d'aucune peau de castor ou d'aucun collier de porcelaine, offerts dans les traits de paix, y en eût-il quarante ; d'aucune harangue huronne, iroquoise ou algonquine. C'était justement une des objections qu'on lui avait faites : Au Canada, pas de beaux discours comme chez les historiens grecs et latins. Il ne manque aucune occasion d'y répondre en étalant les morceaux d'éloquence de nos Indiens, et ce n'est pas sans un véritable étonnement qu'on voit la facilité avec laquelle l'humaniste sait les revêtir d'ajustements cicéroniens.

Le P. Ducreux est aussi habile écrivain qu'historien ennuyeux. Il partageait sa matière en décades, comme l'histoire de Tite-Live. A la fin de la première, il nous en annonce une deuxième, mais la main des Parques blêmes, en coupant le fil de ses jours, en 1666, l'a empêché d'exécuter cette menace. Notre histoire n'y a rien perdu et le bon Père est allé plus tôt recevoir sa récompense³⁷.

Ainsi ce que nous appellerions la « première » réception des *HC* (XVII^e - milieu XX^e siècle) ne reconnaît-elle à Du Creux que ses talents de latiniste, et encore seulement du bout des lèvres. Autrement, on blâme l'historien d'être mal informé, malicieux, ennuyeux, de n'avoir pas su faire un ouvrage de consultation facile et de n'apporter aucune connaissance nouvelle³⁸. Durant cette période, seul A. Bouchard prend la défense de l'œuvre dans un article de 1888 sur l'édition par Eugène Réveillaud de l'*Histoire chronologique de Sixte Le Tac*. L'auteur de

Holy in Early Canada, Montréal, McGill-Queen's University Press, coll. « McGill-Queen's Studies in the History of Religion », 2014, p. 59 et 77.

³⁶ Joseph François Michaud et Louis-Gabriel Michaud, « DUCREUX (François) », *loc. cit.*, p. 124b-125a.

³⁷ Henri-Arthur Scott, *Nos anciens historiographes*, *op. cit.*, p. 166-167.

³⁸ Du Creux est soit peu informé, soit malicieux, selon l'auteur de l'*Histoire chronologique de la Nouvelle-France* (*op. cit.*, p. 129) ; « Son livre n'est pas fort considéré », écrit Nicolas Lenglet Du Fresnoy dans sa *Méthode pour étudier l'histoire : avec un catalogue des principaux historiens, & des remarques sur la bonté de leurs ouvrages, & sur le choix des meilleures éditions* ([nouv. éd.], vol. VI, Paris, Pierre Gandouin, 1735, p. 324) ; Charlevoix trouve que l'ouvrage était diffus et comportait trop de détails (*Histoire et description générale de la Nouvelle France*, *op. cit.*, p. 400) ; Alice Wilmerer déplore l'abominable latin de Du Creux (« Biographical Notice of Champlain », dans Samuel de Champlain, *Narrative of a Voyage to the West Indies and Mexico in the Years 1599-1602* [éd. par Norton Shaw ; trad., notice biographique et notes par Alice Wilmerer], Londres, Hakluyt Society, coll. « Works Issued by the Hakluyt Society », 1859, p. lix) ; pour Benjamin Sulte, l'ouvrage n'apporte rien de nouveau (*Pages d'histoire du Canada*, *op. cit.*, p. 3) ; Sir John George Bourinot qualifie enfin l'œuvre de fastidieuse compilation latine – « tedious Latin compilation » – (*Our Intellectual Strength and Weakness : A Short History and Critical Review of Literature, Art and Education in Canada*, Montréal, F. Brown, coll. « Royal Society of Canada Series », 1893, p. 6).

l'*Histoire chronologique* s'en prenait à Du Creux pour ne pas avoir mieux décrit le rôle des Récollets en Nouvelle-France, ce à quoi Bouchard répond que « la manière dont le P. Du Creux présente les choses est non-seulement [sic] parfaitement conforme à la vérité, mais encore très honorable pour les PP. Récollets³⁹ ».

Seconde réception : une histoire ou l'histoire ?

Vers le milieu du XX^e siècle, les propos s'adoucissent à l'égard des *HC*, sans pour autant devenir moins critiques. Ce changement de ton coïncide avec l'autonomisation de l'histoire comme discipline du savoir, au Canada français. L'historien Patrice Régimbald rappelle que dans les universités, avant 1945, l'histoire était « associée aux lettres et à la philosophie comme auxiliaire et subordonnée aux enjeux de la lutte doctrinale et idéologique⁴⁰ ». C'est dans la foulée de la création de plusieurs sociétés historiques entre les années 1920 et 1950 environ, explique Régimbald, que de nouvelles conditions institutionnelles se mettent en place et permettent à l'histoire de se libérer de telles contraintes littéraires, politiques et idéologiques⁴¹. Signe de cette évolution de l'histoire, Casimir Hébert, éditeur et membre de la Société historique de Montréal, explique en 1945, dans un article consacré à l'auteur des *HC*, que « Du Creux [...] est démodé pour les historiens du vingtième siècle qui veulent qu'on donne ses sources pour tout ce que l'on affirme⁴². » La traduction anglaise des *HC* par la Société Champlain est alors en cours et,

³⁹ A. Bouchard, « Une Histoire du Canada », *Revue canadienne*, 3^e série, vol. 1, n^o 6, juin 1888, p. 359. Le nom de l'auteur de cet article est incertain, mais il s'agit peut-être d'Arthur Bouchard. Mentionnons ici que l'attribution de l'*Histoire chronologique* à Sixte Le Tac est désormais contestée (voir Michel Paquin, « LE TAC, XISTE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, *op. cit.*, <http://www.biographi.ca/fr/bio/le_tac_xiste_2F.html> [consulté le 10 nov. 2015]). L'auteur de l'*Histoire chronologique* formulait ce reproche : « Cependant m'en tenant à ce qui a été écrit par le S^r de Champlain & Frere Gabriel Sagard, j'ay remarqué que les PP. Jesuittes n'ont pas rendu aux PP. Recollects la justice qui leur est due, lorsqu'ils ont fait imprimer une histoire de Canada en latin sous le nom du P. le Creux, du college de Bourges. Cet autheur, dans sa preface, pour donner plus de gloire aux missionnaires & Jesuittes du Canada, supprime d'abord la connoissance que le public devoit avoir des travaux que les PP. Recollects ont soufferts à jeter les fondements de la Religion dans les habitations françoises & sauvages ; il se contente de dire que ces Religieux empeschés par les heretiques ne firent autre chose pendant dix ans, que de contenir les François dans leur devoir, mais qu'en l'année 1625 par où il commence son histoire, les PP. Jesuittes qui vinrent à la Nouvelle France y etablirent la religion qui bransloit fort & l'etendirent au long & au large. Certainement il faut ou que le P. Le Creux qui a écrit de la sorte ait été bien peu informé, ou bien qu'il y ayt quelque malice en son fait. Si il ne vouloit pas louer les PP. Recollects, au moins ne devoit-il pas les blamer tacitement de n'avoir rien fait au long & au large. » (Sixte Le Tac [?], *Histoire chronologique de la Nouvelle-France*, *op. cit.*, p. 129).

⁴⁰ Patrice Régimbald, « La disciplinarisation de l'histoire au Canada français, 1920-1950 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n^o 2, 1997, p. 176.

⁴¹ *Ibid.*, p. 192, 195 et 199.

⁴² Casimir Hébert, « Le P. François Du Creux », *loc. cit.*, p. 266.

dès sa publication, les comptes rendus qui lui sont consacrés témoignent de ce changement en proposant une nouvelle appréciation de l'œuvre de Du Creux.

Les commentaires sur les *HC* s'intéressent alors principalement à la démarche historiographique de l'auteur⁴³. Si le regain d'intérêt pour l'œuvre fait sentir un désir de l'inclure au corpus des ouvrages de référence en histoire canadienne, son caractère littéraire et propagandiste pousse les critiques à mettre en question sa valeur historique. On reconnaît volontiers l'autorité de l'œuvre en ce qu'elle suit le contenu des *Relations*, dont la valeur n'est nullement contestée, mais on y identifie des lacunes gênantes. En plus de commettre des erreurs biographiques et d'interprétation, Du Creux ne met au jour aucun fait historique nouveau et il ne s'intéresse qu'aux travaux de ses confrères missionnaires⁴⁴. Il laisse de côté les aspects politique et militaire de l'histoire, et il omet des événements historiques fondamentaux pour la Nouvelle-France (telle la fondation de Montréal, pour ne citer que cet exemple⁴⁵), alors que tout cela était déjà bien documenté de son vivant. Le titre est trompeur, selon Colette Demaizière et Bruce T. McCully⁴⁶ : l'histoire du Canada commence bien avant 1625, elle englobe plus que les missions et les guerres amérindiennes, et le lecteur qui cherche une histoire « solide et factuelle »

⁴³ Bon nombre de ces commentaires sont extraits de comptes rendus de la traduction anglaise par Robinson. Certains ne font que répéter les propos tenus par Robinson au sujet des *HC* dans son introduction. Pour alléger le texte et l'appareil de notes, nous en donnons ici les références ; la suite du texte renverra le lecteur aux commentaires originaux et novateurs. Jean-Charles Bonenfant, « The History of Canada or New-France vol. I », *The Canadian Historical Review*, vol. XXIII, p. 173 ; Norman W. Caldwell, « The History of Canada or New France, 2 vols by François Du Creux, S. J. ; Percy J. Robinson ; James B. Conacher », *The Mississippi Valley Historical Review*, vol. 40, n° 1, juin 1953, p. 110 ; Michael B. McCloskey, « The History of Canada, or New France by François Du Creux ; Percy J. Robinson ; James B. Conacher », *The Catholic Historical Review*, vol. 39, n° 3, octobre 1953, p. 318 ; André Gschaedler, « The History of Canada or New France by François Du Creux ; Percy J. Robinson ; James B. Conacher ; Histoire du Canada by Robert Rumilly », *Revista de Historia de América*, n° 35-36 (jan.-déc.), 1953, p. 250-251 ; Georges-Émile Giguère, « The History of Canada or New France », *loc. cit.*, p. 282-283 ; Bruce T. McCully, « The History of Canada or New France by François Du Creux ; James B. Conacher ; Percy J. Robinson », *The William and Mary Quarterly*, Third Series, vol. 12, n° 2, avril 1955, p. 343 ; Colette Demaizière, « Comment, sous Louis XIV, voyait-on la "Nouvelle-France" in *Historia Canadensis* du jésuite François Ducreux, 1664 », *loc. cit.*, p. 355-364.

⁴⁴ Guy Laflèche, *Les saints martyrs canadiens. Vol. 2 : Le martyr d'Isaac Jogues par Jérôme Lalemant*, Laval, Éditions du Singulier, 1989, p. 135, 172-173 et 255, et *Vol. 3 : Le martyr de Jean de Brébeuf selon Paul Ragueneau*, 1990, p. 104 et 106 ; Allan Greer, *La Nouvelle-France et le monde* (trad. par Hélène Paré), Montréal, Boréal, 2009, p. 17.

⁴⁵ Cette lacune est relevée pour la première fois par Henri-Arthur Scott (*Nos anciens historiographes, op. cit.*, p. 166). Casimir Hébert, Percy J. Robinson et Michael B. McCloskey en font également mention.

⁴⁶ « The reader who turns to these volumes for solid, factual history should be forewarned, however, that the title is misleading, for the secular life and institutions of New France were far indeed from Du Creux's chief concern. [...] What we have here, it may be noted, is not so much a history as a series of pious biographies [...] » (Bruce T. McCully, « The History of Canada or New France by François Du Creux ; James B. Conacher ; Percy J. Robinson », *loc. cit.*, p. 343) ; Colette Demaizière, « Comment, sous Louis XIV, voyait-on la "Nouvelle-France" in *Historia Canadensis* du jésuite François Ducreux, 1664 », *loc. cit.*, p. 363.

trouvera plutôt dans les *HC* une série de biographies pieuses. Ce sont même elles qui confèrent « une logique interne à l'ensemble », affirme Allan Greer⁴⁷. Bien que la démarche historiographique de Du Creux expose son peu d'esprit critique et présente un caractère romancé, selon Laflèche, elle aura permis de produire le « premier ouvrage à placer toute l'histoire de la Nouvelle-France dans la perspective de l'épisode des saints Martyrs et [le] deuxième ouvrage d'ensemble (après celui de Bressani) sur cet épisode⁴⁸ ». Ce livre, que Robinson qualifie de « plaidoyer pour la canonisation⁴⁹ » des pères morts en Nouvelle-France, présente ainsi une orientation hagiographique évidente, qui a largement contribué à la remise en question de son statut d'*histoire* au sens où la pratique l'entend au milieu du *xx^e* siècle : on attend d'une œuvre intitulée « Histoire du Canada » qu'elle explique le plus objectivement possible le passé politique, militaire, économique, social et religieux, et non qu'elle raconte l'héroïsme des premiers missionnaires.

Il apparaît toutefois que les omissions en question révèlent non le point de vue simpliste et unilatéral de l'historien, comme l'affirme Norman W. Caldwell⁵⁰, mais un choix éditorial : celui de faire des *HC* la *narration* d'un épisode de l'histoire des religions, en colligeant divers documents avec la préoccupation de constituer un ouvrage dont les ambitions littéraires n'ont jamais été mises en doute par les commentateurs⁵¹. Ces ambitions ont pu influencer le choix des sources à réécrire, comme l'indique Michael B. McCloskey, qui estime que Du Creux a sélectionné le matériel pour ses possibilités littéraires⁵². Toutefois, selon l'historien James B. Conacher, la réécriture de passages choisis génère un manque de cohérence dans la narration, qui est déséquilibrée, ce que note également Demaizière : le texte est diffus dans sa composition (digressions, retours en arrière, développements disproportionnés par rapport à l'importance du

⁴⁷ Allan Greer, *La Nouvelle-France et le monde*, *op. cit.*, p. 104.

⁴⁸ Guy Laflèche, *Les saints martyrs canadiens. Vol. 2*, *op. cit.*, p. 256, et *Les saints martyrs canadiens. Vol. 1 : Histoire du mythe*, Laval, Éditions du Singulier, 1988, p. 105-106.

⁴⁹ « Although he desavows any such intention, his book is a plea for canonization » (Percy J. Robinson, « Introduction », *loc. cit.*, p. xv, nous traduisons).

⁵⁰ Du Creux « often presents a somewhat one-sided view » (Norman W. Caldwell, « The History of Canada or New France », *loc. cit.*, p. 110, nous traduisons).

⁵¹ Percy J. Robinson, « Introduction », *loc. cit.*, p. xxvii.

⁵² « [...] material from the annual relations (the main source) was selected with more attention to literary possibilities than to the mere narration of sober fact » (Michael B. McCloskey, « The History of Canada, or New France », *loc. cit.*, p. 318).

sujet) et « peut-être un peu abusivement surchargé de mots de liaison⁵³ ». Par ailleurs, la structure annalistique des *HC*, qui suit celle des *Relations*, a pour conséquence, aux dires de John Selwyn Bromley, une tendance de l'ouvrage à se répandre en anecdotes et à s'embrouiller dans les changements rapides de scènes et de lieux⁵⁴. Ces critiques n'enlèvent cependant rien aux qualités rédactionnelles de Du Creux que reconnaissent plusieurs commentateurs : son sens du drame, sa maîtrise de la narration et son talent pour rédiger des dialogues ont conféré du charme aux *Relations* et à d'autres sources, dans une œuvre « d'un caractère saisissant et d'une puissance extraordinaires⁵⁵ », selon McCully. Casimir Hébert a même proposé d'inclure l'œuvre de ce « bon écrivain latin » dans le corpus des œuvres à l'étude dans les écoles, en suggérant qu'on l'utilise « pour les versions latines dans les classes de méthode et de versification. Les professeurs feraient d'une pierre deux coups : ils apprendraient à nos jeunes l'histoire du Canada et le latin⁵⁶ ».

Le sort des HC

Si l'on hésite à utiliser l'ouvrage comme une référence en histoire événementielle, il est cependant impossible de ne pas lui reconnaître une valeur historique. Les commentateurs soulignent qu'il apporte en effet sa contribution spéciale à l'histoire. D'une part, on y reporte le lecteur pour des précisions sur la Compagnie des Cent-Associés, les biographies de Samuel de Champlain, du Jésuite Joseph-Pierre-Marie Chaumonot et du Montagnais Pierre Pastedechouan⁵⁷. Les rencontres et les conversations que Du Creux lui-même a eues avec les

⁵³ Colette Demaizière, « Comment, sous Louis XIV, voyait-on la “Nouvelle-France” in *Historia Canadensis* du jésuite François Ducreux, 1664 », *loc. cit.*, p. 363. Voir aussi James B. Conacher (« Editor's Note », *History of Canada or New France*, *op. cit.*, p. xxviii) et Michael McCloskey (« The History of Canada, or New France », *loc. cit.*, p. 318).

⁵⁴ John Selwyn Bromley, « The History of Canada or New France, vol. 2 by Percy J. Robinson ; François Du Creux », *The English Historical Review*, vol. 69, n° 270, janvier 1954, p. 155.

⁵⁵ « This learned work [...] is a production of extraordinary vividness and power [...] » (Bruce T. McCully, « The History of Canada or New France », *loc. cit.*, p. 343-344 ; nous traduisons). Voir aussi William Thomas Easterbrook (« The History of Canada or New France, I by François Du Creux ; Percy J. Robinson ; James B. Conacher », *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, vol. 19, n° 2, mai 1953, p. 274) et Norman W. Caldwell (« The History of Canada or New France », *loc. cit.*, p. 110).

⁵⁶ Casimir Hébert, « Le P. François Du Creux », *loc. cit.*, p. 266-267.

⁵⁷ Sur les Cent-Associés et Pastedechouan, voir Reuben Gold Thwaites, *The Jesuit Relations and Allied Documents. Vol. 5 : Québec 1632 to 1633*, Cleveland, Burrows, 1898, p. 283, et *Vol. 6 : Québec 1633 to 1634*, Cleveland, Burrows, 1898, p. 256-257. Sur Samuel de Champlain, consulter Alice Wilmer (« Biographical Notice of Champlain », *loc. cit.*, p. lix, lxxv et xcvi-xcvii), Charles-Honoré Laverdière (*Œuvres de Champlain* (2^e éd.), vol. 1, Québec, Geo.-E. Desbarats, 1870 [1865], p. lxxij) et Narcisse-Eutrope Dionne (*Samuel Champlain. Fondateur de Québec et père de la Nouvelle-France. Vol. 2 : Histoire de sa vie et de ses voyages*, Québec, Côté,

missionnaires jésuites ont aussi fourni des informations supplémentaires⁵⁸. D'autre part, on sait que l'œuvre demeure le seul témoin d'au moins un document, le mémoire de Jacques Bonin concernant la mort des pères Jean de Brébeuf et Gabriel Lalemant, dont l'original ne nous est pas parvenu autrement⁵⁹. Ajoutons à cela que le texte des *HC* mentionne l'existence d'au moins un autre écrit perdu (ou dans l'attente d'être retrouvé dans les archives)⁶⁰. D'autres détails du texte ont été utilisés pour rédiger des remarques ethnographiques, pour contribuer à des discussions toponymiques et historiques, ou encore pour recenser des variantes onomastiques⁶¹.

Les gravures des *HC* ont connu une plus grande diffusion que le texte. On y trouve cinq représentations de la faune, sept portraits d'Amérindiens, une carte de la Huronie et la célèbre gravure de Grégoire Huret qui met en image la « *mors preciosa* » de sept missionnaires, deux donnés et un Algonquin chrétien. Ces illustrations semblent avoir circulé librement. Bien que toutes soient paginées dans l'œuvre, elles ont parfois été réinsérées en divers endroits dans les exemplaires consultés, ou en sont carrément absentes, ou bien encore elles font partie de collections d'images archivées. Quoi que les chercheurs et commentateurs aient pu penser de la carte de la Huronie, jugée tantôt bonne, tantôt mauvaise, sa valeur est indéniable : selon l'historien Andrew F. Hunter, elle est le seul document qui identifie les emplacements des villages hurons⁶². Reuben Gold Thwaites, notamment, s'y réfère pour situer des peuples, des

1906 [1891], p. 190 et 264). Sur le père Chaumonot, lire Auguste Carayon, S. J., *Le père Chaumonot de la Compagnie de Jésus : autobiographie et pièces inédites*, Poitiers, Henri Oudin, 1869, p. 53 et p. 83-88.

⁵⁸ Michael B. McCloskey, « The History of Canada », *loc. cit.*, p. 318 ; John Selwyn Bromley, « The History of Canada », *loc. cit.*, p. 155.

⁵⁹ Voir Guy Laflèche, *Les saints martyrs canadiens. Vol. 1, op. cit.*, p. 105-106, et *Vol. 3, op. cit.*, p. 108.

⁶⁰ Du Creux mentionne en effet l'existence d'une lettre du père Léonard Garreau adressée à son frère en 1643 et qui aurait servi de modèle à une partie du livre I (*HC*, livre X, p. 805).

⁶¹ Le Jésuite Joseph-François Lafitau renvoie son lecteur aux *HC* dans des passages sur le « Dieu Créateur » des Algonquins nommé « Atahocan » et sur le tabac (*Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, vol. I, Paris, Saugrain et Charles-Estienne Hochereau, 1724, p. 225 ; *ibid.*, vol. III, p. 119). Sur la toponymie, voir George Warburton (*The Conquest of Canada*, vol. 1, Londres, R. Bentley, 1849, p. 40), James MacPherson LeMoine (*L'album du touriste : archéologie, histoire, littérature, sport*, 2^e éd., Québec, Augustin Côté, 1872 [s. d.], 1872, p. 18 ; *Histoire des fortifications et des rues de Québec*, Québec, Typographie du « Canadien », 1875, p. 45 ; *Picturesque Quebec : A Sequel to Quebec Past and Present*, Montréal, Dawson Brothers, 1882, p. 203) et Georges-Frédéric Baillairgé (*Louis de Gonzague Baillairgé, avocat, C.R., chevalier-commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand*, Joliette, Bureaux de l'étudiant, du couvent et de la famille, coll. « Notices biographiques », 1891, p. 4, note 1). Narcisse-Eutrope Dionne se réfère à un témoignage de 1642, reproduit dans les *HC*, dans une discussion sur le peuple vivant à Hochelaga et à Stadaconé (*Jacques Cartier*, Québec, Brousseau, 1889, p. 75). Voir Reuben Gold Thwaites pour le recensement des variantes onomastiques (*The Jesuit Relations and Allied Documents. Vol. 6, op. cit.*, p. 327 et *Vol. 8 : Québec Hurons Cape Breton 1634 to 1635*, Cleveland, Burrows, 1898, p. 312).

⁶² François Trévoux écrit qu'« [i]l y a une histoire Latine du Canada par le P. François Du Creux Jésuite, dans laquelle on trouve une bonne Carte du Canada » (« Canada », *Dictionnaire universel français et latin*, vol. 1,

lieux et des cours d'eau dans son monumental ouvrage sur les *Relations* des Jésuites, en plus de la reproduire en frontispice⁶³. Quant aux illustrations des animaux et des indigènes de Nouvelle-France, certaines s'inscrivent dans la filiation des premières gravures représentant le Nouveau Monde, alors que d'autres ont inspiré l'iconographie amérindienne dans des ouvrages subséquents, tels le *Codex canadensis* du Jésuite Louis Nicolas et les *Mœurs des sauvages américains* de Joseph-François Lafitau, du même ordre religieux⁶⁴. C'est toutefois la gravure de Grégoire Huret qui a connu la plus grande fortune : elle a en effet servi de modèle à l'imagerie de ceux que nous connaissons aujourd'hui comme les martyrs de Nouvelle-France, ou les saints martyrs canadiens⁶⁵. De plus, de récentes études se sont intéressées à la présence de l'Algonquin Joseph Onaharé sur cette image, soulevant la question de la possibilité, pour les néophytes amérindiens, d'être perçus comme des figures saintes au XVII^e siècle⁶⁶.

Trévoux/Paris, F. Delaulne/H. Foucault et M. Clousier, 1721, p. 1373). En revanche, plus d'un siècle plus tard, l'auteur d'une notice sur les *HC* juge que « Ducreux y a joint une mauvaise carte du Canada » (Joseph François Michaud et Louis-Gabriel Michaud, « DUCREUX [François] », *loc. cit.*, p. 125a). Sous la notice « Ducreux Father », Andrew F. Hunter écrit que cette histoire du Canada « [c]ontains the only map (a little diagram in the corner of a large map) that lays down the positions of the Huron villages » (« Appendix D. Bibliography of the Archaeology of Ontario », dans Ontario Provincial Museum, *Annual Archaeological Report, 1896-1897*, Toronto, Warwick Bros. & Rutter, 1897, p. 105). Le missionnaire et professeur Eugene Vetromile, reconnu au XIX^e siècle pour sa maîtrise des langues amérindiennes, ainsi que le médecin, journaliste, historien et bibliothécaire Narcisse-Eutrope Dionne, ont également utilisé cette carte pour expliquer et confirmer l'emplacement de certaines nations et villages (Eugene Vetromile, *The Abnakis and their History, or, Historical Notices on the Aborigines of Acadia*, New York, J. B. Kirker, 1866, p. 21, 23, 24 et 58 ; Narcisse-Eutrope Dionne, *Samuel de Champlain, op. cit.*, p. 19 note 3, et *Champlain*, Toronto, Morang, 1905, p. 92).

⁶³ Voir l'entrée « Cartography and Maps », dans Reuben Gold Thwaites, *The Jesuit Relations and Allied Documents. Vol. 72 : Final Preface, Additional Errata Index A-I*, Cleveland, Burrows, 1901, p. 132.

⁶⁴ Le *Codex canadensis* est un manuscrit réalisé par le Jésuite Louis Nicolas, vers la fin du XVII^e siècle, conservé au Gilcrease Museum de Tulsa en Oklahoma (*Codex Canadensis*, 1674-1680, GM 4726.7.19). Il contient 180 dessins représentant la faune, la flore et les peuples amérindiens de Nouvelle-France. Les contours de certains personnages du *Codex* sont clairement des calques des gravures des *HC*, comme le soulignent François-Marc Gagnon, Nancy Senior et Réal Ouellet dans *The Codex Canadensis and the Writings of Louis Nicolas : The Natural History of the New World* (Tulsa/Montréal, Gilcrease Museum/McGill University Press, coll. « McGill-Queen's/Beaverbrook Canadian Foundation Studies in Art History », 2011, p. 15). Voir aussi les illustrations de l'œuvre de Joseph-François Lafitau (*Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps, op. cit.*). Les Amérindiens représentés sur la planche 2 (vol. 1, p. 94) sont, à quelques détails près, l'image inversée des portraits que l'on trouve dans les *HC* (p. 70 ii, 70 v et 76) ; deux personnages des planches 22 et 23 (vol. 3, p. 38 et 74) sont clairement inspirés des deux premières gravures d'Amérindiens des *HC* (p. 22 et 70 i).

⁶⁵ Il s'agit des Jésuites Jean de Brébeuf, Gabriel Lalemant, Jean de la Lande, Antoine Daniel, René Goupil, Noël Chabanel, Isaac Jogues et Charles Garnier. Sur l'origine et les reprises de la gravure de Huret, consulter l'étude de François-Marc Gagnon dédiée à cette question (« Chapitre II : les images », dans Guy Laflèche, *Les saints martyrs canadiens, vol. 1, op. cit.*, p. 35-79).

⁶⁶ Par « figures saintes », nous entendons ici les personnes non canonisées, qui avaient vécu saintement et qui faisaient l'objet d'un culte non officiel par les croyants. Sur cette question, voir notamment Timothy G. Pearson (*Becoming Holy in Early Canada, op. cit.*) et Éric Suire (*La sainteté française de la Réforme catholique [XVI^e-XVIII^e siècles], d'après les textes hagiographiques et les procès de canonisation*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, coll. « Identités religieuses », 2001). Sur la présence d'Onaharé dans la gravure, voir Allan Greer (*La*

Nouvelle-France et le monde, op. cit., p. 103-129) et Timothy G. Pearson (« “Nous avons été fait un spectacle aux yeux du monde” – Performance, texte et création des martyrs au Canada, 1642-1652 », dans Guy Poirier, Marie-Christine Gomez-Géraud et François Paré [dir.], *De l’Orient à la Huronie – Du récit de pèlerinage au texte missionnaire*, Québec, Presses de l’Université Laval, 2011, p. 103-122).

Chapitre 3 : Le projet des *HC*

Le sort des *HC* résulte, en quelque sorte, d'un bris de communication entre l'époque de l'auteur et les générations suivantes. Pour tenter d'y remédier, nous nous pencherons sur les pages liminaires, dont une lecture attentive permet de resituer l'œuvre dans son contexte original. En règle générale, ces pages constituent un lieu privilégié de la construction de l'*ethos*, où se dessine la figure de l'auteur ; nous réservons l'examen de cet aspect pour la deuxième partie de ce mémoire. Ce qui nous intéresse davantage ici, ce sont les conventions et attentes relatives au genre historique énoncées dans les liminaires, la plupart du temps, au XVII^e siècle. Nous en traçons ici les grandes lignes, dans le but de placer l'œuvre dans son cadre littéraire, avant de présenter le projet défini par Du Creux.

Rubriques conventionnelles

Les dédicaces et les préfaces des histoires et des vies de saints publiées aux XVI^e et XVII^e siècles annoncent en général le sujet, le style et la méthode qui composent la démarche des historiens et des hagiographes. Ces pages exposent et justifient le sujet traité ; elles expliquent en quoi il s'avère digne de mémoire et utile pour le lecteur. Les auteurs commentent souvent le style et l'éloquence de leurs prédécesseurs, tantôt pour signaler la beauté des récits antérieurs, tantôt pour leur reprocher de masquer la vérité. Presque tous se soucient de produire un récit d'agréable lecture et d'adopter une écriture qui éclaircira les faits historiques. Les remarques sur le style reflètent toutefois la méfiance de l'époque envers un usage ostentatoire de la rhétorique : elles prônent souvent « une façon d'écrire nue & simple, [...] sans fard & sans artifice⁶⁷ », alléguant parfois qu'un « discours poly & fardé » aurait « obscurcy la candeur & sincérité de [l']Histoire, qui ne doit voir rien de vain ny de superflu »⁶⁸. De plus, les historiens du XVII^e siècle semblent accorder beaucoup d'importance à valider leur méthode. Ils énumèrent

⁶⁷ Jacques-Auguste de Thou, « Au très-chrestien roy de France et de Navarre Henry III », *Preface de Monsieur le président de Thou, sur la premiere partie de son Histoire. Mise en François par le S^r de V. H.*, Paris, Pierre le Bret, 1604, p. 6.

⁶⁸ Gabriel Sagard, « Au lecteur », *Le grand voyage du pays des Hurons situé en l'Amérique vers la mer douce, és derniers confins de la Nouvelle France, dite Canada*, Paris, Denys Moreau, 1632, s. p.

ainsi les sources, « diligemment conférées⁶⁹ » ou fidèlement réunies « sans rien y apporter que l'ordre & la disposition⁷⁰ », et ils les critiquent, « refutant puissamment les Fables, qui ont autrefois passé pour Veritez⁷¹ » ou accédant un propos « tiré des originaux & [...] des copies authentiques, [...] des témoins oculaires & irréprochables⁷² », ou de documents officiels « dont l'autorité ne peut estre contestée⁷³ ». Enfin, dans les vies publiées après l'année 1625, les auteurs joignent une déclaration attestant le respect des décrets du pape Urbain VIII sur la sainteté⁷⁴.

Plusieurs de ces rubriques attendues se trouvent dans les principaux documents liminaires des *HC*, soit l'adresse au roi Louis XIV, la dédicace à la Compagnie des Indes occidentales et la préface⁷⁵. Du Creux n'y évoque toutefois ni sa méthode critique ni ses sources. Est-ce parce que l'authenticité des *Relations* et des *Voyages* n'est pas mise en question ? Peut-être, car, à notre connaissance, personne ne paraît douter de l'identité des auteurs de ces textes viatiques ni de leur qualité de témoins oculaires des événements survenus en Nouvelle-France. Par ailleurs, plusieurs d'entre eux sont toujours vivants lorsque paraît l'œuvre et leurs témoignages peuvent être validés par d'autres voyageurs, religieux ou laïcs.

⁶⁹ Jean de Laet, « Preface generale sur les livres suivans », *Histoire du Nouveau Monde ou description des Indes occidentales, contenant dix-huict livres*, Leyde, Bonaventure & Abraham Elseviers, 1640, f° 2 v°. L'auteur fournit également une liste des ouvrages qu'il a utilisés à la fin de sa préface.

⁷⁰ Jacques Desmay, « Prologue sur la vie de Monsieur S Fursy, Patron de la ville de Peronne », *La vie miraculeuse de S. Fursy, religieux de l'ordre de S. Benoist Co-Evesque en France, & les Revelations a luy faictes sur la vie humaine*, Paris, Eustache Foucault, 1607, p. 14.

⁷¹ Nicolas Bergier, « Advertissement », *Le dessein de l'histoire de Reims, avec diverses curieuses remarques touchant l'establissement des peuples, & la fondation des Villes de France*, Reims, François Bernard, 1635, f° é 2.

⁷² Jean Baptiste Saint Jure, « Avertissement au lecteur », *La vie de Monsieur de Renty*, Paris, Pierre le Petit, 1651, f° ã iij.

⁷³ Pierre Dupuy, « Advertissement au lecteur », *Traitez concernant l'histoire de France : sçavoir la condamnation des Templiers avec quelques Actes : l'histoire du schisme, les Papes tenans le siege en Avignon : et quelques procez criminels*, Paris, Veuve Mathurin du Puis et Edme Martin, 1654, f° ã iij r°-v°.

⁷⁴ « Comme il est interdit d'octroyer la qualification de "saint" ou de "bienheureux" à une personne dont les mérites n'ont pas été proclamés par le Saint-Siège, et ceci, avant même la promulgation des lois restrictives d'Urbain VIII, tout écrivain doit justifier l'emploi abusif de ces termes » (Éric Suire, *La sainteté française de la Réforme catholique*, *op. cit.*, p. 40). Les décrets d'Urbain VIII visaient à « écarter les proclamations incontrôlées de sainteté » (Jean-Robert Armogathe, « La fabrique des saints. Causes espagnoles et procédures romaines d'Urbain VIII à Benoît XIV [XVII^e-XVIII^e siècles] », *Mélanges de la Casa de Velazquez. Le temps des saints*, vol. 33, n° 2, 2003, p. 18).

⁷⁵ Les pièces liminaires sont formées de six documents : l'adresse au roi Louis XIV, la dédicace à la « Compagnie des Indes occidentales, des deux Amériques, méridionale et septentrionale, du Cap-Vert et du Sénégal », la liste des membres de la Compagnie des Cent-Associés, la préface, la copie du privilège royal et la permission du Provincial jésuite Claude Boucher.

Le sujet des HC

En revanche, Du Creux développe et justifie son sujet. Et c'est alors que son projet historiographique se révèle directement lié aux intérêts et à l'histoire de son ordre, en relation avec la mission d'évangélisation confiée à celui-ci. Il annonce d'abord, dans l'adresse au roi, qu'il va « raconter les malheurs du peuple du Canada⁷⁶ ». Les Iroquois oppriment les Canadiens chrétiens, qui sont des sujets français⁷⁷ : en effet, la Nouvelle-France « a commencé à ouvrir les yeux à l'évangile, désapprenant la barbarie, elle a adopté une grande part de nos coutumes⁷⁸ », écrit l'historien. La moitié du document est consacrée à l'introduction des protagonistes autochtones. D'une part, il y a les alliés des Français (Hurons, Montagnais et Algonquins), parmi lesquels se trouvent des néophytes radicalement et profondément transformés par la foi, devenus des exemples de vertu, de piété fervente et de constance ; il s'y trouve un « grand nombre de saints de la même trempe que ceux qu'a célébrés l'Apôtre dans ses épîtres⁷⁹ ». D'autre part, il y a les perfides ennemis iroquois, des bêtes féroces désirant ruiner tous les efforts des Français, et qui massacrent, torturent et immolent les Hurons, Montagnais et Algonquins.

Ces « malheurs des Canadiens » sont racontés dans une œuvre qui montre, comme le précise la dédicace à la Compagnie des Indes occidentales, « la propagation admirable de la foi chrétienne dans ces terres [...] et une Eglise naissante composée aussi bien d'un grand nombre

⁷⁶ « À Louis XIV, Roi très chrétien », *HCNF* 0, p. 3 ; « Mihi satis est gentis Canadensis calamitates, stylo expressisse » (« Ludovico XIV Regi christianissimo », *HC*, f^o [ã iij r^o]).

⁷⁷ Dans les *HC*, le mot « Canadiens » désigne les autochtones ; nous suivrons cet usage. Sur ce sujet, consulter *l'Histoire d'un mot : l'ethnonyme canadien de 1535 à 1691* (Gervais Carpin, Sillery, Septentrion, coll. « Cahiers du Septentrion », 1995). En ce qui concerne la naturalisation des Amérindiens, l'article XVII de la charte de la Compagnie des Cent-Associés prévoit que les Amérindiens convertis deviendront Français. Voir l'« Acte pour l'établissement de la Compagnie de cent Associés pour le commerce du Canada, contenant les articles accordés à la dite Compagnie par M. le Cardinal de Richelieu, le 29 Avril, 1627 » (*Édits, ordonnances royaux, déclarations et arrêts du Conseil d'État du roi, concernant le Canada*, Québec, Desbarats, 1803, p. 7).

⁷⁸ « À Louis XIV, Roi très chrétien », *HCNF* 0, p. 1 ; « Ac tametsi ex quo ad Evangelii lumen aperire cepit oculos, dedocta barbariem, institutorum nostrorum partem iam maximam arripuit » (« Ludovico XIV Regi christianissimo », *HC*, f^o ã ij r^o-v^o). Le terme « barbare » (*barbarus*), dans l'œuvre, désigne les Amérindiens païens, amis ou ennemis des Français. Pour insister sur l'absence de civilisation, l'auteur recourt plutôt au champ sémantique de la sauvagerie.

⁷⁹ « À Louis XIV, Roi très chrétien », *HCNF* 0, p. 2 ; « Habet Nova tua Francia, Ludovice, habet ipsa quoque Sanctos plurimos, illius quidem generis, quod passim in Epistolis suis Apostolus commemorat » (« Ludovico XIV Regi christianissimo », *HC*, f^o ã ij v^o-ã iij r^o). Dans les épîtres de Paul, le mot « saints » désigne entre autres les chrétiens, auxquels Paul s'adresse ou desquels il parle. Pour appuyer son affirmation, Du Creux cite d'abord la Vulgate (Jc 5, 16), « La requête d'un juste agit avec beaucoup de force » (*TOB*, Paris, Société biblique française BP et Editions du Cerf, 2010, en ligne, <<http://lire.la-bible.net/index.php>> [page consultée le 12 février 2016]). Cette citation réfère à la prière efficace du prophète Élie, qui a amené la pluie après trois ans de sécheresse. Elle permet cependant une double interprétation, selon nous, car le terme « saints » peut référer à l'exemplarité des Amérindiens chrétiens, mais aussi au statut de saint que pourraient mériter certains missionnaires jésuites.

de très saints chrétiens, que d’humbles purifiés dans la fontaine du Christ⁸⁰ ». L’historien y dessine le portrait des missionnaires jésuites, qui « ne respirent et ne regardent que la gloire de Dieu », « en partie les patrons de vos affaires [celles des sociétaires] dans le ciel, en partie les intercesseurs sur terre auprès de Dieu »⁸¹, prêts à verser leur sang et à supporter la torture jusqu’à leur dernier souffle pour faire de nouveaux chrétiens. Pour l’illustrer, Du Creux consacre près de la moitié du document à énoncer les circonstances de la mort de dix missionnaires⁸². « Certains d’entre eux [...] ont subi dix-sept heures le martyre de l’eau bouillante en haine et en moquerie du baptême⁸³ », écrit-il. L’évocation du martyre et de la haine de la foi, ainsi que l’emploi des mots « patrons » et « intercesseurs », indiquent que l’historien confère d’emblée le statut de martyr à ses confrères.

C’est donc à travers ces portraits d’hommes que les *HC* racontent les méthodes, les difficultés et les succès des missions jésuites de Nouvelle-France. Du Creux écrit en effet dans sa préface que la Nouvelle-France est un sujet « mince » et « horrible à traiter »⁸⁴ parce qu’elle n’offre aucune des réalités propres aux sociétés civilisées, qui font habituellement l’objet de l’histoire, tels les discours, la paix, les guerres, les traités, etc. Selon cette prémisse, « [l]a narration se restreindrait aux travaux et aux souffrances de quelques Pères de la Compagnie de Jésus, à la constance des catéchumènes et des néophytes à accepter et à garder la foi⁸⁵ ». Paradoxalement, l’auteur déclare plus loin que « ne manqueront pas entièrement les discours, soit militaires, soit civils. Quelques-uns seront rendus en leurs lieux, admirablement construits,

⁸⁰ « Aux illustrissimes messieurs de la Compagnie des Indes occidentales des deux Amériques, méridionale et septentrionale, du Cap Vert et du Sénégal », *HCNF* 0, p. 4 ; « Exhibet enim Christianam fidem in has terras iuris vestri, mirabiliter propagatam, & Ecclesiam nascentem ex plerisque sanctissimis Christianis conflata, cum ex adultis ferventissimis, tum ex parvulis Christi fonte elutis » (« Illustrissimis viris Societatis Indiæ occidentalis, utriusque Americæ meridionalis et septentrionalis, Capitis viridis et Senegæ », *HC*, f^o aa r^o-v^o).

⁸¹ « Aux illustrissimes messieurs de la Compagnie des Indes occidentales », *HCNF* 0, p. 4-5 ; « Patres Societatis nostræ unam Dei spirent spectentque gloriam [...]. Erunt hi omnes negotiorum vestrorum partim in cælo patroni, partim apud Deum è terris Procuratores » (« Illustrissimis viris Societatis Indiæ occidentalis », *HC*, f^o aa v^o-[aa ij r^o]).

⁸² Jean Brébeuf, Gabriel Lalemant, Charles Garnier, Noël Chabanel, Antoine Daniel, René Ménard, Anne de Noue, Isaac Jogues, Jacques Buteux, Léonard Garreau.

⁸³ « Aux illustrissimes messieurs de la Compagnie des Indes occidentales », *HCNF* 0, p. 4 ; « Horum quidam ut fidem Christianam foverent, ac propagarent, horis septemdecim aquis ferventibus in odium ludibriumque baptismi » (« Illustrissimis viris Societatis Indiæ occidentalis », *HC*, f^o aa v^o).

⁸⁴ « Préface », *HCNF* 0, p. 9 ; « quasi propè oleum & operam perditurus essem, qui argumentum tam exile idem, & tam horridum tractandum susciperem » (« Præfatio », *HC*, f^o [é iij r^o]).

⁸⁵ « Préface », *HCNF* 0, p. 9 ; « ubi Patrum aliquot è Societate IESU labores & ærumnas ; Catechumenorum Neophytorumque in fide suscipiendâ retinendâ-ve constantiam enarraveris » (« Præfatio », *HC*, f^o [é iij v^o]).

surtout au temps ou [sic] nos Français auront acquis les langues de ces nations⁸⁶ ». Car si les catéchumènes et les néophytes font preuve de qualités admirables en matière de foi, c'est bien sûr parce qu'ils ont été touchés par les mots et par le message que les pères ont su transmettre. Ce sont eux, les héros des *HC* : Du Creux veut « faire mémoire, parmi un millier d'autres choses, spécialement de ces hommes apostoliques⁸⁷ », « [d]es vénérables serviteurs de Dieu dont [il] raconter[a] ici les actions⁸⁸ ». Les pages liminaires proposent donc une histoire chrétienne, qui raconte la grandeur des missionnaires ; leurs succès et leur héroïsme sont mis en évidence par l'exemplarité ou par la cruauté sauvage des Amérindiens, relégués au rôle de faire-valoir.

Un sujet qui se justifie par son essence sacrée

Pourtant, le tableau que Du Creux brosse de la situation est sombre. Les obstacles que doivent surmonter les pères sont nombreux : la précarité matérielle, le nomadisme des peuples visés par l'évangélisation et l'acharnement des Iroquois à détruire ces derniers. Alors pourquoi écrire cette histoire ? Parce qu'« il ne nous appartient pas de connaître les temps et les moments que le Père a marqués dans sa puissance⁸⁹ », affirme d'abord Du Creux en citant la Bible. Malgré les difficultés posées par les mœurs et le nomadisme, les Jésuites tentent de sédentariser les Amérindiens, qui manifestent leur intérêt pour la foi et la culture des Français. Il est donc permis d'espérer une grande réalisation de Dieu, d'autant plus qu'on peut lire dans les Écritures que « [I]es grandes choses ont toutes des commencements modestes, de sorte qu'une petite source s'accroît jusqu'à devenir un fleuve⁹⁰. » C'est par ailleurs un devoir que de ne pas oublier l'héroïsme et le sacrifice des pères morts « pour une œuvre aussi sainte⁹¹ », ni les âmes généreuses grâce auxquelles

⁸⁶ « Préface », *HCNF* 0, p. 10-11 ; « Ceterum, non planè deerunt Orationes, seu militares, seu civiles : reddentur nonnullæ suis locis, mirum in modum moratæ, præsertim ex quo tempore vernaculam gentis linguam Galli nostri arripuerunt » (« Præfatio », *HC*, f^o í ij r^o).

⁸⁷ « Préface », *HCNF* 0, p. 9 ; « ita, quales quales res sint, haud iniucundam fore earum commemorationem, tum aliis passim, tum verò maximè hominibus Apostolicis iis, » (« Præfatio », *HC*, f^o í r^o).

⁸⁸ « Préface », *HCNF* 0, p. 12 ; « nihil me præiudicati afferre velle, quod ad venerabiles servos Dei, quorum hîc res gestæ attexuntur » (« Præfatio », *HC*, f^o í iij v^o).

⁸⁹ « Préface », *HCNF* 0, p. 9 ; « Ego contrà, iam tum in suscepto consilio obfirmatus, aiebam. Ut nostrum non sit nosse tempora vel momenta, quæ Pater posuit in sua potestate » (« Præfatio », *HC*, f^o [é iij v^o] ; Du Creux cite *Ac* 1, 7).

⁹⁰ « Préface », *HCNF* 0, p. 9 ; « rerum præstantissimarum ferè quarumlibet initia, tenuia esse : et nostræ fortè ætati reservari à Deo, ut *fons parvus cresceret in fluvium* » (« Præfatio », *HC*, f^o [é iij v^o] ; Du Creux cite *Est* 10, 6).

⁹¹ « [I]l n'est pas supportable de laisser périr la mémoire de tant d'hommes, même de ceux qui non seulement par leurs sueurs, mais aussi par leur sang, ont arrosé ce sol infertile, ni la mémoire des hommes qui consacrent leurs biens et continuent de le faire pour une œuvre aussi sainte, ou de ceux qui la soutiennent de leur autorité et de leurs avis » (« Préface », *HCNF* 0, p. 10) ; « minimè tamen ferendum esset, interire nomina & memoriam tantorum virorum, vel

la mission se poursuit. Pour ajouter du poids à cet argument, l'auteur illustre que l'histoire permet à la mémoire de vivre en citant deux ouvrages récemment parus sur l'héroïsme d'autres missionnaires jésuites et bien reçus du public⁹². Du Creux explique enfin que les débuts lents des travaux de ses confrères sont attribuables au contexte linguistique difficile ; cependant, « après avoir presque désespéré du succès, le fruit apparaît merveilleusement⁹³ ». À ce facteur s'ajoute un bilan peu encourageant des affaires chrétiennes en Nouvelle-France lors de l'arrivée des Jésuites, en 1625 : à cause des hérétiques, tout était à faire et « rien de ferme ne se trouvait encore établi⁹⁴ ». Dans de telles circonstances, le succès des missionnaires apparaît encore plus admirable et digne de faire l'histoire.

Au prix d'un labeur patient, de courage et d'abnégation, l'évangélisation des païens amérindiens se concrétise, lentement mais sûrement. Il est justifié d'en écrire l'histoire parce que ce projet relève du plan divin et que, à ce titre, il faut se souvenir de ceux qui se consacrent corps et âme à réaliser la volonté de Dieu. La déclaration de respect des décrets du pape Urbain VIII sur la sainteté, ajoutée à la fin du document, signale la présence d'un discours hagiographique dans les *HC* qui scelle le caractère sacré de cette histoire.

L'ombre et la lumière

Repartir de zéro pour évangéliser des esprits volages, affronter « moins des troncs et des broussailles, [...] que des bêtes et des hommes primitifs voués à toute sorte de sauvagerie⁹⁵ », verser son sang en sacrifice, voilà un aperçu assez déprimant de la mission jésuite. Pourtant, Du Creux se donne pour mandat d'en dégager la beauté par son style :

eorum qui non sudoribus modò suis, sed etiam cruore, malignum solum illud rigaverunt ; vel eorum qui suas opes in tam pium opus pergunt effundere ; vel eorum qui suâ auctoritate, suisque consiliis benè cœpta promovent » (« Præfatio », *HC*, f^o i r^o-v^o).

⁹² Il s'agit des ouvrages de Nicolas Trigault (*De christianis apud Iaponios triumphis*, Munich, Raphael Sadeler, 1623) et de Philippe Alegambe et Jean Nadasi (*Heroes et victimae charitatis societatis Iesu*, Rome, Lazzari Varese, 1658).

⁹³ « Préface », *HCNF* 0, p. 11 ; « sementem sanè asperam consecuta est illicò messis uberior : ut cùm ante annos circiter quindecim, aut etiam pauciores, de rei summâ penè desperaretur, nunc constet egregie fructus » (« Præfatio », *HC*, f^o i ij r^o).

⁹⁴ « Préface », *HCNF* 0, p. 12 ; « Ita, anno huius seculi quinto & vicesimo nutabant adhuc omnia, donec firmioribus præsiidiis stabilita res est » (« Præfatio », *HC*, f^o i iij r^o).

⁹⁵ « Préface », *HCNF* 0, p. 10 ; « Canadensibus autem nostris cùm eadem pericula immineant, illud accedit præterea sanè grave, quòd si minùs cum truncis & stipitibus [...] cum feris certè, & agrestibus hominibus, & ad omnem immanitatem proiectis agere adhuc necesse fuit » (« Præfatio », *HC*, f^o i r^o).

Quant à cette horrible face des choses, le discours est capable de la faire briller non moins que la peinture peut la rendre agréable, en déployant sous les yeux l'opposition des obscurités des buissons à la splendeur des fleurs multicolores. Dans la tragédie, les morts elles-mêmes allument un je ne sais quoi de plaisir sensible. Donc, quoi qu'il en soit de la réalité, il ne sera pas désagréable de faire mémoire, parmi un millier d'autres choses, spécialement de ces hommes apostoliques⁹⁶.

Là s'exprime l'idéal cicéronien de l'*historia ornata* recherché par la Compagnie de Jésus : soigner la qualité de l'expression et mettre en évidence les beautés de l'histoire, afin de rendre agréable la lecture d'une œuvre édifiante. De plus, l'opposition *obscurité/splendeur* s'adapte parfaitement aux besoins d'un sujet qui relève, en l'occurrence, de l'histoire chrétienne, dont le caractère est à la fois tragique (les persécutions subies par les chrétiens) et sublime (l'accomplissement du dessein divin)⁹⁷. Le jeu sur les contrastes qu'annonce Du Creux se prête également à merveille à l'amplification, un procédé rhétorique non seulement particulièrement approprié à ce type d'histoire, mais aussi étroitement associé à la rhétorique jésuite des peintures du XVII^e siècle, que Marc Fumaroli décrit comme « l'art de rendre présentes les choses absentes » en imitant la nature par l'éloquence⁹⁸. Cette « rhétorique d'imagination et d'amplification », pour reprendre la formule de Christian Jouhaud⁹⁹, suscite, dans les termes mêmes de Du Creux, le « plaisir sensible » du lecteur en mettant « sous les yeux » la « peinture » et les « fleurs multicolores ». Autre signe que l'éloquence trouve sa place dans les *HC*, les discours « admirablement construits » des Français s'expliquent par le fait que, avec le temps, les pères « ont maîtrisé plus pleinement la langue, au point qu'ils ont pu, en des assemblées publiques et non sans élégance, formuler les réflexions et les pensées qu'ils avaient conçues¹⁰⁰ ». Sur le plan stylistique, les traditions antique, chrétienne et moderne se rencontrent dans l'œuvre de Du Creux ; c'est d'ailleurs le cas des pratiques historiographiques de cette époque qui, au carrefour des

⁹⁶ « Préface », *HCFN* 0, p. 9 ; « Nam quod ad horridam illam rerum faciem attineret, ipsam quoque oratione nonnihil posse nitescere : nec minùs picturam delectare, quæ tenebricosis recessibus obscuretur, quàm quæ floridiorum colorum splendore prestringat oculos : atque ut in Tragœdiâ, mortes ipsæ nescio quo voluptatis sensu afficiant » (« Præfatio », *HC*, f^o [é iiiij v^o]-i r^o).

⁹⁷ René Martin et Jacques Gaillard, *Les genres littéraires à Rome*, Paris, Nathan, 1990, p. 143.

⁹⁸ Marc Fumaroli, *L'âge de l'éloquence : rhétorique et « res literaria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, 3^e éd., Genève, Droz, 2002 [1980], p. 678.

⁹⁹ Christian Jouhaud, « Production symbolique de "manutention" du pouvoir : le cas de Richelieu (1631-1642) », dans Laurier Turgeon (dir.), *Les productions symboliques du pouvoir (XVI^e-XX^e siècle)*, Sillery (Québec), Les éditions du Septentrion, coll. « Nouveaux cahiers du CELAT », 1990, p. 33.

¹⁰⁰ « Préface », *HCFN* 0, p. 11 ; « at pòst, ubi tùm iidem, tum qui iis ex intervallo deinde successere, pleniorum linguæ cognitionem adepti sunt ; sic, ut in publicis concessibus explicare non ineptâ oratione ceperint quæ mente & cogitatione informaverant » (« Præfatio », *HC*, f^o i ij r^o).

traditions, manifestent une volonté de se renouveler sans toutefois entièrement abandonner la conception ancienne de l'histoire.

Une œuvre au service de la Compagnie de Jésus

Ce tableau de l'apostolat jésuite, d'où la beauté émerge des ténèbres, relève manifestement du genre historique chrétien tel qu'il s'inscrit dans le champ des belles-lettres. Mais comme tout ouvrage historique, les *HC* ont été rédigées à des fins précises, clairement énoncées ou implicites. Intéressons-nous pour l'instant à la visée « officiellement » annoncée par Du Creux et à la manière dont elle profite à la Compagnie de Jésus.

D'entrée de jeu, dans l'adresse au roi, l'historien implore la protection de Louis XIV au nom des Canadiens, devenus ses sujets par le baptême. Le récit de leurs malheurs justifie la demande d'envoyer des troupes pour « abattr[e] l'obstination et la cruauté des Iroquois par le fer¹⁰¹ ». L'historien soutient cette requête par des arguments qui jouent sur les devoirs, l'autorité et les ambitions du monarque. Ce dernier a une dette envers ses nouveaux sujets, dont les prières lui ont procuré « une part, et peut-être la plus grande, des dons célestes que le Dieu du ciel et de la terre [lui] a prodigués¹⁰² ». Il a aussi une dette envers le Tout-Puissant, pour avoir pu conserver la Nouvelle-France : « il y a cinq ans, écrit l'auteur, si Dieu par une providence singulière n'y avait fait obstacle, les noms français et chrétien à la fois auraient été effacés de ce continent¹⁰³ » par les Iroquois. La protection des affaires politiques et religieuses canadiennes met également en jeu l'autorité de Louis XIV : Du Creux l'invite à se montrer implacable face à « la troupe armée des voleurs qui insultent le nom français¹⁰⁴ », et à agir en accord avec ses récentes décisions concernant le Canada, soit la nomination d'un évêque et la création du Conseil souverain de la Nouvelle-France. L'historien fait enfin miroiter la perspective d'agrandir le royaume, si le roi parvient à protéger ses acquis. « Le règne du Christ et votre règne s'étendront

¹⁰¹ « À Louis XIV, Roi très chrétien », *HCNF* 0, p. 3 ; « Tu ferro Iroquiorum contumaciam atrocitatēque contundes » (« Ludovico XIV Regi christianissimo », *HC*, f^o [ã iij r^o]).

¹⁰² « À Louis XIV, Roi très chrétien », *HCNF* 0, p. 2 ; « Ecquis verò mortalium novit, Rex inclyte, num partem aliquam & fortè non exiguam cælestium munerum, quæ in te contulit confertque in dies cæli terrarūque regnator, conciliaverint tibi vota precēsque Canadensium tuorum ? » (« Ludovico XIV Regi christianissimo », *HC*, f^o [ã ij v^o]).

¹⁰³ « À Louis XIV, Roi très chrétien », *HCNF* 0, p. 2 ; « ante quinquennium, nisi singularis Dei providentia obstitisset, simul ac semel Gallicum, & Christianum nomen iis in oris excisum ibant » (« Ludovico XIV Regi christianissimo », *HC*, f^o [ã iij v^o]).

¹⁰⁴ « À Louis XIV, Roi très chrétien », *HCNF* 0, p. 2 ; « volitare sines impunè armatam latronum manum, insultantem gallico nomini » (« Ludovico XIV Regi christianissimo », *HC*, f^o [ã iij v^o]).

en long et en large. L'Évangile sera répandu par vos sujets jusqu'aux extrémités du soleil couchant, où encore aucun Européen ne s'est avancé¹⁰⁵. » En accédant au vœu de l'auteur, Louis XIV sert ainsi sa propre gloire et celle de Dieu, desquelles les Jésuites sont les instruments.

Il n'y a pas que le roi de France qui tire avantage de soutenir la colonie. Le prestige de l'évangélisation rejaillit aussi sur la Compagnie des Indes occidentales, qui en récolte d'autres bénéfices. Ayant désormais la Nouvelle-France sous son autorité, la société commerciale s'engage à faire passer, établir et entretenir des prêtres et curés, qu'elle nommera, pour la conversion des Amérindiens¹⁰⁶. Les Jésuites ont donc conscience de l'importance d'une saine collaboration entre leur ordre et les sociétaires, ainsi que de la communauté de leurs intérêts :

En effet, puisque les Pères de notre Compagnie ne respirent et ne regardent que la gloire de Dieu et que c'est Dieu lui-même qui a confié cette gloire à votre protection et à votre sollicitude, ils se tromperaient grandement en oubliant que vos intérêts sont si liés aux leurs que leurs actions et leurs paroles ne pourraient s'écarter de vous sans un extrême dommage de la chrétienté¹⁰⁷.

Autrement dit, la poursuite des missions jésuites dépend de l'appui de la Compagnie des Indes occidentales, alors que celle-ci est redevable aux religieux pour la gloire qu'elle retire de l'agrandissement de la chrétienté en plus de profiter de la position privilégiée des missionnaires, qui ouvrent la voie au commerce en contribuant à former des alliances. Pour obtenir la faveur des sociétaires et leur montrer combien l'ordre est dédié à l'évangélisation, Du Creux leur rappelle le sacrifice de ses confrères, dont « [le] sang et [la] sueur sera une semence de chrétiens, qui ne peut croître sans [la] protection et [la] défense [des membres de la compagnie]¹⁰⁸ ». Il ajoute que ce territoire, où l'on rêve encore d'une route vers l'Asie, a été concédé aux sociétaires par le Roi *Très Chrétien* et par Dieu. « On attend donc de votre illustrissime Compagnie des fruits

¹⁰⁵ « À Louis XIV, Roi très chrétien », *HCNF* 0, p. 3 ; « regnum simul Christi, simul tuum longè latèque propagabitur : Evangelium disseminabitur per subditos tuos, ad extremos usque Solis Occidentis fines, quò nullus fortè unquam Europæorum penetravit. » (« Ludovico XIV Regi christianissimo », *HC*, f^o [ã iij] r^o-v^o).

¹⁰⁶ « Établissement de la Compagnie des Indes Occidentales », *Édits, ordonnances royales, déclarations et arrêts du Conseil d'État du roi, concernant le Canada*, Québec, Desbarats, 1803, p. 41.

¹⁰⁷ « Aux illustrissimes messieurs de la Compagnie des Indes occidentales », *HCNF* 0, p. 4 ; « Cum enim Patres Societatis nostræ unam Dei spirent spectentque gloriam, cuius tutelam, & amplitudinem sollicitudini vestræ Deus ipse commisit, næ isti vehementer errarent, nisi res vestras ita rebus suis implicatas vellent, ut eas disiungi non posse, sine ultimâ Christianitatis labe, factis verbisque faterentur » (« Illustrissimis viris Societatis Indiæ occidentalis », *HC*, f^o aa v^o).

¹⁰⁸ « Aux illustrissimes messieurs de la Compagnie des Indes occidentales », *HCNF* 0, p. 5 ; « eorumque sanguis ac sudor Christianorum semen erit, quod sine præsidio, tutelâque vestrâ crescere nequit » (« Illustrissimis viris Societatis Indiæ occidentalis », *HC*, f^o [aa ij] r^o).

abondants et correspondant aux dons et aux grâces de Dieu et aux travaux des hommes pieux¹⁰⁹ », écrit Du Creux, dans l'espoir d'assurer la poursuite des missions jésuites canadiennes.

Si le roi supprime les obstacles à l'évangélisation et si la Compagnie des Indes occidentales confie aux Jésuites la conversion des Amérindiens, il faut que de nouveaux missionnaires désirent s'embarquer pour la Nouvelle-France et que des âmes généreuses s'y impliquent de quelque façon. La préface des *HC* fait office de « publicité » en ce sens, selon nous, bien que Du Creux n'interpelle personne directement à cet effet. Il présente plutôt son histoire d'une manière qui pourrait susciter les vocations de ses confrères et les dons de bienfaiteurs, d'abord en affirmant l'importance de perpétuer leur souvenir :

il n'est pas supportable de laisser périr la mémoire de tant d'hommes, même de ceux qui non seulement par leurs sueurs, mais aussi par leur sang, ont arrosé ce sol infertile, ni la mémoire des hommes qui consacrent leurs biens et continuent de le faire pour une œuvre aussi sainte, ou de ceux qui la soutiennent de leur autorité et de leurs avis¹¹⁰.

Bien que le récit des événements n'accorde pas une grande place aux bienfaiteurs, leurs noms figurent dans l'ouvrage pour immortaliser leur association à l'« œuvre aussi sainte » de la christianisation. C'est ce qui explique, selon nous, dans les pages liminaires, la présence d'une liste des membres de la Compagnie des Cent-Associés, qui avait pour mandat de soutenir l'évangélisation¹¹¹. Quant aux missionnaires, nous avons vu que le choix du genre historique pour relater leurs travaux implique la volonté de fixer dans les mémoires et de glorifier les actes de héros. Mais cette promesse suffit-elle pour supposer que l'œuvre a comme visée de recruter davantage de missionnaires pour la Nouvelle-France ? Du moins, l'auteur s'adresse bien aux Jésuites : « Certes, les ouvriers zélés ne manqueront d'y trouver de l'intér[ê]t, par la comparaison de leurs travaux avec ceux de leurs confrères¹¹² », écrit-il, des travaux d'autant plus difficiles que, contrairement aux missionnés japonais ou mexicains, les sauvages canadiens sont primitifs et n'ont aucune notion de civilisation. Du Creux pousse plus loin la comparaison en rapprochant les missions de Nouvelle-France et le prosélytisme des premiers apôtres, par l'intermédiaire des deux ouvrages qu'il évoque, les *Triumphes*

¹⁰⁹ « Aux illustrissimes messieurs de la Compagnie des Indes occidentales », *HCNF* 0, p. 5 ; « Expectantur ergo ex illustrissima Societate vestra uberes fructus, & Dei muneribus ac gratiis, piissimorumque virorum laboribus respondententes » (« Illustrissimis viris Societatis Indiæ occidentalis », *HC*, f^o [aa ij v^o]).

¹¹⁰ « Préface », *HCNF* 0, p. 10 ; « minimè tamen ferendum esset, interire nomina & memoriam tantorum virorum, vel eorum qui non sudoribus modò suis, sed etiam cruore, malignum solum illud rigaverunt ; vel eorum qui suas opes in tam pium opus pergunt effundere ; vel eorum qui suâ auctoritate, suisque consiliis benè cœpta promovent » (« Præfatio », *HC*, f^o i r^o-v^o).

¹¹¹ Voir l'article III de l'« Acte pour l'établissement de la Compagnie de cent Associés pour le commerce du Canada, contenant les articles accordés à la dite Compagnie par M. le Cardinal de Richelieu, le 29 Avril, 1627 » (*loc. cit.*, p. 3).

¹¹² « Préface », *HCNF* 0, p. 10 ; « Utique non poterit non esse iucunda gnavis operariis, laborum suorum in aliorum laboribus inspectio » (« Præfatio », *HC*, f^o i r^o).

des martyrs japonais et *Les héros et victimes de la charité de la Compagnie de Jésus*¹¹³. Ces livres bien reçus célèbrent la vertu, les dires, les actions et la grandeur d'esprit de missionnaires jésuites qui, à l'image de saint Paul, « n'ont rien fait de moins que les grands Apôtres¹¹⁴ ». L'historien ajoute que

Isaac Jogues, Jean de Brébeuf, Gabriel Lalemant, Charles Garnier, et les autres dont nous allons raconter les actions, n'on[t] rien fait de moindre que n'ont fait ces héros récents, que nous approuvons tous, chrétiens, et dont les actions pénibles demeureront à l'avenir exemptes de la dent de l'envie, pendant que les admirent et les admireront les sincères enfants de Dieu et de l'Eglise¹¹⁵.

L'aspirant missionnaire jésuite qui lit ces lignes s'imagine-t-il en héros apostolique, se sacrifiant pour le salut des « sauvages » ? Peut-être est-il attiré par le défi que représente la tâche de semer l'Évangile dans ces esprits jugés volages – « laver un Ethiopien¹¹⁶ », pour citer l'auteur –, ou encore par la perspective de souffrir en « pass[ant] [sa] vie dans des conditions abominables, continuellement expos[é] aux insultes de nations féroces non moins qu'à leurs flèches¹¹⁷ ». Peut-être même espère-t-il, de ce fait, mériter la palme du martyr ; celui-ci exerçait une véritable fascination sur les aspirants qui demandaient le Canada¹¹⁸. Nous pouvons donc supposer que, tel qu'il est dépeint par l'historien dans la préface – grand, difficile et dangereux –, le labeur apostolique en Nouvelle-France comporte des attraits pour les Jésuites désirant partir en mission.

Ainsi, selon les trois documents liminaires examinés, l'histoire racontée vise à assurer la poursuite des missions canadiennes de la Compagnie de Jésus par l'obtention d'une aide militaire,

¹¹³ Nicolas Trigault, *De christianis apud Iaponios triumphis*, op. cit. ; Philippe Alegambe et Jean Nadasi, *Heroes et victimae charitatis societatis Iesu*, op. cit.

¹¹⁴ « Préface », *HCNF* 0, p. 10 ; « Equidem ut S. Paulus de se ipse prædicabat, nihil minus se fecisse à magnis Apostolis » (« Præfatio », *HC*, f^o i v^o ; Du Creux cite 2 Cor 11, 5).

¹¹⁵ « Préface », *HCNF* 0, p. 10 ; « ita nihil per hyperbolen dixero, si asseruero nihil minus fecisse Isaacum Joguesium, Ioannem Brebeufium, Gabrielem Lelemantium, Carolum Garnerium, aliisque quorum res persequimur, quàm fecerint Heroës illi nostri recentes, quorum gloriæ Christiani omnes favemus, quorumque facta ardua ab invidentiæ dente intacta deinceps, suspiciunt suspiciëntque sinceri filii Dei, atque Ecclesiæ » (« Præfatio », *HC*, f^o i v^o).

¹¹⁶ « Préface », *HCNF* 0, p. 11 ; « Æthiopem propè lavare credebantur gnavi illi operarii » (« Præfatio », *HC*, f^o i ij r^o).

¹¹⁷ « Préface », *HCNF* 0, p. 11 ; « qui [gnavi illi operarii] ærumnosam vitam infestis locis trahebant, ferarum gentium contumeliis æquè, & iaculis continenter propositi » (« Præfatio », *HC*, f^o i ij r^o).

¹¹⁸ D'après l'étude de Giovanni Pizzorusso sur les *litteræ indipetæ* des Jésuites français au XVII^e siècle, concernant les missions d'Amérique française, le désir de martyre constitue un facteur stimulant des vocations missionnaires pour la Nouvelle-France (« Le choix indifférent : mentalités et attentes des Jésuites aspirants missionnaires dans l'Amérique française au XVII^e siècle », *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, vol. 109, n^o 2, 1997, p. 891). Timothy G. Pearson, sur la sainteté en Nouvelle-France, explique que le martyre est un scénario qui donne sens à la mission. Il constituait même une attente du missionariat : « Martyrdom was a central element of the world of the seventeenth-century missionary in New France. Jesuits were conditioned to expect it, recognize it, and perhaps even strive for it » (« Evangelism : Martyrdom », *Becoming Holy in Early Canada*, op. cit., p. 61).

logistique et religieuse. On peut toutefois se demander si ces requêtes sont à l'origine du projet des *HC* ou si elles procèdent d'un regard rétrospectif sur l'œuvre. La préface a vraisemblablement été composée en 1659 : elle cite en effet l'ouvrage d'Alegambe et Nadasi paru en 1658, et fait mention d'un Français capturé par les Anglais, à Port-Royal, cinq ans plus tôt, en 1654¹¹⁹. Quant à elle, la permission d'imprimer a été accordée en novembre 1660. L'adresse à Louis XIV est cependant datée de 1663, et la Compagnie des Indes occidentales, à laquelle est dédiée l'œuvre, a été fondée en 1664.

Nous savons que le besoin de soutenir l'évangélisation était bien antérieur à la publication de l'ouvrage. Depuis 1634, les missionnaires priaient leur supérieur en France d'augmenter leurs effectifs afin de répondre à l'intérêt des Amérindiens pour les enseignements catholiques. Or, en 1642, la situation évolue : le père Barthélémy Vimont informe son supérieur de la captivité du père Isaac Jogues ainsi que des torts que les Iroquois causent à l'évangélisation et « au commerce de ces Messieurs¹²⁰ ». En 1643, il sollicite « quelque secours de la France¹²¹ » pour conserver la foi et le commerce en Nouvelle-France ; le père Le Jeune est même envoyé en France pour plaider la cause. Cet appel à l'aide est renouvelé dans le premier chapitre de la *Relation* de 1659-1660¹²² et dans l'épître que Paul Le Jeune adresse au roi en 1661, de laquelle Du Creux a repris les arguments du salut et de l'autorité dans son propre texte dédicatoire¹²³. Il est donc évident que, au moment de la parution des *HC*, les missions nécessitaient un soutien important depuis longtemps, non seulement

¹¹⁹ « Au point où toute [sic] en Nouvelle-France était en train de s'écraser comme un navire mal construit, ce que tout le monde a cru à tort il y a cinq ans, lorsque les Anglais au poste de Port-Royal en Acadie s'en prirent à un Français de foi vacillante, sans grande résistance » (« Préface », *HCNF* 0, p. 10 ; « Præfatio », *HC*, f° 1^o Ce Français est Charles de Saint-Étienne de la Tour, capturé en 1654 (George MacBeath, « SAINT-ÉTIENNE DE LA TOUR, CHARLES DE (1593-1666) », *Dictionnaire biographique du Canada, op. cit.*, <<http://www.biographi.ca/fr/bio/saint-etienne-de-la-tour-charles-de-1593-1666-1F.html>> (consulté le 24 février 2016).

¹²⁰ Barthélémy Vimont, *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France en l'année 1642. Envoyée au R. P. Jean Filleau provincial de la Compagnie de Jésus en la province de France*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1643, p. 5.

¹²¹ Barthélémy Vimont, *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France en l'année 1642 & 1643. Envoyée au R. P. Jean Filleau provincial de la Compagnie de Jésus, en la province de France*, Paris, Sébastien Cramoisy et Gabriel Cramoisy, 1644, p. 3.

¹²² Jérôme Lalemant, « De l'estat du pais en general », *Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable aux missions des pères de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle France és années mil six cent cinquante neuf & mil six cent soixante. Envoyée au R. P. Claude Boucher, provincial de la province de France*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1661, p. 1-25.

¹²³ Le Jeune requérait le roi de secourir ses sujets au Canada, arguant le danger qui guettait les noms français et catholique, liant le salut des peuples de Nouvelle-France et celui de Louis XIV, l'invitant à défendre en Amérique la réputation d'autorité qu'il avait acquise en Europe (Paul Le Jeune, « Epistre », *Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable aux missions des pères de la Compagnie de Jésus, en la Nouvelle France, és années 1660 & 1661. Envoyée au R. P. provincial de la province de France*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1662).

pour la christianisation, mais aussi parce qu'elles représentaient un lieu de rencontres et d'alliances franco-amérindiennes essentielles à la bonne marche de la colonisation et du commerce, comme le montrent les *Relations*¹²⁴.

Cependant, outre la demande de secours, les pages liminaires évoquent d'autres sujets liés aux intérêts des Jésuites et qui témoignent, selon nous, d'une visée implicite de l'œuvre, comme nous le verrons plus longuement dans l'analyse de l'*ethos*. Mentionnons pour l'instant que ces sujets touchent la sainteté de certains missionnaires, les conflits franco-anglais, les tensions entre catholiques et calvinistes, la compétition entre la Compagnie de Jésus et les Récollets, l'orthodoxie de la méthode évangélisatrice des Jésuites, leurs positions théologiques et, enfin, leur intégrité. Au cours de la première moitié du XVII^e siècle, toutes ces questions concernent et affectent, à divers degrés, l'image institutionnelle de l'ordre religieux. Elles ont vraisemblablement joué un rôle dans l'élaboration du projet des *HC* ; reste à voir si l'auteur les a mises au service des missions canadiennes dans l'œuvre, ce que les liminaires invitent à croire, ou si, à l'inverse, les missions servent de prétexte pour faire l'apologie de la Compagnie de Jésus sur ces questions. Malheureusement, nous ne disposons à ce jour d'aucun document officiel qui permette d'établir avec certitude pourquoi et quand la Compagnie de Jésus a décidé de faire rédiger une histoire de ses entreprises en Nouvelle-France. Selon Robinson, c'est en 1643 qu'on aurait confié à Du Creux le mandat de réécrire les *Relations* en latin, à Bordeaux, afin d'exercer une plus grande influence dans les milieux lettrés¹²⁵. La source de cette information n'est pas précisée, mais la date avancée par Robinson s'accorde avec nos observations sur les besoins des missionnaires.

¹²⁴ Du Creux réécrit de nombreux passages où les missionnaires participent aux conseils et à la négociation de traités ; ils ont donc un rôle important dans l'établissement et la santé des relations franco-amérindienne.

¹²⁵ « Although written by men of education and often of superior ability, and widely read in France, the *Relations* do not seem to have attracted attention in the literary world. Canada was remote and unknown, and when noticed was mentioned with contempt. Literary men drew their material from the classics of Greece and Rome. At an early date, therefore, the French Jesuits decided that the record of their Canadian missions, retold in Latin, the universal language of international intercourse, might appeal to a more cultivated circle of readers, and exert a greater influence. Du Creux was chosen for this task ; and as early as 1643 he was established in Bordeaux—the city of Ausonius and Montaigne—in the capacity of official historian. Here he spent his time translating suitable passages from the *Relations*, occasionally interviewing those who returned from New France, and collecting other material, but always working under censorship, and according to the direction of, his Superior » (Percy J. Robinson, « Introduction », *loc. cit.*, p. xii).

Les chapitres de cette première partie donnent lieu au constat suivant : malgré les efforts déployés par Du Creux, choisi pour rédiger cette grande histoire chrétienne en raison de ses qualités littéraires, son érudition et son jugement, l'interprétation du projet des *HC* a souffert, au fil des siècles, de l'engagement subjectif de l'auteur en faveur de son ordre et de l'évolution du statut du discours historique. Les méthodes des XIX^e et XX^e siècles qui tendent à objectiver les faits historiques et à évacuer toute subjectivité de l'auteur semblent avoir perdu de vue la manière de rédiger l'histoire au XVII^e siècle et la parenté entre histoire et hagiographie. Ceci explique les nombreux reproches portant sur la méthode historiographique de Du Creux. Le texte lui-même est tombé en désuétude à cause de sa langue, dont la connaissance a diminué radicalement au cours du siècle dernier, mais aussi parce qu'en tant que récit de seconde main, il présente aujourd'hui moins d'intérêt que les textes sources pour la connaissance des faits historiques. Par ailleurs, le volume de l'ouvrage a découragé bon nombre de lecteurs, de l'aveu même de certains commentateurs. La plupart d'entre eux se sont en fait contentés de reformuler ce que leurs prédécesseurs avaient dit, avec plus ou moins de nuances. Les images, pour leur part, ont survécu plus facilement, libres de toute contrainte linguistique et du fil de la narration. Qu'elles soient jugées plus ou moins fantaisistes et réalistes, qu'elles aient été dessinées par les témoins oculaires ou non, les gravures comptent pour beaucoup dans l'intérêt que l'on porte aujourd'hui aux *HC*, notamment en tant qu'objet d'exposition. Nous avons enfin remarqué qu'aucun commentateur – sauf Robinson et Conacher, mais dans une moindre mesure – n'a accordé beaucoup d'importance au contexte de production des *HC*, c'est-à-dire les liens entre la Compagnie de Jésus et les diverses instances liées à la colonisation de la Nouvelle-France, ainsi que les sujets d'actualité sur lesquels l'ordre religieux se prononçait par l'intermédiaire de ses publications, entre autres. Même les gravures ont été sorties de leur contexte de publication, c'est-à-dire de la lecture parallèle de l'image, paginée, et du texte qui l'accompagne.

En somme, l'œuvre rédigée par Du Creux et publiée par Cramoisy et Mabre-Cramoisy ne semble pas avoir été interprétée dans sa globalité. Sans prétendre en fournir une lecture complète, nous souhaitons approfondir la connaissance de cette histoire en accordant notre attention à l'*ethos* de l'auteur, puisque son déploiement dans l'œuvre nous révèle non seulement l'attitude de Du Creux à l'égard de sa tâche et de son sujet, mais aussi les intentions qui se trouvent derrière ce projet éditorial, et les arguments par lesquels amener le lecteur à y adhérer.

DEUXIÈME PARTIE

L'ethos

DEUXIÈME PARTIE : L'ETHOS

Afin de solliciter le soutien dont la Compagnie de Jésus a besoin pour ses missions canadiennes, Du Creux se façonne une image de soi destinée à lui conférer le crédit nécessaire pour gagner la confiance du lecteur. Cette image est formée de trois facettes qui font valoir le statut énonciatif de l'auteur en tant que Français, Jésuite et historien. Ces facettes s'organisent selon une hiérarchie qui subordonne l'appartenance nationale et institutionnelle de l'auteur à sa tâche d'historien. Dès les pages liminaires, elles servent à exposer certaines questions, développées au fil du texte, qui mettent notamment en jeu l'orthodoxie religieuse de la Compagnie de Jésus et la sainteté, encore non officielle, de certains de ses membres. Il s'agit de questions qui situent l'œuvre dans le cadre polémique suscité par les activités controversées des Jésuites français au XVII^e siècle, particulièrement celles qui se rapportent aux missions et à la théologie. Du Creux exprime des positions sur ces sujets en investissant les postures de Français, de Jésuite ou d'historien, de manière à révéler la visée implicite de l'œuvre. Ces positions se manifestent de façon évidente dans les passages où Du Creux écrit à la première personne et où il formule ses propres commentaires. Nous verrons comment se déploie l'*ethos* tridimensionnel de l'auteur à partir de ces interventions, qui orientent la lecture que les *HC* proposent des textes sources en mettant en relief certains aspects.

Cette deuxième partie de notre mémoire sera ainsi consacrée d'abord à l'expression de l'*ethos* dans les pages liminaires, puis aux marques auctoriales, présentes dans le corps de l'œuvre, qui renvoient à ces statuts énonciatifs. Les questions contextuelles qui se développent autour d'eux seront précisées au fur et à mesure, car elles entrent en jeu dans l'interprétation de la visée des *HC*. Nous verrons ensuite comment s'organisent et s'articulent ces statuts : obéissent-ils toujours à une hiérarchie ? Comment se déploie l'*ethos* dans les pages liminaires par rapport au reste de l'œuvre ? Le traitement des questions contextuelles invoquées dans l'œuvre est-il tributaire du déploiement des statuts de Français, Jésuite et historien que l'on trouve dans les pièces liminaires ? Ces considérations mèneront au second chapitre de l'étude de l'*ethos*, dans lequel nous examinerons comment la mise en relation de la structure éthique et du contexte de rédaction renseigne quant à la visée des *HC*.

Chapitre 1 : l'*ethos* dans les pages liminaires des *HC*

Adresse au roi

Constitué de six pages, le premier document liminaire contient cinq passages dans lesquels Du Creux s'exprime à la première personne, au pluriel comme au singulier, se forgeant une identité discursive d'abord collective, puis individuelle. D'entrée de jeu, par l'usage du « nous », il s'adresse à Louis XIV comme un sujet qui se confond avec l'ensemble des sujets du monarque, collectivité qui représente les mœurs civilisées et chrétiennes, par opposition à la sauvagerie des barbares (en raison de leur nomadisme relatif et leur paganisme). « Et encore si, depuis qu'elle [la Nouvelle-France] a commencé à ouvrir les yeux à l'évangile, désapprenant la barbarie, elle a adopté une grande part de **nos** coutumes, elle demeure consciente de sa rusticité devant l'éclat de Votre Majesté [...] ¹²⁶ », écrit-il. Bien que ces « coutumes » ne soient pas expliquées dans l'adresse, les objectifs évangélistes des missionnaires permettent d'en comprendre les implications : le texte de l'œuvre illustre la conviction des pères selon laquelle la foi va de pair avec la sédentarité, un gouvernement et des lois à l'européenne ¹²⁷. La citation place par ailleurs la connaissance de l'Évangile dans un rapport d'antériorité à l'adoption des coutumes françaises, tout en effectuant un clin d'œil à la méthode jésuite qui prévoit que la foi est un préalable à la civilisation. Pour eux, il s'agit de commencer par déceler et adopter certaines coutumes amérindiennes jugées compatibles avec le christianisme, pour ensuite les remodeler conformément aux coutumes et principes chrétiens dans un « processus de mimétisme

¹²⁶ « À Louis XIV, Roi très chrétien », *HCNF* 0, p. 1 ; « Ac tametsi ex quo ad Evangelii lumen aperire cepit oculos, dedocta barbariem, institutorum **nostrorum** partem iam maximam arripuit, tamen suæ sibi adhuc rusticitatis conscia, ad Majestatis tuæ fulgore animo perstringeretur, atque adeò in silvas suas refugeret ocyùs, nisi oppressa, & propè excisa à truculentissimis Iroquiis, extremo in discrimine opem tuam implorandam, ceu unius rerum suarum vindicis et restauratoris prorsùs sibi esse intelligeret » (« Ludovico XIV Regi christianissimo », *HC*, f^o à ij r^o-v^o).

¹²⁷ « [R]ien ne serait alors plus avantageux à l'établissement du christianisme dans ce pays que d'attribuer cette propriété [des terres appartenant à Noël de Puisieux de Sillery] aux indigènes nomades, qui y fixeraient leur habitation et s'y réduiraient à une vie stable » (*HCNF* 3, p. 42 ; *HC*, III, p. 222). Le passage sur l'organisation de la vie des chrétiens dans la réduction de Sillery illustre bien cette sédentarisation : les néophytes en chassent les païens et, suivant les conseils des Français, ils élisent leurs chefs, établissent des lois pour punir les pécheurs et apprennent les rudiments de l'agriculture (*HC*, IV, p. 282-291). Sur le lien entre foi et sédentarisation, voir Dominique Deslandres, *Croire et faire croire : les missions françaises au XVII^e siècle (1600-1650)*, Paris, Fayard, 2003, p. 230-276.

christianisateur » qui vise à « amener l'Autre à devenir Soi », c'est-à-dire un Français catholique¹²⁸.

C'est à cette communauté de catholiques que réfère « notre France » pour l'historien, communauté au prorata de laquelle la Nouvelle-France se compare avantageusement : d'après lui, « [p]eut-être même, à cet égard [le nombre de saints], dépasse-t-elle, aux yeux du très équitable Juge, **notre** France elle-même, puisque son petit nombre produit tant de saints et tant de chrétiens¹²⁹. » Ce groupe de chrétiens, dont fait partie Du Creux, manifeste une vive émotion devant la foi de l'Autre et la transformation qui en découle : « le rappel de tant de vertus **nous** a souvent tiré les larmes de yeux¹³⁰ », écrit l'auteur, citant des exemples de cette renaissance. S'il est possible que le dernier « nous » renvoie aussi à l'identité institutionnelle de l'historien, il reste difficile de le confirmer. En revanche, il est clair que le pronom désigne de fervents chrétiens qui sont profondément touchés par la conversion des Amérindiens.

Les trois extraits que nous venons de citer se trouvent dans le premier paragraphe qui, comme nous l'avons dit au chapitre sur le projet des *HC*, présente les néophytes amérindiens, eux aussi sujets du roi de France. En s'exprimant au « nous » dans cette partie du document, non seulement Du Creux rapproche-t-il l'Autre de soi en termes d'identité nationale et religieuse, mais il établit aussi la proximité de cet Autre avec sa propre figure. Le paragraphe suivant traite d'indigènes barbares et cruels, ennemis des peuples alliés aux Français, soit les Iroquois, que tout semble opposer aux néophytes. L'exposé des problèmes causés par ces païens en matière de foi et de politique ne présente ici aucune marque d'*ethos*. Suivant la même logique, on peut supposer qu'une telle absence signale une manière, par l'auteur (et la collectivité à laquelle il s'attache), de se distancier de cet Autre impitoyable au comportement bestial.

Sur le plan de l'*ethos*, ce paragraphe agit comme une transition vers le suivant, où Du Creux se distingue de la communauté en adoptant le « je » de l'écrivain. Il reprend cependant le dernier trait par lequel il se définissait comme membre d'une collectivité, soit la ferveur chrétienne. L'auteur se dit mû par ses sentiments chrétiens à l'égard des Canadiens : « Mais où

¹²⁸ Dominique Deslandres, *Croire et faire croire, op. cit.*, p. 307.

¹²⁹ « À Louis XIV, Roi très chrétien », *HCNF* 0, p. 2 ; « ac fortassis eo nomine superat apud æquissimum rerum æstimatorem, Galliam **nostram**, quòd pro suâ paucitate tot penè Sanctos numerat, quot Christianos » (« Ludovico XIV Regi christianissimo », *HC*, f^o ã iij r^o).

¹³⁰ « À Louis XIV, Roi très chrétien », *HCNF* 0, p. 2 ; « Omninò, persæpè lacrimas **nobis** elicit commemoratio tantæ virtutis » (« Ludovico XIV Regi christianissimo », *HC*, f^o ã iij r^o).

m'entraîne[nt] sans que j'y pense le zèle et la compassion pour les souffrances d'un peuple malheureux ? Consultez-vous vous-même, ô Roi très-chrétien, qui possédez un jugement enviable par tout Prince [...]»¹³¹ ». Le singulier lui permet plus de liberté et de spontanéité pour exprimer des émotions et les sentiments pieux qu'il veut susciter afin d'obtenir du roi une réponse favorable à sa requête de soutien des missions jésuites canadiennes. Du Creux s'exprime également au « je » pour désigner avec humilité son rôle d'historien – il ne se qualifie pas ainsi, mais l'usage à trois reprises du terme « annales » dans cette adresse pour désigner son écrit, situe son entreprise dans le registre historiographique –, exposant son projet narratif sans prétendre que celui-ci changera pour le mieux la situation qu'il dénonce. « Il **me suffit à moi** de raconter les malheurs du peuple du Canada¹³² », explique-t-il. Sa fonction relève simplement du maniement des mots, tandis que le roi peut, quant à lui, agir concrètement pour défendre la foi et ses sujets en Nouvelle-France. L'éloge du roi qu'effectue cette adresse est assorti d'une obligation d'agir que l'auteur s'efforce de formuler sans se mettre lui-même trop de l'avant. Ainsi, dans ce premier document liminaire, Du Creux se forge un *ethos* de sujet français plaidant pour une cause qui lui tient à cœur et qui relève de la responsabilité royale. Par son discours épideictique, le Jésuite cherche à prendre Louis XIV au piège de ses responsabilités de souverain. Il le fait au nom de la collectivité en insistant sur la sensibilité religieuse de cette communauté, tout en mettant en relief son rôle particulier d'« annaliste » qu'il développera davantage dans la préface, placée un peu plus loin, après la dédicace aux sociétaires de la Compagnie des Indes qui adopte, elle aussi, une perspective plus collective qu'individuelle.

Dédicace à la Compagnie des Indes

De façon analogue à l'adresse au roi, Du Creux se construit, dans cette deuxième pièce liminaire, l'image d'un auteur appartenant à une communauté, non pas nationale, cette fois, mais institutionnelle, en tant que membre de la Société de Jésus. Toutefois, à travers l'emploi du « nous » se profile un « je » par lequel l'auteur souligne la tâche qui est la sienne au sein de son

¹³¹ « À Louis XIV, Roi très chrétien », *HCNF* 0, p. 3 ; « Verùm, quò **me** æstus miserationis ærumnarum gentis miserrimæ incogitantem abripit ? Te ipse consulito, REX CHRISTIANISSIME, qui tantum consilio polles, quantum ullus Principum, si non plus quàm ullus : & sagacissimâ illâ tuâ mente expendito, quid facto opus sit » (« Ludovico XIV Regi christianissimo », *HC*, f^o [ã iiij] r^o).

¹³² « À Louis XIV, Roi très chrétien », *HCNF* 0, p. 3 ; « **Mihi** satis est gentis Canadensis calamitates, stylo expressisse » (« Ludovico XIV Regi christianissimo », *HC*, f^o [ã iiij] r^o).

ordre quant à la réalisation de l'ouvrage : « **Nous** publions donc cette Histoire, écrit-il aux sociétaires, persuadé non par le seul Supérieur de **notre** Compagnie ; **je** mentirais à coup sûr, si **je** ne voyais le lien qu'elle a avec vos intérêts¹³³. » Si l'auteur recourt au « nous » de modestie pour parler de la publication des *HC*, c'est pour indiquer qu'il est redevable à ceux qui lui ont fourni la matière du récit et que l'œuvre n'est pas le fruit de son seul travail, mais de celui de la Compagnie de Jésus, à laquelle il affiche son appartenance. En se manifestant dans la syntaxe sous la forme du pluriel, le statut de l'historien confère à l'auteur la qualité de modestie attendue par le genre, tout en le désignant comme membre d'un ordre religieux chrétien engagé dans le processus de publication d'un ouvrage. C'est toutefois par le glissement vers le singulier que l'auteur souligne le lien entre les Jésuites et les sociétaires, conscient que ce lien est bien réel et que nier son existence serait un mensonge. Le singulier pare ainsi Du Creux des attributs d'honnêteté et de lucidité.

Bien que Du Creux accorde à ses confrères la même lucidité en ce qui touche la communauté d'intérêts de l'ordre religieux et de la société commerciale, il veut surtout démontrer que les Jésuites n'ont pour seul objectif que l'évangélisation :

En effet, puisque les Pères de **notre** Compagnie ne respirent et ne regardent que la gloire de Dieu et que c'est Dieu lui-même qui a confié cette gloire à votre protection et à votre sollicitude, ils se tromperaient grandement en oubliant que vos intérêts sont si liés aux leurs que leurs actions et leurs paroles ne pourraient s'écarter de vous sans un extrême dommage de la chrétienté¹³⁴.

C'est pourquoi, dans la suite de la dédicace, il insiste sur les souffrances et les sacrifices des missionnaires pour apporter la foi, énumérant, comme nous l'avons dit, les circonstances de la mort de dix d'entre eux. Il conclut en ajoutant que « [c]eux qui survivent en Nouvelle-France de **notre** Compagnie ambitionnent la même mort et l'attendent depuis longtemps. Ils ne veulent vivre, en chassant les âmes, que s'ils meurent glorieusement et courageusement¹³⁵. » Dans ces

¹³³ « Aux illustrissimes messieurs de la Compagnie des Indes occidentales », *HCNF* 0, p. 4 ; « Hanc Historiam porro **edidimus**, suadente non uno moderatore **nostræ** Societatis, quam si rebus vestris obstrictam **negem**, profecto **mentiar** » (« Illustrissimis viris Societatis Indiæ occidentalis », *HC*, f^o aa v^o).

¹³⁴ « Aux illustrissimes messieurs de la Compagnie des Indes occidentales », *HCNF* 0, p. 4 ; « Cum enim Patres Societatis **nostræ** unam Dei spirent spectentque gloriam, cuius tutelam, & amplitudinem sollicitudini vestræ Deus ipse commisit ; næ isti vehementer errarent, nisi res vestras ita rebus suis implicatas vellent, ut eas disiungi non posse, sine ultimâ Christianitatis labe, factis verbisque faterentur » (« Illustrissimis viris Societatis Indiæ occidentalis », *HC*, f^o aa v^o).

¹³⁵ « Aux illustrissimes messieurs de la Compagnie des Indes occidentales », *HCNF* 0, p. 4-5 ; « Qui supersunt in Novâ Franciâ **Nostræ** Societatis homines eandem mortem ambiunt, & iam pridem expectant, neque vivere volunt,

deux citations, la première personne du pluriel associe l'auteur aux missionnaires dont il expose le dévouement extrême. La tournure des phrases montre cependant qu'il ne se réclame pas de leur courage ni de leur don de soi : ce n'est pas lui qui est prêt à mourir et à souffrir pour sauver les païens de Nouvelle-France, mais ses confrères. Or, en portant à l'attention du lecteur ce rapport de proximité, Du Creux se place dans une posture d'autorité sur la question des intérêts réels de son ordre ainsi que sur le prosélytisme incontestable des pères : il en parle de l'intérieur et par expérience.

Ainsi, en tant que Jésuite, Du Creux *est* l'un d'entre eux et il les *connaît* ; par conséquent, il est tout à fait en mesure d'informer le lecteur, en toute sincérité, des activités et des intentions de l'ordre et de ses membres. L'identité collective du religieux et ses qualités individuelles se mêlent de telle façon qu'il incarne la posture de l'homme vrai, dont le savoir provient de ses propres observations – d'un témoignage direct, en quelque sorte. Nous verrons d'ailleurs que l'*ethos* de l'historien profite de cette posture. Signalons pour l'instant que le lien entre celle-ci et les activités des Jésuites, dans la dédicace, évoque une question contextuelle importante. Pourquoi, en effet, faire valoir que les missionnaires « ne respirent et ne regardent que la gloire de Dieu » pour demander la protection et la défense des sociétaires ? « [L]eur sang et leur sueur sera une semence de chrétiens, qui ne peut croître sans votre protection et votre défense¹³⁶ », écrit en effet Du Creux. Il semble que l'auteur ressente le besoin de faire l'apologie des siens en évacuant les doutes qui portent sur l'intégrité des Jésuites à l'égard du commerce dans les missions canadiennes. S'il s'adresse à la société commerciale pour solliciter la défense de son ordre, c'est pour qu'elle démente l'accusation de recherche de profits qui pèse sur la Compagnie de Jésus. En 1629, le huguenot français Jacques Michel accusait le père Jean de Brébeuf de s'intéresser davantage au commerce des peaux qu'au salut des âmes des Amérindiens¹³⁷. Les auteurs des *Relations* se sont attachés à réfuter cette accusation à quelques reprises durant la

nisi ut, dum venantur animas, gloriosè ac fortiter moriantur » (« Illustrissimis viris Societatis Indiæ occidentalis », *HC*, f^o [aa ij] r^o).

¹³⁶ « Aux illustrissimes messieurs de la Compagnie des Indes occidentales », *HCNF* 0, p. 5 ; « eorumque sanguis ac sudor Christianorum semen erit, quod sine præsidio, tutelâque vestrâ crescere nequit » (« Illustrissimis viris Societatis Indiæ occidentalis », *HC*, f^o [aa ij] r^o).

¹³⁷ « Ouy, ouy, convertir les Sauvages, mais plustost pour convertir les castors », disait Michel au cours d'une dispute avec Brébeuf rapportée dans Samuel de Champlain, *Les voyages de la Nouvelle France occidentale, dicte Canada faits par le Sr de Champlain Xainctongeois, capitaine pour le Roy en la Marine du Ponant, & toutes les découvertes qu'il a faites en ce païs depuis l'an 1603 jusques en l'an 1629*, Paris, Louis Sevestre, 1632, partie 2, p. 261.

période couverte par les *HC* ; Du Creux en a réitéré les arguments, comme nous le verrons lors de l'analyse des marques de l'*ethos* du texte principal de l'œuvre. Mentionnons toutefois que la Compagnie des Cent-Associés, qui a précédé celle des Indes occidentales, avait signé une déclaration attestant que les pères ne prenaient aucune part au commerce, parue dans la *Relation* de 1642-1643¹³⁸ ; aussi pouvons-nous croire que les Jésuites espéraient recevoir un soutien similaire de la part des nouveaux sociétaires, d'où la requête formulée dans la dédicace. Ainsi, le passage soulignant le sacrifice ultime de certains missionnaires, en Nouvelle-France, servirait d'appui à cette requête.

Tout comme dans l'adresse au roi, Du Creux se construit un *ethos* à la fois pluriel et singulier, de façon à s'attribuer des caractéristiques auctoriales individuelles s'exprimant à travers son appartenance à un groupe. La différence du nombre ne traduit cependant pas la distinction entre identité et tâche. Contrairement à l'écrivain qui se présentait seul dans l'adresse, le projet éditorial relève ici de la collectivité religieuse à laquelle s'identifie l'auteur. Il semble en fait que le pluriel et le singulier se rencontrent pour composer la posture de crédibilité que revêt Du Creux. Plus, ils s'alimentent l'un l'autre : le « nous » est rendu véridique grâce au « je » qui ne ment pas, puisque ce dernier tire sa crédibilité de son lien identitaire avec le « nous ».

Préface

Contrairement aux deux adresses à tonalité épideictique, dans lesquelles le ton est impersonnel et la figure de l'auteur, étroitement liée aux identités française et religieuse, Du Creux s'affirme en tant qu'écrivain dans la préface : il y utilise la collectivité pour orienter la lecture de l'œuvre. C'est dans ce document que se construit le statut de l'historien, principalement dans des rubriques attendues par le genre où se précise son mandat. Le plus souvent, il y emploie la première personne du singulier et, par l'usage de lieux communs et de tournures plus personnelles, il investit les qualités généralement associées au bon historien, telles la crédibilité, la véridicité et la modestie. Le pluriel contribue à définir ce statut, mais il a ceci de particulier qu'il situe le projet auctorial dans une entreprise éditoriale collective plus

¹³⁸ Voir la « Déclaration de Messieurs les Directeurs, & Associez en la Compagnie de la Nouvelle France », jointe en clôture de la *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France en l'année 1642 & 1643* (*op. cit.*, p. [310-312]).

vaste, dépassant les frontières de la Nouvelle-France. Le « nous » instaure également un lien de proximité, entre l’auteur, ses confrères missionnaires au Canada et le lecteur, un lien qui joue sur la perspective géographique et sur les identités collectives pour orienter le regard que porte le lecteur sur les héros de l’œuvre.

L’historien et sa tâche

C’est par le singulier que se manifeste la présence auctoriale dès le premier paragraphe, qui présente le sujet de l’œuvre. Du Creux y souligne le caractère pénible d’une tâche qu’il accomplit parce qu’il est convaincu de son importance, un lieu commun des préfaces où se met en place le rapport de l’historien avec son sujet. « Quand **j**’ai commencé à écrire l’Histoire de la Nouvelle-France, raconte-t-il, beaucoup de gens très graves et dont **j**’appréciais beaucoup le jugement ont essayé de **m**’en empêcher. **Je** dépenserais inutilement **mes** efforts et **mon** huile sur un sujet aussi mince, aussi horrible à traiter¹³⁹. » Mais loin de se laisser démonter par l’âpreté de son travail, l’auteur s’y attache en raison de la sacralité d’un sujet justifié par son caractère providentiel : « Mais **moi**, affirme ainsi Du Creux, déjà confirmé dans **mon** projet d’écrire, **je** répondais : il ne nous appartient pas de connaître les temps et les moments que le Père a marqués dans sa puissance¹⁴⁰. » Selon l’historien, les missions canadiennes constituent l’un de ces temps et moments parce qu’elles se distinguent des autres missions jésuites étrangères, telles celles du Mexique ou de l’Asie. En effet, il estime qu’en Nouvelle-France, les difficultés de l’apostolat sont plus grandes du fait de la sauvagerie des missionnés. Aussi, s’il reconnaît la valeur des travaux de ses confrères dans toutes les parties du monde, Du Creux insiste sur les défis auxquels sont confrontés les héros de son œuvre : « **je** les [les Jésuites des autres missions] crois pourtant plus heureux à ce titre que ceux dont **je** vais raconter l’histoire. Ils sont en contact avec des hommes pour ainsi dire raisonnables, c’est-à-dire avec des nations déjà formées à l’humanisme¹⁴¹. » En exprimant ce point de vue, l’historien laisse entrevoir l’angle dramatique

¹³⁹ « Préface », *HCNF* 0, p. 9 ; « DUM ad Historiam Novæ-Franciæ scribendam aggressus **sum** primùm, ab eâ **me** mente revocare conabantur multi viri sanè graves, quorùmque iudicio plurimùm **tribuebam** ; quasi propè oleum & operam perditurus **essem**, qui argumentum tam exile idem, & tam horridum tractandum **susciperem** » (« Præfatio », *HC*, f^o [é iiiij r^o]).

¹⁴⁰ « Préface », *HCNF* 0, p. 9 ; « **Ego** contrà, iam tum in suscepto consilio obfirmatus, **aiebam**. Ut nostrum non sit *nosse tempora vel momenta, quæ Pater posuit in suâ potestate* » (« Præfatio », *HC*, f^o [é iiiij v^o]).

¹⁴¹ « Préface », *HCNF* 0, p. 10 ; « tamen beatos (**credo**) se se hoc nomine putaturi sunt, præ iis quorum res gestas persequi **institui**, quòd cum hominibus ferè rationem habeant, hoc est, cum Gentibus ad humanitatem pridem informatis » (« Præfatio », *HC*, f^o i r^o).

de son récit tout en affirmant son auctorialité. Alors que, dans l'adresse au roi, il signalait son impuissance à intervenir sur le terrain, il se trouve ici dans sa sphère d'action, le texte, *son* texte, où émettre son opinion peut orienter l'esprit du lecteur vers une disposition favorable au sujet.

Confirmé dans son rôle et sa tâche, Du Creux montre ensuite qu'il présente les qualités attendues d'un historien de son temps. Il lui importe particulièrement d'apparaître crédible et véridique. C'est pourquoi il assure ne pas exagérer en comparant l'héroïcité de ses confrères de Nouvelle-France à celle des missionnaires jésuites du Japon et d'Europe, déjà célébrée dans les œuvres littéraires de Trigault, Alegambe et Nadasi. « Aussi, **je** n'exagère pas en affirmant qu'Isaac Jogues, Jean de Brébeuf, Gabriel Lalemant, Charles Garnier, et les autres dont nous allons raconter les actions, n'ont rien fait de moindre que n'ont fait ces [nos] héros récents¹⁴² », écrit Du Creux. Mais il semble que marquer sa modération ne suffise pas à l'historien pour gagner la confiance du lecteur. Il évoque alors une première fois sa démarche documentaire dans un paragraphe résumant les travaux des Récollets en Nouvelle-France : « Leur ordre, au moyen de quatre prêtres, en même temps que Samuel de Champlain, prit la mer à Honfleur – ville de Normandie – à la fin de mars de l'année 1615 : Denys – **je** n'ai pas retrouvé le nom – envoyé comme commissaire, Jean Dolbeau, Joseph Le Caron, Pacifique Duplessis¹⁴³. » Puis, à la toute fin de la préface, Du Creux reconnaît l'incertitude de son savoir étymologique : « Mais, sur l'étymologie du mot Canada, écrit-il, **j'**avoue n'avoir rien trouvé d'assez certain. Il est ancien, com[me] il appert par son usage de près de soixante ans, comme **je** l'ai entendu depuis mon enfance¹⁴⁴. » Or, même si ces deux citations révèlent la faillibilité de Du Creux (et, du même souffle, une humilité qui peut susciter la bienveillance du lecteur), la simple évocation de la recherche sous-entend la probité de l'historien, soucieux de rapporter les faits et les connaissances avec exactitude, jusque dans les moindres détails et sans dissimuler ce qui relève de la supposition, pour plus de crédibilité. Cette image est nourrie par la déclaration de respect

¹⁴² « Préface », *HCNF* 0, p. 10 ; « ita nihil per hyperbolen **dixero**, si **asseruero** nihil minus fecisse Isaacum Ioguesium, Ioannem Brefeufium, Gabrielem Lelemantium, Carolum Garnerium, aliósque quorum res persequimur, quàm fecerint Heroës illi nostri recentes » (« Præfatio », *HC*, f° i v°).

¹⁴³ « Préface », *HCNF* 0, p. 12 ; « quorum ex familiâ cum Sacerdotes quatuor unâ cum illo eodem Samuele Camplenio, Horflæo (oppidum Normanniæ est) soluissent sub exeuntem Martium anni MDCXV. Dionysius (cognomen non **reperi**) Commissarius, ut vocant, futurus, Ioannes Delbellus, Iosephus Caronius, Pacificus Plessæus » (« Præfatio », *HC*, f° i iij r°).

¹⁴⁴ « Préface », *HCNF* 0, p. 12-13 ; « PORRÒ, de Etymologiâ vocis *Canada* nihil satis certi **potui** comperire : priscam quidem esse, constat ex eo, quòd illam ante annos prope sexaginta passim usurpari **audiebam** puer » (« Præfatio », *HC*, f° i iij v°).

du décret du pape Urbain VIII sur la sainteté, une rubrique qui, comme nous l'avons déjà indiqué en première partie, accompagne systématiquement les vies à partir de l'an 1625. Bien qu'il s'agisse là d'un lieu commun, l'auteur en profite pour défendre son intégrité et son autorité, en prenant littéralement le lecteur à témoin :

Mais avant de l'aborder [que **je** n'aborde l'histoire], **je** professe et [**j'**]affirme que, par obéissance au décret de notre Saint[-]Père Urbain VIII, **je** ne demande pas plus de foi de qui que ce soit à **mes** écrits qu'on n'en doit ordinairement accorder à un historien véridique ou à l'autorité et à la sincérité de ceux de qui **j'**ai reçu ce que **j'**écrirai. De la sorte, **je** ne veux rien préjuger, en ce qui concerne les vénérables serviteurs de Dieu dont **je** raconterai ici les actions, à toute déclaration de leur sainteté ou de leur bonheur éternel¹⁴⁵.

D'une part, Du Creux affirme obéir au décret papal et, par conséquent, s'en tenir à son rôle d'historien, qui est de raconter la vérité et non de proclamer la sainteté des missionnaires. D'autre part, c'est parce qu'il obéit au pape que Du Creux revendique l'autorité de l'historien et de ses sources, car cette revendication le protège contre une éventuelle accusation de transgresser les règles établies par Rome. En insistant sur ces qualités, la déclaration agit donc comme un gage de la crédibilité et de la véridicité de l'historien. Elle lui permet aussi de manifester sa prudence à l'égard de la délicate question de la sainteté des héros de son récit, en plaçant ce dernier sous le sceau de la vérité historique.

Un projet historiographique d'envergure

Les occurrences de la première personne du singulier établissent ainsi clairement le statut d'historien de Du Creux en le situant dans sa tâche, et en lui attribuant des caractéristiques auctoriales essentielles et appropriées au type de discours qu'il s'apprête à tenir. La première personne du pluriel renvoie aussi à ce statut dans certaines phrases, bien que l'œuvre soit rédigée par un seul auteur. Un tel « nous » apparaît une première fois, dans la préface, dans le contexte de l'énumération de recueils de vies saintes consacrées aux Jésuites et parues au cours du XVII^e siècle. Du Creux demande : « Qui, au moment où **nous** écrivons, n'approuve pas grandement l'entreprise, tant du P. Philippe Alegambre [sic], qui l'a commencée, que du P. Jean

¹⁴⁵ « Préface », *HCNF* 0, p. 12 ; « Antequam autem ad argumentum **aggredior, profiteor contestor**que, Decreto Sanctissimi Domini nostri Urbani VIII pariturus, non exigere **me** ut plus fidei tribuatur à quoquam, iis quæ à **me** scribentur, quàm quod tribui vulgò solet veraci Historico ; vel auctoritati sinceritatis illorum, à quibus quæ **scribo, accepi** : atque adeò, nihil **me** præiudicati afferre velle, quod ad venerabiles servos Dei, quorum hîc res gestæ attextuntur, Sanctos, Beatôs-ve declarandos pertineat » (« Præfatio », *HC*, f^o i iij r^o-v^o).

Nadasi, qui en ces derniers dix ans l'a enrichie d'un superbe Commentaire, sur *Les Héros et Victimes de la charité de la Compagnie de Jésus*¹⁴⁶ » ? Il ajoute, quelques lignes plus bas :

Aussi, je n'exagère pas en affirmant qu'Isaac Jogues, Jean de Brébeuf, Gabriel Lalemant, Charles Garnier, et les autres dont **nous** allons raconter les actions, n'on[t] rien fait de moindre que n'ont fait ces [**nos**] héros récents, que nous approuvons tous, chrétiens, et dont les actions pénibles demeureront à l'avenir exemptes de la dent de l'envie, pendant que les admirent et les admireront les sincères enfants de Dieu et de l'Eglise¹⁴⁷.

Ces occurrences de la première personne du pluriel peuvent être associées au « nous » de modestie, qui laisse entendre un rapport de reconnaissance envers les auteurs d'autres récits apparentés par le genre et par le contenu. Mais nous croyons qu'il faut y voir la volonté de mettre les *HC* sur le même pied que les ouvrages cités d'Alegambe et de Nadasi, ainsi que celui de Trigault dans le même paragraphe que la citation. Ces ouvrages racontent les travaux et la mort de pères de la Compagnie de Jésus dans différentes missions, des « héros récents » avec lesquels l'historien souligne qu'il partage une identité religieuse. Le « nous » auctorial se double d'une référence à une entreprise éditoriale plus vaste liée au « nous » jésuite, qui inclut les *HC* : un projet de mémoire collective d'envergure, mis sur pied par les Jésuites, destiné à faire reconnaître officiellement la sainteté de leurs missionnaires morts *pendant* et *pour* l'apostolat en les fixant par l'écrit dans la mémoire collective. Nous savons que l'ordre religieux, relativement jeune au XVII^e siècle, ne compte alors que peu de saints en comparaison avec des ordres missionnaires concurrents et plus anciens, par exemple les Franciscains, les Dominicains et les Augustins. Les titres des ouvrages cités par Du Creux, *Triumphes des Martyrs Japonais* et *Héros et Victimes de la charité*, invitent à penser que les Jésuites ont cherché à constituer leur propre répertoire de saints, d'autant plus que les hagiographes s'estiment capables d'influencer les enquêtes sur la sainteté en fournissant une base documentaire¹⁴⁸. Cette hypothèse trouve un appui dans les études de Jean-Claude Laborie et de Dominique Mellot, qui montrent que les

¹⁴⁶ « Préface », *HCNF* 0, p. 10 ; « quis, dum hæc **scribimus**, non probat magnoperè consilium tùm P[atris] Philippi Alegambe, qui cepit, tùm P[atris] Ioannis Nadasi, qui extremum decennium supplevit præstantis Commentarii, de *Heroibus & Victimis charitatis Societatis IESU* » (« Præfatio », *HC*, f^o i v^o).

¹⁴⁷ « Préface », *HCNF* 0, p. 10 ; « ità nihil per hyperbolen dixero, si asseruero nihil minus fecisse Isaacum Ioguesium, Ioannem Breufeum, Gabrielem Lelemantium, Carolum Garnerium, aliòsque quorum res **persequimur**, quàm fecerint Heroës illi **nostri** recentes, quorum gloriæ Christiani omnes favemus, quorúmque facta ardua ab invidentiæ dente intacta deinceps, suspiciunt suspiciéntque sinceri filii Dei, atque Ecclesiæ » (« Præfatio », *HC*, f^o i v^o).

¹⁴⁸ Éric Suire, *La sainteté française de la Réforme catholique*, *op. cit.*, p. 42 et 53.

historiens de l'ordre rédigent des ouvrages essentiellement religieux et qui servent ses intérêts, telles les vies de ses saints et les biographies de certains de ses membres dont la sainteté n'a pas encore été officiellement reconnue par l'Église¹⁴⁹.

Deux autres passages affichent le pluriel pour désigner l'acte d'écriture de l'historien. Ils figurent dans la seconde partie de la préface, où Du Creux résume les tentatives françaises de colonisation et d'évangélisation, dans toute l'Amérique, avant l'année 1625 qui marque le début de son propre récit. Ces deux passages, que nous réunissons ici, ne rapprochent pas les *HC* des vies de héros de la Compagnie de Jésus, mais relèvent plutôt du rapport de reconnaissance de l'auteur envers ceux qui ont publié sur la Nouvelle-France avant lui. Du Creux signale ainsi que son œuvre s'inscrit dans la continuité des travaux de ses prédécesseurs historiens :

Sur les événements [que **nous** avons] rappelés plus haut, qu'on voie aussi Marc Lescarbot et même Samuel de Champlain, excellent homme auquel les deux France sont bien redevables. Pour la Nouvelle surtout, les [**nos**] présentes Annales en parleront abondamment. [...] Ainsi, en l'année 1625, rien de ferme ne se trouvait encore établi, aussi longtemps que l'édifice ne possédait pas de plus solides fondements, en sorte que **nous** allons poursuivre la suite de l'*Histoire des Canadiens*, la commençant en cette année même¹⁵⁰.

En somme, le « nous » de l'historien ne porte pas tant sur celui qui rédige, que sur la relation qui le lie à d'autres écrits sur lesquels il s'appuie, par exemple ses sources. Il sera question, plus loin dans l'analyse, du rapport que Du Creux entretient avec celles-ci, et de la manière dont ce rapport profite à l'image de l'historien crédible et véridique. Pour l'instant, soulignons que les occurrences de la première personne du pluriel que nous venons d'examiner situent le travail de l'auteur parmi celui de ses collègues et, plus particulièrement, de ses confrères : le paragraphe où Du Creux place les *HC* au sein du corpus hagiographique de son ordre annonce en fait la

¹⁴⁹ Jean-Claude Laborie, « L'écriture jésuite de l'histoire, le laboratoire jésuite de l'histoire au XVI^e siècle », dans Danièle Bohler et Catherine Magnien-Simonin (dir.), *Écritures de l'histoire (XIV^e-XVI^e siècle)*, Genève, Droz, coll. « Travaux d'humanisme et Renaissance », 2005, p. 485-486, et Jean-Dominique Mellot, « Éditer l'histoire au XVII^e siècle », *Cahiers du CRHQ : livres d'Histoire, lectures de l'Histoire*, n^o 3, 2012, p. 12, en ligne, <<http://www.crhq.cnrs.fr/cahiers/3/c3a1-Mellot.pdf>> (consulté le 26 janvier 2016).

¹⁵⁰ « Préface », *HCNF* 0, p. 12 ; « illum, qui plura volet, consulat : de rebus autem eorum quos supra **memoravimus**, Marcum Lescarbotium, ac Samuelem ipsum Camplenium, virum optimum & de utraque Franciá optimè meritum, de Novâ autem maximè, ut fuse Annales **nostrî** prodent [...]. ITA, anno huius seculi quinto & vicesimo nutabant adhuc omnia, donec firmioribus præsiidiis stabilita res est, eo quo deinceps **persequemur** modo, Historiarum Canadensium seriem ab hoc ipso anno auspicientes » (« Præfatio », *HC*, f^o i ij r^o-v^o).

présence d'une visée implicite de l'œuvre que le respect du décret d'Urbain VIII empêche de revendiquer ouvertement, celle de plaider pour la canonisation des missionnaires du Canada.

Les identités, des guides de lecture

Comme dans les deux premières pièces liminaires, c'est au pluriel que Du Creux affiche dans la préface ses identités jésuite et française. La première semble cependant primer la seconde : s'il ne fait aucun doute que l'auteur s'exprime à titre de religieux dans deux des cinq occurrences, les autres cas ne permettent pas de conclure que le statut de Français a une existence propre. Ils suggèrent plutôt un statut double, celui de Jésuite français, par lequel l'historien invite le lecteur à emprunter une perspective qui met en jeu la vision des Jésuites autant que celle des Français, pour apprécier les héros missionnaires.

Sans référence à la nationalité, le « nous » qui renvoie à l'appartenance institutionnelle de Du Creux rapproche l'auteur des principaux acteurs de son histoire. Comme nous le disions au sujet de la dédicace, cette stratégie confère au propos la force de la connaissance directe et de l'expertise, en ce sens que le discours émane de l'intérieur d'un ordre religieux spécialisé dans l'apostolat. Ici, cette force s'enrichit du fait que la communauté d'identité entre Du Creux et les missionnaires du Canada agit également comme un pont entre les continents. L'auteur semble en effet se transporter lui-même en Nouvelle-France dans le passage de la préface où il résume les difficultés et les dangers de l'apostolat : après avoir évoqué la précarité des missions et l'instabilité des indigènes, il ajoute, comme s'il racontait une expérience personnelle, que « [I]a cruauté sauvage des Iroquois, contre ceux auxquels **nous** avons quelque accès, est encore acharnée à les détruire¹⁵¹. » Ce rapport plus intime établi avec le sujet contribue à la crédibilité de l'historien. Il se trouve alors dans une position privilégiée pour suggérer au lecteur un portrait de ses héros, fondé sur la proximité par l'emploi du « nous », et qui met en jeu les statuts de Jésuite et de Français.

D'abord, il explique que les missionnaires partagent le sort malheureux des néophytes canadiens, sans toutefois pousser plus loin la ressemblance entre les membres de son ordre et les « sauvages » :

¹⁵¹ « Préface », *HCNF* 0, p. 9 ; « tùm ex Iroquiorum ferinâ immanitate, quæ in eos quibuscum **nobis** illic aliqua sit consociatio, ad interneconem identidem grassetur » (« Præfatio », *HC*, f^o [é iij v^o]).

Pour ce qui est des Canadiens, bien que les apôtres [**les nôtres**] soient parmi eux menacés des mêmes malheurs, il leur arrive ceci de plus grave que c'est moins des troncs et des broussailles, parmi lesquels avec quelque raison **notre** esprit confond les hommes d'ici [depuis la France], que des bêtes et des hommes primitifs voués à toute sorte de sauvagerie qu'il leur a fallu affronter jusqu'à ce jour¹⁵².

Ainsi la communauté de religion des pères et des néophytes les expose-t-elle aux mêmes dangers, c'est-à-dire les attaques des barbares et cruels Iroquois, mais là s'arrête la similitude. Du Creux maintient une certaine distance entre les deux groupes, peut-être à cause de la nature instable qu'il prête aux Amérindiens depuis sa perspective de Jésuite français civilisé : leur nature première demeure contraire au mode de vie et aux mœurs de la civilisation, ce que suggèrent les termes « troncs », « broussailles », « bêtes » et « primitifs » employés dans la phrase. La tâche des pères consiste précisément à les sortir de la sauvagerie en leur inculquant la foi catholique, au risque de mourir pour la cause comme certains de leurs confrères. C'est pourquoi ni l'héroïsme des pères ni leur orthodoxie ne peuvent être mis en question, si on les envisage du point de vue qu'adopte Du Creux, celui du chrétien sincère :

Aussi, je n'exagère pas en affirmant qu'Isaac Jogues, Jean de Brébeuf, Gabriel Lalemant, Charles Garnier, et les autres dont nous allons raconter les actions, n'on[t] rien fait de moindre que n'ont fait ces [nos] héros récents [les missionnaires jésuites faisant déjà l'objet de vies], que **nous** approuvons tous, chrétiens, et dont les actions pénibles demeureront à l'avenir exemptes de la dent de l'envie, pendant que les admirent et les admireront les sincères enfants de Dieu et de l'Eglise¹⁵³.

Ce point de vue, nous l'associons à l'appartenance institutionnelle de l'auteur, puisqu'il parle de ses confrères, mais aussi au climat religieux français, alors tendu : la mention des « sincères enfants de Dieu et de l'Eglise » sous-entend l'existence de faux chrétiens, une lecture que permet le contexte des rivalités confessionnelles en France, au XVII^e siècle. Non seulement les Jésuites français sont-ils à couteaux tirés avec les jansénistes, sur le plan théologique, mais ils veulent aussi par tous les moyens écarter les calvinistes du contrôle de la colonie de Nouvelle-France. De plus, la région d'où vient Du Creux, la Saintonge, a connu de vives tensions avec les

¹⁵² « Préface », *HCNF* 0, p. 10 ; « Canadensibus autem **nostris** cùm eadem pericula immineant, illud accedit praeterea sanè grave, quòd si minùs cum truncis & stipitibus, quales Barbari illi à **nobis** ad hanc pene usque diem habiti sunt, nec immeritò ; cum feris certè, & agrestibus hominibus, & ad omnem immanitatem proiectis agere adhuc necesse fuit » (« Præfatio », *HC*, f^o i r^o).

¹⁵³ « Préface », *HCNF* 0, p. 10 ; « ità nihil per hyperbolen dixero, si asseruero nihil minus fecisse Isaacum Ioguesium, Ioannem Brefeufium, Gabrielem Lelemantium, Carolum Garnerium, aliòsque quorum res persequimur, quàm fecerint Heroës illi nostri recentes, quorum gloriæ Christiani omnes **favemus**, quorùmque facta ardua ab invidentiæ dente intacta deinceps, suspiciunt suspicièntque sinceri filii Dei, atque Ecclesiæ » (« Præfatio », *HC*, f^o i v^o).

protestants, ce qui explique en partie pourquoi l'historien n'éprouve visiblement aucune amitié pour eux lorsqu'il s'y réfère dans l'œuvre¹⁵⁴. Admirés par les chrétiens sincères, les missionnaires sont donc, par association, aussi de vrais chrétiens. L'auteur complète le portrait de ses héros en liant leur nationalité et la méthode évangélicatrice des Jésuites, qui sous-tend la connaissance linguistique (car enseigner la foi avec les mots de l'Autre l'attirera mieux à soi) : « Quelques-uns [des discours] seront rendus en leurs lieux, admirablement construits, surtout au temps ou [sic] **nos** Français auront acquis les langues de ces nations¹⁵⁵. » De toute évidence, les Français en question sont les missionnaires. L'identité jésuite en soi transcende cependant les frontières géographiques : les membres de la Compagnie de Jésus viennent en effet de divers pays, et leur allégeance va au pape plutôt qu'aux rois. Dans la France gallicane, cela ne va pas sans causer quelque grief, comme l'explique Alain Guillermou, car « la Compagnie forme un groupe qui se juge en marge sinon au-dessus de toute hiérarchie, et, partant, elle s'oppose aux intérêts légitimes que les hiérarchies nationales, ici ou là, défendent¹⁵⁶ ». Pourtant, Du Creux a l'intention d'ériger des Jésuites en héros nationaux.

Insister sur la nationalité des missionnaires, sur leurs mœurs civilisées et sur l'intégrité de leur foi, montre ainsi qu'ils font de bons agents civilisateurs, capables de former des sujets français, dans l'intérêt de la chrétienté *et* de leur pays. Ce portrait des Jésuites étant dessiné à la première personne du pluriel, il s'applique aussi à Du Creux, par extension, et ajoute au crédit que lui confère déjà son statut d'historien. En s'exprimant en tant que Jésuite et Français, il apparaît bon juge des qualités de ses confrères et de leur compétence à « former » de nouveaux sujets du roi Louis XIV.

L'ethos, l'auteur, le projet et le lecteur

Bien que nettement plus centrée sur le travail historiographique que les deux adresses qui la précèdent, la préface se déploie selon une logique énonciative similaire : le singulier ne renvoie qu'à la personne de l'historien pour définir sa tâche et pour le parer de qualités susceptibles de lui faire gagner la confiance du lecteur, tandis que le « nous » souligne

¹⁵⁴ Sur le protestantisme en France au XVII^e siècle, voir notamment Patrick Cabanel, *Histoire des protestants en France : (XVI^e-XXI^e siècle)*, Paris, Fayard, 2012, 1502 p.

¹⁵⁵ « Préface », *HCNF* 0, p. 11 ; « reddentur nonnullæ suis locis, mirum in modum moratæ, præsertim ex quo tempore vernaculam gentis linguam Galli **nostri** arripuerunt » (« Præfatio », *HC*, f^o i ij r^o).

¹⁵⁶ Alain Guillermou, *Les Jésuites*, 6^e éd., Paris, PUF, coll. « Que sais-je », 1992 [1961], p. 43.

l'appartenance de Du Creux à la nation française ou à la Compagnie de Jésus. Cependant, le pluriel contribue à lier plus étroitement l'auteur à son projet : les occurrences du « nous » permettent ainsi à Du Creux de parler du sujet et de la visée de son œuvre tout en renforçant sa crédibilité. Les marques de la première personne du pluriel dévoilent en effet, d'une part, le caractère ambitieux du projet littéraire : en apparentant les *HC* à d'autres discours hagiographiques sur des missionnaires jésuites morts en martyr, ces marques révèlent la visée implicite des *HC* de canoniser les pères morts en Nouvelle-France. De cette façon, l'historien n'assume pas seul la responsabilité de ce discours qui, du reste, n'émane pas que de lui, mais d'un ensemble de sources antérieures, dont l'existence est sous-entendue par le « nous » de modestie. D'autre part, si un tel projet éditorial sert sans l'ombre d'un doute les intérêts de la Compagnie de Jésus, ceux du roi de France ne sont pas en reste, comme le suggère le portrait que Du Creux fait de ses confrères. En invoquant la double identité jésuite et française, qu'il partage avec eux, il invite le lecteur à considérer que les missionnaires sont les mieux placés pour évangéliser et franciser les Amérindiens, et que lui-même est le meilleur porte-parole de la fierté d'être jésuite et Français.

Ainsi les occurrences du « nous » servent-elles l'image auctoriale de Du Creux, mais elles renseignent davantage sur le projet éditorial, selon nous, en ce qu'elles permettent de conclure l'existence d'une visée implicite de canonisation qui s'avère fondamentale pour comprendre le sens global des *HC*. Cette finalité, tout importante qu'elle soit, cohabite avec la visée officielle annoncée dans les deux adresses, c'est-à-dire le besoin de secours pour assurer le maintien de la présence française et missionnaire en Nouvelle-France. La conjonction des statuts de Jésuite et de Français qui transparaît dans l'usage de la première personne du pluriel harmonise les deux visées, montrant qu'en promouvant la sainteté de Jésuites français, on glorifie la Compagnie de Jésus en même temps que la France, tout en servant les intérêts royaux, commerciaux et ceux des religieux. Or, nous avons indiqué que les contours de l'identité de Jésuite sont plus nets que ceux de l'identité de Français, puisque l'appartenance religieuse de Du Creux s'affirme de manière beaucoup plus franche que sa nationalité dans les occurrences du « nous ». Ceci invite à induire une hiérarchie des statuts qui, si elle se confirme dans l'ensemble de l'œuvre, pourrait s'appliquer aussi aux visées.

L'ordre même des pièces liminaires semble suggérer une progression cumulative dans la superposition des facettes identitaires que revendique l'auteur : d'abord en tant que Français,

puis comme Jésuite, pour finalement apparaître comme un historien dont le projet dépend justement de ses autres statuts. Il n'est donc pas surprenant que, dans la préface, malgré l'usage du « nous » que nous avons signalé, l'auteur juge nécessaire de s'exprimer, dès les premiers mots au singulier, en tant qu'historien : « Quand j'ai commencé à écrire l'Histoire de la Nouvelle-France, beaucoup de gens [...] ont essayé de **m'**en empêcher¹⁵⁷. » Le seul à se manifester au « je », ce statut est pleinement assumé par Du Creux, qui profite de cet espace individuel pour investir les qualités qu'il juge nécessaires à son travail d'écriture. Par définition, le singulier ne peut se rattacher qu'à une entité et, par conséquent, le statut qui y est associé est plus proche de l'auteur. Du Creux se présente ainsi d'abord et avant tout comme un historien, ce que confirment les statistiques : dans le texte latin de la préface, nous avons relevé 22 occurrences de la première personne du singulier contre 11 du pluriel. Considérant ensuite l'évidence avec laquelle s'affiche l'appartenance religieuse de l'auteur, qui n'hésite pas à souligner le lien de confrérie qui l'unit aux missionnaires du Canada, le statut de Jésuite arrive au deuxième rang. Moins marqué, presque flou dans la préface, celui de Français se superpose enfin aux deux autres. Cette hiérarchie n'a d'ailleurs rien d'étonnant si l'on tient compte de la structure de la Compagnie de Jésus, où chaque individu occupe une fonction donnée au sein d'un ordre international qui donne son allégeance d'abord au pape, puis aux rois. On peut donc en conclure que Du Creux se présente – selon un ordre d'importance inverse au déploiement des pièces liminaires – comme un historien jésuite français.

L'ensemble des trois pièces liminaires montre une construction progressive de l'*ethos*, où les adresses préparent en quelque sorte le terrain pour la préface. Leur ton est impersonnel puisque, par nature, elles sont destinées à louer le destinataire. L'*ethos* qui s'y met en place est celui du sujet et du religieux au service des entreprises royales et françaises, qui laisse poindre des qualités associées à la figure de l'écrivain. Ces qualités reçoivent naturellement une plus grande attention dans la préface, où Du Creux affirme son statut auctorial et développe une

¹⁵⁷ « Préface », *HCNF* 0, p. 9 ; « DUM ad Historiam Novæ-Franciæ scribendam **aggressus sum** primùm, ab eâ **me** mente revocare conabantur multi viri sanè graves » (« Præfatio », *HC*, f^o [é iiij r^o]).

stratégie éthique fondée sur un usage du singulier et du pluriel mettant en relief une hiérarchie des statuts, stratégie dont on peut présumer la reprise dans le corps de l'œuvre. Si la hiérarchie ne se dégage que de la préface, les modalités de distribution des statuts s'accordent dans les trois documents liminaires analysés : le singulier pour les qualités et l'acte d'écriture de l'historien, le pluriel pour faire en sorte que la crédibilité de l'historien profite des identités collectives qui précisent le projet éditorial.

Nous avons signalé dans ce premier chapitre les questions contextuelles soulevées par certaines occurrences de la première personne. Elles portent essentiellement sur l'apologie des pères de la Compagnie de Jésus : méthode évangélisatrice, défense de l'intégrité, rivalités religieuses, disputes théologiques, allégeance nationale et sainteté des missionnaires. La suite de l'analyse s'intéressera également aux liens entre ces questions et les statuts énonciatifs, ainsi qu'à la manière dont elles contribuent au façonnement de l'*ethos*.

Chapitre 2 : Les marques auctoriales dans le texte des *HC*

Puisque « la Verité est la principale partie & l'ame d'une Histoire¹⁵⁸ », tel que l'écrivait un confrère de Du Creux en 1651, l'historien se doit de gagner la confiance de son lecteur en apparaissant comme une figure d'autorité incontestable. Les moyens auxquels il recourt, dans le corps de l'ouvrage, pour construire cet *ethos* mettent en jeu ses propres vertus et la crédibilité de ses sources, ainsi que l'adéquation entre celles-ci, l'enseignement que veut transmettre l'œuvre et sa finalité. Dans les *HC*, le but explicite de solliciter l'aide nécessaire à la poursuite des missions canadiennes et celui, implicite, de promouvoir la canonisation de certains missionnaires, sont tributaires (du moins, en partie) de la stratégie éthique déployée par Du Creux, pour faire de son discours le témoignage véridique et pertinent du succès et de l'héroïsme des Jésuites évangélisant les Amérindiens. C'est donc l'articulation entre la façon dont l'auteur se présente lui-même, la qualité des témoignages sur lesquels il s'appuie et le message global qu'il leur confère, qui retiendra ici notre attention.

Nous avons vu que, dans les pages liminaires, Du Creux subordonne son appartenance institutionnelle et sa nationalité à sa tâche historiographique pour annoncer la substance et la visée de son œuvre, de telle manière que les identités collectives alimentent la crédibilité de l'historien. Cette stratégie annonce-t-elle celle qu'emploie l'historien dans le corps de l'œuvre ? Comment l'*ethos* constitué par Du Creux contribue-t-il à faire la preuve du succès de ses confrères et de leur sainteté ? Comme pour l'examen des pièces liminaires, nous dégagerons dans ce chapitre du mémoire les traits associés à la figure de Du Creux en nous penchant sur les occurrences énonciatives des premières personnes du singulier et du pluriel, par lesquelles il se désigne dans le texte, en fonction des statuts d'historien, de Jésuite et de Français mis en place dans les textes liminaires.

L'acte d'écriture

Qu'il se manifeste par le singulier ou par le pluriel, le statut de l'historien occupe la part la plus importante des interventions de Du Creux à la première personne, avec un peu plus de

¹⁵⁸ Jean Baptiste Saint Jure, *La vie de Monsieur de Renty*, Paris, Pierre le Petit, 1651, f^o à iij.

60% des occurrences. Parmi celles-ci, le « nous » domine largement, avec près des deux tiers des cas que nous avons identifiés. Les contextes d'utilisation du singulier et du pluriel sont pour la plupart communs : la différence entre leurs usages est en effet moins marquée dans le corps de l'œuvre que dans les pages liminaires, à l'exception de quelques cas. Aux fins d'analyse, nous distinguerons trois larges contextes d'emploi de la première personne : la narration, la mise en scène du travail de l'historien et l'apologie. La version numérisée des *HC* ne permettant pas la recherche de mots, nous avons relevé les occurrences de la première personne à partir des fichiers Word de la traduction française, en les comparant ensuite à l'original latin. Nous n'avons évidemment retenu que les situations où le texte latin présente les mêmes marques de la première personne.

L'écrivain et la narration

En tant qu'écrivain, Du Creux se montre soucieux de la lisibilité de son texte, qu'il espère agréable et facile à suivre. C'est pourquoi il propose, en utilisant la première personne, de nombreux repères, notamment terminologiques, qui déterminent des réalités propres aux indigènes de la Nouvelle-France. En plus d'apporter une touche d'exotisme, ces repères précisent le travail de l'historien et les choix qu'il fait. Ainsi l'emploi du mot « canot », largement utilisé dans les *HC* et dans les *Relations*, est-il revendiqué par la première personne du pluriel : « Arrivant à ces torrents, ils prennent leurs nacelles – les écrivains hollandais les appellent *canoæ* ; **nous** userons de la même appellation à l'avenir¹⁵⁹ », précise l'auteur.

C'est également au moyen du « nous », en général, que Du Creux opère des retours en arrière et annonce les événements afin de guider le lecteur au sein du récit. Ces repères narratifs, qui ponctuent le texte, semblent pris en charge tant par l'historien que par les auteurs des *Relations*, donc sous l'angle d'une pluralité d'auteurs ayant écrit sur le même sujet :

Il faudrait ici raconter ce que, cette année, Gabriel Druillètes a fait et remporté chez les Abénaquis et ce que les Attikamègues ont donné de preuves de leur foi à Trois-Rivières. Je m'en abstiens, en partie parce tout cela est très semblable à ce que souvent et en plusieurs passages **nous** avons rapporté, et en partie parce que **nous** interpellent les malheurs vraiment tragiques des Hurons, dont

¹⁵⁹ *HCNF* 1, p. 56 ; « Ad eos torrentes ubi deventum est, navigiola ipsi sua (Canoas Batavi scriptores appellant ; **nos** eâdem nomenclaturâ utemur deinceps) » (*HC* I, p. 49).

nous parlerons à l'avenir, laissant de côté les nouvelles de Québec, à moins qu'elles ne soient mélangées à celles des Hurons. [...] **Nous** abordons donc le sujet des Hurons¹⁶⁰.

L'œuvre est d'ailleurs présentée selon cette perspective collective dès les premières lignes du livre I, où Du Creux situe d'entrée de jeu les protagonistes amérindiens par rapport aux Écritures, suivant les thèses monogéniste et rétrogressiste : les indigènes d'Amérique descendent bien d'Adam et ont reçu la Révélation, mais le temps en a obscurci le souvenir. Ce sont ces thèses, adoptées par la Compagnie de Jésus, qui sous-tendent les principes apostoliques dont l'œuvre s'attache, entre autres, à prouver l'efficacité, comme nous le verrons. « [O]n se demande avec angoisse d'où vient une si grande et si dense obscurité occupant les esprits des barbares dont **nous nous** proposons d'écrire l'histoire¹⁶¹ », poursuit Du Creux, en rappelant le sujet de l'œuvre. Comme dans la dédicace à la Compagnie des Indes, le « nous » suggère le caractère collectif du projet éditorial. Pourtant, quelques lignes plus loin, l'auteur fait connaître ses intentions en s'appropriant le plan du récit et faisant de son activité historiographique une entreprise individuelle :

Mais il n'appartient pas à **mon** plan de raconter, aussi brièvement qu'élogieusement, ce qui a été fait par les étrangers [les Portugais et les Espagnols]. **Je** ne parlerai que des expéditions des Français, entreprises vers ces rivages septentrionaux connus comme Nouvelle-France, depuis le quarantième degré surtout jusqu'au quarante-huitième. **Je** commencerai par l'année vingt-cinquième de ce siècle, puisque dans la préface, **j'**ai résumé ce qui précédait¹⁶².

L'usage de la première personne du singulier dans ce contexte laisse entendre l'existence de deux projets éditoriaux distincts, mais emboîtés : celui des *HC*, qui fait l'éloge des missionnaires jésuites en Nouvelle-France, et celui, plus vaste, de constituer un corpus de vies édifiantes sur l'ensemble des missions de la Compagnie de Jésus, tel que nous l'avons dit dans le premier chapitre de ce mémoire. Du Creux semble ainsi considérer que, à titre d'écrivain, c'est à lui qu'il

¹⁶⁰ *HCNF* 7, p. 25-26 ; « ATTEXENDA hîc forent quæ cum Abnaquioiis suis fecit, tulîtque, etiam hoc anno Gabriel Druilletius, quæque Attikamegüii incensæ fidei documenta dedere ad Trifluvium : sed **supersedeo** : partim quia sunt hæc persimilia iis, quæ iam sæpè à **nobis** variis locis memorata sunt : partim quia **nos** vocant Huronici casus sanè Tragici, de quibus dicendum deinceps, prætermisissis rebus Kebeccensibus, nisi ubi eæ Huronicis admixtæ occurrent. Ad Huronica igitur **aggrediamur** » (*HC* VII, p. 522-523).

¹⁶¹ *HCNF* 1, p. 1 ; « Id cùm ita sit, subit sæpè demirari vehementer, undénam tanta, tàmque densa caligo mentes oppresserit Barbarorum illorum, quorum **nobis** est historia ad scribendum proposita » (*HC* I, p. 1).

¹⁶² *HCNF* 1, p. 2 ; « Sed non est instituti **mei** ea persequi, quæ pari compendio & laude gesta sunt ab exteris : de Gallorum tantùm expeditionibus **memorabo**, susceptis in oras Aquilonares eas, quæ Novæ-Franciæ nomine continentur, à gradu potissimùm quadragesimo, ad quadragesimum octavum : **ordiârque** ab anno huius seculi quinto & vicesimo, quando in Præfatione **perstrinxi** quæ antecesserant » (*HC* I, p. 3).

revient de poser les limites nationales, géographiques et temporelles du récit des *HC*, et de veiller à répondre aux attentes présumées du lectorat à l'endroit du genre historique :

Mais parce que la négociation se prolongea sur trois ans, comme on le saura par le livre suivant, **nous** allons, en attendant et laissant cette affaire de côté, porter **notre** attention sur l'histoire naturelle des lieux et des hommes, puisque **je** comprends que cette partie est attendue de **moi** depuis le commencement du présent ouvrage¹⁶³.

Cependant, au fil du texte, peu d'occurrences associent le « je » au projet littéraire des *HC*, sinon quelques phrases où l'auteur se réclame explicitement du statut d'historien (nous les examinerons bientôt) et le tout dernier paragraphe de l'œuvre, au livre X, où l'on apprend que Du Creux envisage une suite aux *HC* :

Je mets ici fin à la première décade de l'Histoire des Canadiens, **me** proposant d'en écrire une deuxième, si **je** vis. Autrement, il y aura peut-être quelqu'un qui continuera de produire ces Annales de tant de travaux si apostoliques. Mais avant de **m'**arrêter, **j'**avertis par anticipation que la chrétienté parmi les Iroquois a été presque effacée vers la fête de saint Joseph, titulaire, certes si jamais, de la Nouvelle-France¹⁶⁴.

Si l'auteur paraît assumer seul la responsabilité de produire un récit agréable à lire et à suivre, le texte montre que ce souci, exprimé surtout à la première personne du pluriel, justifie certains choix de la réécriture. « Mais s'il est agréable d'avoir sous les yeux une oraison entière, **nous** en reproduirons une, dans leurs mots et leurs caractères¹⁶⁵ », écrit l'historien en parlant de la langue des Hurons, réécrivant des passages qui répondent au goût du lecteur pour l'exotique. L'auteur s'inquiète également d'ennuyer le lecteur par son style ; il justifie alors certains choix par cette crainte. « [P]arce que les événements n'appartiennent qu'en partie à cette année [1639], **nous** les remettons à l'année suivante, pour ne pas rompre ennuyeusement le fil du discours¹⁶⁶ »,

¹⁶³ *HCNF* 1, p. 52 ; « Sed quoniam res in annum tertium extracta est, ut reddet sequens liber, **nos** interea, dum hæc ultrò citroque agitantur, ad Naturalem Historiam **descendamus** locorum hominúmque : quam partem à **me** in operis vestibulo requiri ab unoquoque legentium facilè **intelligo** » (*HC* I, p. 46).

¹⁶⁴ *HCNF* 10, p. 73 ; « ATQUE HIC finem **impono** primæ decadi Historiæ Canadensis, Decadem alteram scripturus, si **vivam** : sin, erit fortè qui pergat Annales tantorum laborum, támque Apostolicorum elaborare. Antequam verò **desino**, **moneo** [kat prolijin], rem Christianam apud Iroquios penè deletam anno superiore fuisse, ad festum diem S[ancti] Josephi, Tutelaris utique, si unquam aliàs, Novæ Franciæ » (*HC* X, p. 810).

¹⁶⁵ *HCNF* 2, p. 10 ; « Porrò si quem iuvabit totam aliquam orationem gentis habere in prospectu, **reddemus** hîc verbis & characteribus totidem » (*HC* II, p. 109).

¹⁶⁶ *HCNF* 4, p. 28 ; « sed quoniam hæc hoc anno partim gesta, partim sequente, cuncta in sequentem **reicimus**, ne filum deinde orationis cum molestiâ interrumpatur » (*HC* IV, p. 279).

explique-t-il au livre IV ; « **J'**omets de répéter l'ordre suivi, pour ne pas être trop long. **J'**abrègerai¹⁶⁷ », indique-t-il plus loin.

Le déploiement de la narration au sein des *HC* apparaît ainsi, la plupart du temps, comme relevant d'un effort collectif, par modestie de la part de Du Creux ou en reconnaissance des témoignages de première main recueillis par ses confrères. À certains endroits, il assume toutefois clairement la responsabilité, partagée ou non, du plaisir de la lecture et du plan spécifique aux *HC* comme œuvre unique dans un ensemble d'ouvrages faisant l'éloge des missionnaires jésuites.

La mise en scène du travail de l'historien

Les diverses occurrences de la première personne qui désignent l'auteur, au singulier comme au pluriel, révèlent que Du Creux se donne l'image d'un historien consciencieux et crédible par la mise en scène de son travail. Les références et allusions à la rédaction le dessinent en effet, atablé devant son manuscrit et plume à la main, consultant les documents sur lesquels il s'appuie à la recherche de détails et d'explications. De plus, le rapport qu'il montre entretenir avec ses sources reçoit une attention spéciale, de manière à prouver leur authenticité et à souligner qu'il accomplit son devoir de vérité. Par exemple, racontant que quatre missionnaires jésuites se rendent chez les Hurons en 1648, l'historien utilise le nom de l'un d'entre eux pour situer le moment de son propre travail : « [Adrien] Greslon quelques années après demandera la mission orientale et, pendant que **nous** écrivons y vit encore¹⁶⁸ ». Greslon part en effet pour la Chine en 1654, ce qui nous informe que Du Creux a composé cette partie de l'œuvre entre 1654 et 1659¹⁶⁹. Quoiqu'ils soient plus ou moins précis, ces repères temporels permettent d'imaginer l'auteur absorbé par une tâche qui ne relève pas de la simple retranscription. Ce portrait s'enrichit du soin qu'apporte l'auteur à démontrer que son œuvre repose bien sur des sources véridiques, règle fondamentale de l'histoire. Comme pour prouver qu'il n'invente rien, il en identifie les auteurs et la nature tout au long de l'ouvrage. Tantôt il dit suivre l'auteur de telle

¹⁶⁷ *HCNF* 6, p. 32 ; « Nonis ipsis Maiis admissi Legati ad colloquium : ritum iterare **prætermitto**, ne tædium subrepat : rem in pauca **contraham** » (*HC* VI, p. 449).

¹⁶⁸ *HCNF* 7, p. 18 ; « Greslonius aliquot pòst annis Orientalem Missionem expetiit, in eaque, dum hæc **scribimus**, versatur » (*HC* VII, p. 516).

¹⁶⁹ « GRESLON, GRELON, Adrien », Augustin de Backer, Aloys de Backer et Auguste Carayon, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus. Première partie : bibliographie* (nouv. éd. par Carlos Sommervogel), vol. 3, Bruxelles, Oscar Schepens, 1892, p. 1738.

Relation, tantôt il apporte des précisions telles « ainsi qu'il [Jogues] **me** l'a dit plus tard¹⁷⁰ » ou « **[j]**'ai en main une lettre, qu'il [le père Léonard Gareau] écrivit [...] au révérend Père Raphaël Garreau¹⁷¹ ». Quant à l'authenticité des documents, elle vient du fait qu'ils émanent de témoins oculaires et d'auteurs crédibles. Contrairement à beaucoup d'historiens de l'Antiquité, Du Creux a la chance d'avoir accès à des sources de première main, rédigées par les missionnaires. Il en privilégie l'usage, suivant en cela la hiérarchie habituelle des sources en historiographie qui place au premier rang les témoignages recueillis directement¹⁷² : « Tout le reste concernant la même coutume [la fête huronne des morts], **nous** avons cru devoir le ramasser ici, à partir de la lettre de Jean de Brébeuf, qui y a assisté¹⁷³. » Il arrive cependant que les auteurs des sources relatent des faits que d'autres, Européens ou Amérindiens, leur ont rapportés. Dans de tels cas, l'historien insiste sur la crédibilité de sa source, en invoquant les qualités morales ou intellectuelles des missionnaires ou des témoins. Voyons comment il relate l'intervention surnaturelle de la défunte sœur Marie de Saint-Joseph, qui a sauvé la vie d'« un homme de grande foi¹⁷⁴ » en le faisant marcher sur l'eau : « Que cela est vraiment arrivé comme **je** le dis est attesté avec constance par celui qui a été protégé dans un tel danger par le secours de Marie de Saint-Joseph et qui rapporte que sa vie a été sauvée par elle¹⁷⁵ », explique Du Creux sans dévoiler l'identité de l'homme en question. L'auteur insiste par ailleurs, dans le troisième livre, sur le discernement du père Brébeuf, relatant comment le baptême a conféré une force et un courage extraordinaires à un captif iroquois, Pierre Ononkouaïa (qui, presque mort, assaille soudainement ses ennemis) : « c'est un fait, puisque l'écrivain français, homme de solide jugement et très instruit, fait son éloge. **Je** ne saurais le condamner¹⁷⁶. » Cette manière de

¹⁷⁰ *HCNF* 5, p. 17 ; « ut ipse **mihi** deinde narravit » (*HC* V, p. 344). Lucien Campeau indique en note que le père Du Creux a rencontré Jogues à Angoulême en 1644.

¹⁷¹ *HCNF* 10, p. 66 ; « **Habeo** penès me literas, quas in procinctu, [...] dedit ad R[everendum] P[atrem] Raphaëlem Garrellum » (*HC* X, p. 803).

¹⁷² Voir Bernard Joassart, *Aspects de l'érudition hagiographique aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Genève, Droz, coll. « Hautes études médiévales et modernes », 2011, p. 36.

¹⁷³ *HCNF* 1, p. 109 ; « Cetera ad morem eundem pertinentia ne dispersè afferre **cogamur**, visum in hunc locum omnia congerere, ex Joannis Brebeufii literis, qui interfuit » (*HC* I, p. 97).

¹⁷⁴ *HCNF* 8, p. 61 ; « viro igitur cuidam spectatæ fidei » (*HC* VIII, p. 644). Cet homme serait Florent Bonnemere, un apothicaire jésuite (Dom Guy Oury, *Marie de l'Incarnation, Ursuline, 1599-1672 : correspondance* [nouv. éd.], Solesmes, Abbaye Saint-Pierre, 1971, p. 473, note 100).

¹⁷⁵ *HCNF* 8, p. 62 ; « Hæc ut **dico**, ita gesta esse constanter testatur is, qui tanto discrimini Mariæ à S[ancto] Iosepho ereptus est ope, cuique vitam servatam refert » (*HC* VIII, p. 645).

¹⁷⁶ *HCNF* 3, p. 62-63 ; « factum, quando Scriptor Gallicus, vir acerrimi iudicii idem, & singularis doctrinæ, tollit laudibus, **ego** damnare non **ausim** » (*HC* III, p. 243).

procéder se répète à quelques reprises dans l'œuvre, liant la source, désignée comme l'écrivain, à une autre figure d'« écrivain », l'historien. Parfois, lorsqu'il le peut, Du Creux fait référence à ses rencontres avec les missionnaires de passage en France, de façon à confirmer la véracité de certains faits par sa propre expérience. Ses observations corroborent, par exemple, une partie du récit de torture du père Bressani : « Ici, ce fut le pouce gauche qui fut coupé au serviteur de Dieu, et à la main droite, deux autres doigts – **nous** avons vu les traces de cette boucherie ici à Bordeaux¹⁷⁷. » À sa façon, Du Creux se place, lui aussi, au rang des spectateurs, le même rang qui confère leur valeur de vérité aux différentes preuves convoquées par les *HC*.

Non seulement les sources sont-elles authentiques, mais le rapport de proximité qu'établit avec elles l'historien invite à penser qu'elles n'ont subi aucune corruption par des intermédiaires. La mise en scène de son acte d'écriture fait voir que ces documents sont à portée de sa main : « **J'**ai sous les yeux l'autographe d'une lettre ou narration de cette lugubre histoire écrite par son héros lui-même¹⁷⁸ », explique Du Creux avant de raconter la captivité d'Isaac Jogues en 1642. D'autres passages permettent d'imaginer l'auteur en train de parcourir les textes dans le but de fournir au lecteur des détails qu'il n'arrive cependant pas à trouver. « Le combat demeura longtemps sans issue, jusqu'à ce qu'un hérétique, **je** ne sais lequel, [...] émit à moitié une parole qui avait rapport à la reddition¹⁷⁹ », raconte-t-il ; « les Canadiens se présentèrent en grand nombre pour faire marchandise. Ils étaient dix-huit canots, de quelle nation surtout, **je** ne le trouve pas mentionné¹⁸⁰ », admet-il plus loin. Peu importe, au fond, que ces recherches ne portent pas fruit : elles ont l'avantage de valoriser les compétences d'historiographe de Du Creux. Il donne en effet l'impression de connaître intimement les documents dont il se sert. De plus, l'aveu de ne pas avoir trouvé telle ou telle information met en lumière la transparence de sa démarche : il ne cache rien au lecteur, comme se doit de le faire un bon historien, et il ne craint pas non plus de signaler les lacunes ou les faiblesses des sources, qui sont parfois obscures ou manquent de détails. Du Creux en informe alors le lecteur et propose une lecture

¹⁷⁷ *HCNF* 5, p. 75 ; « Hic verò recisus servo Dei pollex sinister, è dextrâ autem digiti duo : (fœdæ laniæ reliquias hîc Burdegalæ **vidimus**) » (*HC* V, p. 400).

¹⁷⁸ *HCNF* 5, p. 12 ; « Habeo penès **me** autographum seu Epistolæ, seu narrationis lugubris Historiæ ab ipso exaratum » (*HC* V, p. 338).

¹⁷⁹ *HCNF* 1, p. 36 ; « Anceps ea dimicatio tenuit aliquandiu, donec hæreticus **nescio** quis, verbulum emisit ad deditionem spectans » (*HC* I, p. 31).

¹⁸⁰ *HCNF* 2, p. 17 ; « Canadenses adfuerunt ad statam mercaturam frequentes : Canoæ duodeviginti erant, è quâ potissimum Natione, haud proditum **reperio** » (*HC* II, p. 115-116).

vraisemblable des faits pour combler la lacune. C'est le cas, par exemple, dans la narration du massacre des pères Brébeuf et Lalemant, et des Hurons qu'ils évangélisaient : « Avant l'arrivée de ce manipulateur français, tous étaient déjà morts. **Je** le conjecture du fait que la Relation française ne parle d'aucune aide apportée à temps à quelconque ; l'écrivain n'aurait pas manqué de le dire, si la chose était arrivée¹⁸¹. » L'interprétation est souvent prise en charge par une énonciation au singulier, soulignant que c'est Du Creux, seul, qui livre sa compréhension des événements en s'appuyant sur ce qu'il lit dans les sources. Cela relève de sa tâche puisque, depuis l'Antiquité, le vraisemblable est un principe organisateur de l'histoire qui contribue à renforcer la cohérence du récit lorsque les sources présentent des lacunes¹⁸². Bien que l'on commence à s'en méfier sous l'Ancien Régime (car le vrai s'y distingue difficilement du faux), le vraisemblable demeure un gage de vérité de l'historien¹⁸³. Du Creux n'hésite donc pas à indiquer ses « conjectures ». Il semble également vouloir montrer qu'il pose sur les sources un regard critique, conformément aux transformations qui affectent l'historiographie de son temps. L'un des relateurs et personnages principaux, le père Jogues, fait l'objet d'un tel regard : « Jogues continua pourtant de parler, ne jugeant pas convenable au nom français de ne pouvoir aller par où il voulait jusqu'à ces peuples d'arrière-pays, sans avoir à consulter les Annierronnons – cela était-il à propos, **je** ne saurais le dire¹⁸⁴ ». Si Du Creux paraît douter du jugement du missionnaire, il l'exprime de façon assez bienveillante pour ne pas entacher sa propre crédibilité : de nombreux récits ont été réécrits à partir des témoignages et observations de Jogues, et remettre en question l'autorité de celui-ci nuirait à celle de l'historien¹⁸⁵.

¹⁸¹ *HCNF* 7, p. 47 ; « Obiisse cunctos antè, quàm pius manipulus adveniret, inde **conjiçio**, quod verbum prorsus nullum Gallica Relatio de ope cuiquam allatâ in tempore : neque enim prætermisurus fuisse videtur Scriptor, si quid tale factum esset » (*HC* VII, p. 544).

¹⁸² François Hartog, *Évidence de l'histoire : ce que voient les historiens*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, coll. « Cas de figure », 2005, p. 49, 79 et 106 ; Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, coll. « Points », 1971, p. 32.

¹⁸³ Béatrice Guion, *Du bon usage de l'histoire : histoire, morale et politique à l'âge classique*, Paris, Champion, coll. « Lumière classique », 2008, p. 59 ; René Martin et Jacques Gaillard, *Les genres littéraires à Rome, op. cit.*, p. 109.

¹⁸⁴ *HCNF* 6, p. 39, nous soulignons ; « Pergit tamen Ioguesius, haud decorum Gallo nomini esse ratus, non posse eos qua luberet, ad ultiores illos populos tendere, inconsultis Annierronniis (an aptè ad tempus, statuere haud **ausim**) » (*HC* VI, p. 455-456, nous soulignons).

¹⁸⁵ Dans un article paru en 2013, nous avons examiné un cas similaire, où Du Creux doit citer deux versions légèrement divergentes des supplices endurés par Jean de Brébeuf et Gabriel Lalemant, sans invalider l'une ou l'autre (Amélie Hamel, « François Du Creux, historien et apologiste », *Revue de Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, n° 5, 2013, en ligne, <<http://id.erudit.org/iderudit/1017687ar>>).

Toujours dans un souci de transparence, Du Creux fait fréquemment connaître au lecteur la nature et les raisons de ses interventions sur les sources : il résume, omet, insère, traduit, etc. C'est ainsi qu'il justifie l'omission d'une partie de la *Relation* de 1647 : « **Je** ne dirai rien des progrès de la foi chez les Algonquins et les Montagnais, explique-t-il, parce qu'il ne s'en présente aucun nouveau, mais qu'ils continuent bien semb[l]ables à ceux qu'on a racontés les années passées¹⁸⁶. » Ailleurs, pour illustrer l'affliction du père Jogues peu avant qu'il ne soit tué par les Iroquois, en 1646, Du Creux insère une partie de la correspondance personnelle du père : « Dans cet état d'esprit, peu avant son troisième départ pour les Annierronons, il écrivit à plusieurs, et même à **moi** personnellement. **Je** citerai ici une partie de lettre qu'il écrivit en France en ce temps à un des nôtres avec lequel il avait intimement vécu¹⁸⁷ ». Bien entendu, toutes les interventions ne sont pas signalées. L'auteur justifie avant tout les choix qui servent la fonction de la visée édifiante de l'œuvre, notamment lorsqu'il est question de faire l'apologie de la Compagnie de Jésus, dont nous parlerons plus longuement bientôt. Il souligne par exemple la fidélité d'une citation, pour étayer ses arguments en faveur de la méthode apostolique des Jésuites selon laquelle toute nature humaine peut accueillir la foi. À propos du discours d'un Amérindien etchemin qui demande l'enseignement de la foi après s'être confessé d'avoir mal agi avec le père Druillètes, Du Creux écrit : « **J'**ai rendu ce discours presque mot à mot de la Relation française, pour qu'on comprenne à quels travaux les enfans [sic] de la Compagnie de Jésus doivent s'exposer, et aussi pour qu'il apparaisse que nulle nature n'est si sauvage et si [i]nhumaine qu'elle ne soit adoucie par l'humanité chrétienne¹⁸⁸. » Dans de tels cas, comme on peut le voir, l'intervention concerne moins le rapport à la source que la visée du discours historiographique.

Qu'il s'agisse donc de l'acte d'écriture, de la démarche historiographique, du recours au vraisemblable ou des interventions sur les sources, la mise en scène du travail d'écriture dévoile

¹⁸⁶ *HCNF* 6, p. 65 ; « DE FIDEI apud Algonquinos, Montanosque progressibus nihil **dicam** : non quod nova desint, sed quòd sint eorum persimilia, quæ memorata sunt annis superioribus » (*HC VI*, p. 483).

¹⁸⁷ *HCNF* 6, p. 40-41 ; « Et in hanc quidem sententiam, paulò antè quàm ad Annierrononios tertium rediret, ad multos ipse scripsit, atque adeò ad **me** propriè : **attexam** hîc partem Epistolæ, quam dedit illo ipso tempore in Galliam, ad unum è **Nostris**, quicum coniunctissimè vixerat » (*HC VI*, p. 457).

¹⁸⁸ *HCNF* 8, p. 69 ; « Hæc penè ad verbum ex Gallica Relatione **reddidi**, tùm ut intelligat quisque, quibus tandem laboribus pro Evangelio filii Societatis IESU se se obiiciant, quæ adeant discrimina ; tùm ut illud planum fiat, nullam naturam esse tàm feram, aut tàm inhumanam, quæ non Christianâ humanitate molliatur » (*HC VIII*, p. 652).

l'*ethos* d'un historien désireux de ne rien cacher au lecteur, fidèle à des sources qu'il est capable de critiquer, tout en démontrant qu'elles sont fiables et que sa méthode est irréprochable.

L'apologie

L'histoire chrétienne, nous l'avons dit, présente un caractère à la fois tragique et sublime ; celle qui émane de la Compagnie de Jésus sert les intérêts de l'ordre religieux. Dans le cas des *HC*, il s'agit de démontrer la persécution des missionnaires qui sont les instruments du dessein divin. Mandaté pour raconter ces faits, Du Creux associe sa figure aux principaux enjeux apologétiques de l'œuvre : défendre la Compagnie de Jésus contre les calomnies et les accusations, soutenir les positions théologiques de son ordre contre ses détracteurs, favoriser la candidature à la sainteté de certains de ses confrères sans contrevenir aux décrets du pape Urbain VIII, et faire la preuve que les Jésuites œuvrent bien dans l'intérêt de Dieu comme dans celui de la France. Nous aborderons l'une après l'autre ces questions liées à l'intégrité et aux allégeances religieuses et nationales de l'ordre, en examinant les manifestations de la première personne par lesquelles se construit l'*ethos* de l'historien.

Serviteurs de la France

La première moitié du livre I s'attache à confirmer le choix des Jésuites comme agents civilisateurs et évangélisateurs, ainsi qu'à établir la légitimité de leur présence et de celle des Français en territoire canadien. Le reste de l'œuvre veut prouver que les Jésuites travaillent main dans la main avec les représentants du roi pour réaliser les deux grands volets du mandat colonisateur français, soit christianiser et civiliser les Amérindiens. C'est ainsi au nom des intérêts du roi que la Compagnie de Jésus s'oppose farouchement aux calvinistes français, implacablement décrits par Du Creux comme des traîtres qui ne cherchent que les profits commerciaux au détriment du mandat royal. On peut soupçonner que les divergences religieuses sont responsables de cette attitude ; pourtant, l'historien se montre plus tolérant envers les calvinistes hollandais, dont il est question à quelques reprises dans l'œuvre. Cela est d'autant plus étonnant que les Hollandais ont malmené les Jésuites portugais et espagnols en Inde, et qu'ils sont tenus en partie responsables de la destruction, par les Iroquois, de la première Église canadienne en Huronie : « tel est **notre** malheur – les Hollandais ont dernièrement fourni aux

féroces et barbares Iroquois des armes à feu pour la destruction des néophytes¹⁸⁹ ». Si l'ordre tout entier a des raisons d'avoir une dent contre les Hollandais, les Jésuites français se trouvent dans une situation délicate, puisque la Hollande est l'alliée de la France pendant la guerre de Trente Ans. De plus – et surtout –, les pères Jogues et Bressani ont été sauvés des Iroquois et ramenés en France par des Hollandais. C'est pourquoi Du Creux écrit : « **nous** leur devons un souvenir éternel des bienfaits prodigués à Jogues, et plutôt à Dieu qu'ils ne **nous** aient donné aucun sujet de réclamer justement contre eux dans l'Inde orientale et occidentale, en y persécutant atrocement les Jésuites¹⁹⁰ ». Cette attitude ambivalente présente l'avantage d'affirmer la loyauté des pères à la fois envers leur ordre et envers la France.

La fidélité à l'ordre se manifeste principalement sous la forme de défense de la Compagnie de Jésus sur plusieurs questions, que nous examinerons plus loin. Pour ce qui est de fidélité à la France, elle se révèle par la démonstration que les Jésuites ont intérêt à ce que soit respecté le nom français et par le soutien au gouverneur en place. L'auteur attribue, par exemple, au relateur Jérôme Lalemant la volonté de défendre le gouverneur de Nouvelle-France lorsque celui-ci remet à ses alliés amérindiens le meurtrier d'Isaac Jogues, afin qu'il soit brûlé vif, alors que ce genre de mort est dénoncé par les Français comme un acte barbare :

L'écrivain français – je crois – a craint une accusation d'inhumanité contre Montmagny, du fait qu'il avait livré le captif aux Algonquins et aux Montagnais pour le faire brûler. Il a presque passé sous silence le genre de mort. Il dit seulement que le même captif, l'âme bien préparée, a crié plusieurs fois le nom de Jésus¹⁹¹.

Au passage, Du Creux protège aussi la crédibilité de sa source, en précisant que Lalemant ne s'est pas attardé au fait, mais ne l'a pas caché. De l'attention qu'il porte à l'image de ses confrères et de ses compatriotes se dégage une double allégeance politique et spirituelle, qui correspond aux facettes française et jésuite de l'identité collective qu'il investit.

¹⁸⁹ *HCNF* 1, p. 82 ; « (quæ **nostra** est infelicitas) feros ac barbaros Iroquios sclopis Batavi in Neophytorum perniciem recens instruxere » (*HC* I, p. 72).

¹⁹⁰ *HCNF* 5, p. 65 ; « quibus ut hoc nomine **debemus**, nunquam futuri immemoers [sic] collocati in Ioguesio beneficii, ita utinam nullam **nobis** legitimæ expostulationis causam iidem præberent in Orientali, Occiduâque Indiâ, dum Iesuitas utrobique atrociter sanè oppugnant » (*HC* V, p. 393).

¹⁹¹ *HCNF* 6, p. 63 ; « Veritus est (**credo**) Gallicus Scriptor inhumanitatis notam in Monte-magnio, si captivum Algonquiniis, Montanisque expressisset permissum ad rogos : idcirco mortis genus quasi reticuit. Ait tantum, captivum eundem ritè procuratum ab animo, mediis in cruciatibus inclamasse IESUM multoties » (*HC* VI, p. 481-482).

L'historien se présente sans conteste comme un Français ou un Européen lorsqu'il s'agit de transporter le lecteur dans le monde exotique en lui proposant des repères familiers. Le « nous », dans ce contexte, sert surtout à appréhender le monde amérindien par la comparaison. « Rien de plus élevé, au commencement, n'a pu inspirer dans ces esprits barbares la majesté de **nos** princes que de leur attribuer la puissance de statuer sur les chaudrons. Avant d'en apprendre l'usage de **nous**, ils creusaient des auges de bois, ou cousaient des vases d'écorce¹⁹² », écrit Du Creux pour donner la mesure de l'écart entre le monde sauvage et le monde civilisé. Ailleurs, il s'identifie de façon évidente à ses confrères, vraisemblablement fier d'annoncer que les Montagnais « commencèrent aussi à appeler d'eux-mêmes **nos** prêtres¹⁹³ » ou désireux de souligner le rôle décisionnel des pères dans la colonie : « [m]ais Champlain et les **nôtres** pensaient qu'il n'y avait rien à tenter davantage¹⁹⁴ », explique Du Creux lorsqu'en 1633, au terme d'une rencontre avec les Hurons et les Algonquins, Champlain et Le Jeune conviennent de reporter l'envoi de missionnaires en Huronie. Les pères s'accordent facilement avec Champlain, dont l'intégrité et le dévouement à la cause française ne peuvent être mis en doute. Ils collaborent également avec le successeur de Champlain, le gouverneur Montmagny, qui enverra le père Jogues et le laïc Jean Bourdon consolider la paix conclue avec les Iroquois en 1646. On y voit Jogues distribuer les présents lors de la tenue d'un conseil afin qu'un enfant français et une jeune Huronne chrétienne soient rendus aux leurs : « Ces deux points, les **nôtres** les pensaient réglés et résolus et ils donnèrent deux longs colliers de porcelaine¹⁹⁵ ». On remarque ici que la première personne du pluriel ne renvoie pas qu'aux Jésuites, mais aussi aux Français, puisque le texte précise que Jogues est le seul missionnaire envoyé chez les Iroquois. Le statut de l'auteur est alors double ; il s'identifie à la fois aux religieux et aux laïcs, témoignant d'une cohésion entre les deux groupes fondée sur l'identité nationale. Du Creux l'illustre lorsqu'il raconte, au « nous », comment les Français se sont battus contre des Iroquois : « Mais les **nôtres** ayant pris les armes étendent aussitôt par terre six Iroquois et en prennent deux. Les

¹⁹² *HCNF* 1, p. 86 ; « nec ulla celsior initio de Principum **nostratium** Maiestate instillari barbaris mentibus cogitatio potuit, quàm ut ii de Ahenis pro potestate statuere perhiberentur. Antequàm eorum usum à **nostris** accepissent, capedines excavabant è ligno, vel ex cortice consuebant » (*HC* I, p. 75).

¹⁹³ *HCNF* 2, p. 87 ; « sacerdotes **nostros** accersere ultrò ceperunt » (*HC* II, p. 181).

¹⁹⁴ *HCNF* 2, p. 31 ; « sed nihil ultrà moliendum Camplenius, **nostrique** rati. Ità exigua Patrum supellex à mœrentibus repetita » (*HC* II, p. 128).

¹⁹⁵ *HCNF* 6, p. 38 ; « quod utrumque ut ratum, fixúmque esse sibi persuaderent **nostri**, torques duas oblongas è conchâ veneriâ dono dedere » (*HC* VI, p. 455).

deux autres se donnent à la fuite. Sept des **nôtres** furent tués, tous d'excellents chrétiens¹⁹⁶. » Si l'on imagine mal les missionnaires fusil à la main, on comprend toutefois que, peu importe leur occupation, les Français de la colonie partagent le même sort. Dans ce contexte, l'identité nationale semble la plus importante.

Du Creux s'associant tantôt aux uns ou aux autres, tantôt aux uns et aux autres, par ce jeu des statuts, son *ethos* sert d'argument pour prouver l'excellence des Jésuites à titre d'agents du nom français et de la foi. Après tout, l'œuvre s'attache à montrer que l'enseignement religieux des pères est intimement lié à la vie civile parce qu'il éduque les Amérindiens à vivre selon les règles sociales des chrétiens. « **Nos** enseignements lui plaisaient beaucoup, de même que **notre** mode de vie civile¹⁹⁷ », rapporte l'auteur à propos du Montagnais Manitousatche (dit La Nasse), au début du livre II, illustrant par cette phrase les deux sphères sur lesquelles les missionnaires et les autorités coloniales souhaitent laisser une empreinte durable.

À la défense de la Compagnie de Jésus

Il ne suffit pas à Du Creux de mettre en scène la convergence des objectifs royaux et ceux de la Compagnie de Jésus par l'investissement des statuts national et institutionnel pour convaincre de la compétence des pères. Il lui faut aussi défendre leur image en s'indignant contre les injustices dont ils sont victimes, et répondre aux détracteurs en mettant au jour leurs mensonges. Nous regroupons ici les trois principales questions épineuses auxquelles s'attaque l'auteur des *HC* : l'intégrité de ses confrères, leurs méthodes évangélisatrices et leurs positions théologiques. Il s'agit de sujets d'actualité au moment où il écrit, qui entraînent des modulations de l'*ethos* mis en jeu pour susciter l'adhésion du lecteur.

Commençons par l'accusation selon laquelle les Jésuites recherchent les profits du commerce des peaux plutôt que le salut des Amérindiens. L'historien en rappelle la teneur à la fin de son récit de l'année 1643, en guise d'introduction à la reproduction de la lettre rédigée

¹⁹⁶ *HCNF* 8, p. 6 ; « At **nostris** sumptis armis continuo Iroquios sternunt sex, capiunt duos : duo reliqui quam instantium vim ferre deinceps virtute non poterant, eludunt fugâ. Ex **nostris** trucidati septem, præstantissimâ virtute Christiani : in his Ioannes Baptista Atironta, Præfectus insignis » (*HC* VIII, p. 588).

¹⁹⁷ *HCNF* 2, p. 7 ; « arridere sibi magnoperè instituta **nostra**, civilisque vitæ rationes » (*HC* II, p. 106).

par les directeurs de la Compagnie des Cent-Associés (nous avons parlé de cette lettre au début du chapitre 1), qui confirme que les Jésuites ne prennent aucune part au commerce :

Fermos cette année par un témoignage de l'innocence de **notre** Compagnie accusée d'une atroce calomnie. Une rumeur vraiment nuisible a été répandue par des hérétiques et même par quelques orthodoxes licencieux peu affectionnés pour les Jésuites que, sous prétexte de piété, ils faisaient en Nouvelle-France un commerce fructueux de peaux de castor¹⁹⁸.

Cette accusation, dont nous avons trouvé la trace bien avant l'an 1643 dans les textes de l'époque, formulée entre autres par le calviniste Michel, est réfutée à quelques reprises dans l'œuvre. À cette fin, Du Creux s'approprie le récit de la pénible expérience hivernale, en 1633-1634, du père Le Jeune auprès des Montagnais. Il confère à ce récit un nouveau sens, celui d'illustrer à quel point il est ridicule d'imaginer que les missionnaires risquent leur vie par appât du gain. L'épisode est encadré par deux commentaires à cet effet. Il s'ouvre sur ces lignes, où l'historien nargue au passage les calomniateurs :

On ne saurait imaginer les mille indignités que Le Jeune a endurées durant cinq longs mois, et du sorcier, et du déserteur de la foi, avec tout le reste. **Nous** allons raconter, en les résumant, ces souffrances, pour fermer la bouche de la calomnie, lancée au temps où **nous** écrivons avec la plus naïve malice contre ces hommes apostoliques, qui, renonçant aux plaisirs de la vie, ayant dit adieu à toutes les joies et entrant dans ces solitudes horribles, demanderaient et subiraient une si dure province, non pas à cause des âmes, mais pour des peaux. Qu'ils y aillent seulement, ceux qui imaginent ces inepties dans l'abondance de leur paresse et de leur lâcheté ; ils verraient bien de leurs yeux avec quelle témérité ils ont recueilli ces indignes rumeurs sur la place publique ou dans la sentine des hérétiques, et combien loin non seulement du vrai, mais de la vraisemblance est cette calomnie. Si leur mollesse répugne à un voyage si ardu, si lointain et si terrible, qu'ils ne soient pas ennuyés en lisant ces lignes de reconnaître les très graves travaux des Jésuites en Amérique joints aux continuels périls de leur vie¹⁹⁹.

¹⁹⁸ *HCNF* 5, p. 67-68 ; « CLAUDAT HUNC ANNUM insignis testificatio innocentiae **nostrae** Societatis, in atroci calumniâ. Ab hæreticis, atque adeò fortè ab licentioribus Orthodoxis aliquot, Iesuitarum haud amantissimis, in vulgus sparsus erat rumor sanè incommodus, Iesuitas eosdem, pietatis obtentu, in Novâ-Franciâ quæstuosam mercaturam exercere fibrinarum pellium » (*HC* V, p. 393).

¹⁹⁹ *HCNF* 2, p. 33 ; « Incredibile dictu, quàm multa, quàmque indigna, tùm ab sago, tùm ab desertore fidei pertulerit Iuvenæus quinque ipsos menses, & quod excurrit : **nos** summatim eas ærumnas perstringemus, ut vel hinc os oppiletur calumniæ, dum hæc **scribimus**, recusæ insulsissimâ malitiâ in Apostolicos viros eos, qui oblectamentis vitæ, iucunditatibusque omnibus valere iussis, in horridas illas solitudines penetrant, eos non tàm animarum, quàm pellium causâ, tàm duram provinciam vel deposcere, vel subire. Irent modò qui hæc tàm inepta per otii desidîæque abundantiam commiscuntur : suis illic oculis intuerentur, quàm temerè indignos rumores vel acceperint de trivio, vel ex hæreticorum sentinâ hauserint ? quàmque procul non modò à vero, sed etiam à veri similitudine absit impudens maledictum. Quòd ab itinere tàm arduo, tam longinquo, tàm formidoloso si eorum mollities refugit, recognoscere certè hîc legendo ne pigeat gravissimos Iesuitarum in Americâ labores cum assiduis coniunctos capitis discriminibus » (*HC* II, p. 130).

Dans sa réécriture des événements, l'auteur insiste sur les vertus apostoliques, le courage et la patience du missionnaire qui, même malade, s'acharne à mener son travail à terme « sans aucune recherche de profit²⁰⁰ », souligne-t-il. L'épisode se clôt sur une autre évocation de l'accusation où, avec ironie, Du Creux explique quels véritables fruits auront tirés les pères de cette expérience :

La voilà, la marchandise qu'a faite, non pas de jour en jour, mais d'heure en heure, et même d'instant en instant, pendant près de six mois cet homme de grande expérience et si appliqué à amasser des richesses, non pas celles qui s'accroissent par l'achat et l'échange des peaux, mais celles qu'il déposerait dans les trésors du ciel, profit excellent à faire pour l'éternité. Ou plutôt ce sont des fondements des choses qui suivront, accomplies pour la gloire du souverain Dieu et le salut de ce peuple abandonné²⁰¹.

Ainsi la nouvelle mise en contexte sert-elle les fins apologétiques, et le ton ironique et méprisant montre la colère de l'auteur devant l'injustice de « cette calomnie croissante », répandue par des « esprits ulcérés par la haine et l'envie »²⁰², malgré « l'innocence de [sa] compagnie ». Il reprend à son compte l'argument de Le Jeune, selon lequel il est difficile à croire « que des hommes en grande partie d'origine illustre et de fortune bien fournie, capables de vivre de la douceur de leur sol natal, se soient exposés pour un aussi indigne motif à travers les tempêtes de l'océan et les bourrasques, allant jusqu'aux feux et aux bûchers au milieu de la barbarie²⁰³ ». Mentionnons que l'argument original ne comporte pas l'allusion à l'« origine illustre » des missionnaires ; ajoutée par l'historien, cette allusion n'est pas sans évoquer la controverse que nous avons vue dans la *Responce à Jacques Beaufés*, dans notre chapitre sur l'auteur des *HC*, où le calviniste Jarrige s'en prenait non seulement à Du Creux, mais aussi aux missionnaires du Canada qui allaient « parmi les sauvages, pour y mener une vie cachée hors de la civilité humaine²⁰⁴ ». Bien que nous ne sachions pas si la *Responce* avait déjà été publiée au moment où Du Creux rédigeait

²⁰⁰ *HCNF* 2, p. 37 ; « nullo emolumento suo » (*HC* II, p. 134).

²⁰¹ *HCNF* 2, p. 49 ; « Atque hæc est illa mercatura, quam non modò in dies, verumetiam in horas, atque adeò penè in momenta singula factitavit, propè sex menses vir experientissimus idem, & congerendarum opum studiosissimus, non quibus se suòsque pellibus coëmendis, permutandis-ve hïc augeret, sed quas cælestibus apothecis reconderet : fructum eximium sempiterno tempore capturus. Vel sunt illa potiùs fundamenta rerum deinceps ad summi Dei gloriam, deploratissimæque gentis salutem consecutarum » (*HC* II, p. 146).

²⁰² *HCNF* 5, p. 68 ; « quoniam tamen **in mentibus odio, invidia-ve exulceratis** facilè insidet suspicio, idcirco attexere hïc visum literas [...] per Galliam, ad flammam consopendam **gliscentis calumniæ** » (*HC* V, p. 393).

²⁰³ *HCNF* 5, p. 67-68 ; « incredibile per se est ; homines, haud humillimo ferè loco natos, neque ab re familiari domi suæ imparatos, natalis soli valere iussâ dulcedine, tàm indignâ de causâ per infidi Oceani tempestates, ac procellas mediam in barbariem ad ignes, rogòsque tendere » (*HC* V, p. 393).

²⁰⁴ Pierre Jarrige, « Responce à Jacques Beaufés », *op. cit.*, p. 61 ; voir p. 86-87 pour l'attaque faite à Du Creux.

les *HC*, l'allusion révèle néanmoins que l'historien se sent personnellement interpellé lorsque l'on s'attaque à l'intégrité de ses confrères. Par ailleurs, même si dans les passages cités, trois des quatre occurrences de la première personne semblent relever davantage de la fonction narrative que de l'identification de l'auteur à son ordre, le fait que Du Creux choisisse le pluriel pour réécrire le récit de son confrère et pour exprimer son indignation donne l'impression qu'il parle au nom des Jésuites. Le sentiment d'ulcération qui se dégage des références à l'accusation de commerce contribue à la construction d'un *ethos* de solidarité envers l'institution religieuse à laquelle l'historien s'identifie clairement.

La dimension apologétique des *HC* touche aussi les positions théologiques qui sous-tendent la méthode d'évangélisation des Jésuites. Dans son ouvrage sur les *Lettres édifiantes et curieuses*, Adrien Paschoud explique que, selon la théologie jésuite, la grâce est accessible à tous les hommes, par leur nature, et que le salut dépend de la volonté humaine²⁰⁵. Or, cette doctrine influencée par l'humanisme fait l'objet d'un vif débat depuis quelques décennies, lorsqu'elle est attaquée, en 1640, dans l'*Augustinus* de Jansenius. S'ouvre alors en France la querelle théologique entre Jésuites et jansénistes sur la question de la grâce divine, une querelle qui durera au moins tout au long de la rédaction des *HC*. Du Creux y prend part en utilisant les faits historiques issus de l'expérience des missionnaires en Nouvelle-France pour défendre les positions de son ordre. Le « contact des **nôtres** avec eux²⁰⁶ » a en effet dévoilé que les croyances spirituelles des indigènes et des chrétiens présentent certains points communs, tels le Déluge : « Ils rapportent que le cercle des terres recouvert par les eaux et inondé avait été restauré par un nommé Mesou, sur quoi **nous** fondons **notre** opinion qu'ils avaient entendu parler de l'inondation de toute la terre²⁰⁷ ». Le travail de terrain, que Du Creux semble mener auprès de ses confrères, témoigne que les Amérindiens ont reçu la révélation, bien qu'elle ait été obscurcie par le temps, la négligence ou l'ignorance ; ils partagent ainsi l'origine et la nature des autres hommes et, par conséquent, le salut est à leur portée s'ils en manifestent la sincère volonté. Aussi l'auteur prend-il soin

²⁰⁵ « L'action de Dieu dans le monde, la grâce suffisante, est donc permanente ; il n'appartient qu'à l'homme de la rendre opérante par son libre arbitre » (Adrien Paschoud, *Le monde amérindien au miroir des Lettres édifiantes et curieuses*, Oxford, Voltaire Foundation, coll. « Studies on Voltaire and the Eighteenth Century », 2008, p. 29-30).

²⁰⁶ *HCNF* 1, p. 1 ; « à **nostris** ad eos primùm aditum est » (*HC* I, p. 2).

²⁰⁷ *HCNF* 1, p. 89 ; « Orbem terrarum aquis obrutum mersumque, à *Mes8* quodam restauratum aiunt, ex quo illud adstruitur, quod **ponimus**, de illâ totius orbis eluvione, ipsis auditione compertum » (*HC* I, p. 78).

d'insister sur les qualités humaines et intellectuelles qui démontrent la justesse de cette position. « **Je** mentionne cela d'après Brébeuf, écrit-il au sujet de la générosité d'un Huron, non pas tant pour démontrer que la libéralité est puissante, que pour que chacun se rende compte de ce que **j'**ai dit au début, que les Canadiens ne sont pas du tout hébétés²⁰⁸ ». La véridicité du propos est non seulement appuyée par un témoignage de première main, mais aussi par la fidélité de la réécriture des sources, sur laquelle Du Creux insiste lorsqu'il reproduit un dialogue entre le père Buteux et le jeune Amiskouaroui. Signe d'intelligence et de l'action de la grâce : l'Amérindien, qui résistait aux enseignements, se convertit parce qu'il est convaincu des vérités chrétiennes par la force des raisonnements des missionnaires :

J'ai traduit ce remarquable discours à peu près mot à mot, pour faire comprendre qu'il n'y a pas de nation si barbare qu'elle n'ait quelque sentiment de l'immortalité des âmes ; aussi pour qu'on perçoive que le sombre démon est partout le même, soit pour envoyer des maladies, soit pour les guérir par des maléfices surimposés ; et enfin pour faire paraître que cette pieuse croyance, par laquelle **nous** adhérons à ce que Dieu propose à **notre** foi, est un don et un présent très singulier de notre Père très bon. Comme **nous** l'expérimentons tous les jours parmi les hérétiques, il y en a un très grand nombre qui ne peuvent s'opposer à la vérité proposée des mystères, et très peu qui réussissent à embrasser ce qu'ils approuvent ; ainsi en est-il parmi les païens. Si Dieu lui-même n'enflamme leur volonté de l'intérieur, c'est en vain qu'on travaille à ouvrir leur intelligence²⁰⁹.

Grâce à l'autorité qui lui vient d'une démarche historiographique sans faille et du lien étroit entre les pères et lui, Du Creux double sa démonstration d'une sentence qui explique comment, au terme d'un long travail d'enseignement du message biblique et par le concours divin, le « sauvage » peut se transformer radicalement pour servir Dieu comme un chrétien exemplaire. Il arrive même, comme l'indique Paschoud²¹⁰, qu'il surpasse l'Européen par le respect des règles chrétiennes. Modestement, l'historien s'inclut dans la comparaison en tant que Français (catholique) : « Plaise à Dieu que ceux que **nous** avons si longtemps tenus pour barbares **nous** aient pour

²⁰⁸ *HCNF* 2, p. 67 ; « hæc autem post Brebeufium **memoravi**, non tàm ut planum fiat, liberalitatem valere ad omnia, quàm ut quisque intelligat, verissimum esse quod initio **posui**, minimè hebetes Canadenses esse » (*HC* II, p. 162).

²⁰⁹ *HCNF* 3, p. 5-6 ; « Dialogismum insignem penè ad verbum reddendum **censui** : tùm ut intelligatur gentem nullam esse, quamvis barbaram, quæ non aliquem sensum habeat animorum immortalitatis : tùm ut quisque perspiciat, ubique terrarum teterrimum dæmonem sibi constare, morbis seu immitendis, seu non nisi novo maleficio abigendis : tùm ut innotescat piam illam credulitatem, quâ iis quæ Deus credenda proposuit, **assentimur**, illius eiusdem benignissimi parentis donum ac munus esse planè singulare. Videlicet ut in hæreticis **experimur** quotidie, qui refragari nequeant propositæ mysteriorum veritati, esse quamplurimos ; perpaucos, qui animum inducant id amplecti quod probant, sic res habet planè in Ethnicis : nisi Deus ipse per se voluntatem intùs inflammaverit, frustrà circà intelligentiam laboraveris » (*HC* III, p. 190).

²¹⁰ Adrien Paschoud, *Le monde amérindien au miroir des Lettres édifiantes et curieuses*, *op. cit.*, p. 31.

imitateurs²¹¹ ! », s'exclame Du Creux en racontant comment les néophytes hurons de l'île d'Orléans pardonnent les injures, « au point de faire rougir les **nôtres**, hommes ou femmes²¹² ». L'action divine sur les hommes peut d'ailleurs être si spectaculaire que, selon lui, il serait vain de se croire supérieur aux Amérindiens sur la seule base d'être un « Européen orthodoxe » (c'est-à-dire catholique) :

ainsi ne devons-**nous** pas aller jusqu'à **nous** glorifier, Européens orthodoxes, si munis par la loi sainte à partir de l'orient de toute l'abondance des moyens d'une vie bienheureuse, **nous** vivons dans un âge où **nous** ne devons pas **nous** persuader qu'il ne s'en trouve au milieu de la barbarie, qui, après avoir une fois reçu la connaissance du Dieu éternel, le servent par la suite plus chastement et plus innocemment que la plupart d'entre **nous**²¹³.

Ce ne sont là que quelques exemples de passages où l'historien défend, à la première personne, les principes sur lesquels se fonde l'apostolat des Jésuites ; les fruits des travaux missionnaires en Nouvelle-France sont autant de preuves de la vérité des dogmes auxquels adhère l'ordre. Si l'accusation de commerce ne semblait engager que l'identité institutionnelle de Du Creux, la question des positions théologiques implique les statuts de religieux, d'historien et de Français : la grâce et le salut concernent chaque homme. En tant que père jésuite, l'auteur se range aux côtés de ses confrères pour insister sur leur expérience concrète des missions, mettant en avant l'application des principes apostoliques par « le contact des nôtres » avec les Amérindiens et « notre opinion » fondée sur l'observation directe. C'est cependant lui seul, à titre d'historien, qui prend la charge de conférer à la réécriture son sens : le « je » oriente le lecteur vers une interprétation précise des faits historiques « pour faire paraître » l'universalité de la nature humaine, du Mal et du don divin. Même la fidélité aux sources, le « mot à mot », sert cette lecture, car Du Creux cautionne celle-ci par l'intégrité de sa démarche historiographique. Les faits historiques démontrent ainsi que les Jésuites ont raison au sujet de la grâce. Pourvu d'une crédibilité suffisante pour formuler des préceptes moraux, l'auteur s'autorise à énoncer des sentences par l'intermédiaire du statut de Français, qui se traduit ici par

²¹¹ *HCNF* 9, p. 56 ; « Utinam quos pro Barbaris tamdiu Galli **habuimus**, horum deinceps facta **imitemur** » (*HC IX*, p. 720).

²¹² *HCNF* 9, p. 55 ; « quod ruborem **nostratibus** viris feminisque iniicere meritò debeat » (*HC IX*, p. 720).

²¹³ *HCNF* 8, p. 40 ; « sic non usque eò nobis blandiri **debemus**, Europæi Orthodoxi, si inde usque ab ortu, sacrâ lege instituti, in omni copiâ præsidiorum ad beatam vitam, ætatem deinde **agimus** ; ut non **nobis persudeamus**, habere etiam in mediâ barbarie Dominum Deum, qui ubi semel sempiterni Numinis notitiam arripuerunt, illi deinde castiùs, innocentiùsque famulentur, quàm **nostrum** plerique » (*HC VIII*, p. 622).

le « nous [...], Européens orthodoxes ». Il donne donc l'impression que ce point de la théologie jésuite est universel, lui aussi, et embrassé par tous les catholiques au nom desquels il parle. En somme, pour défendre son ordre dans la querelle qui fait rage – et renonçant à l'*ethos* de polémiste qu'il adopte à propos de l'intégrité de son ordre –, l'auteur présente la position jésuite sur la grâce comme une évidence, qui se dégage du travail historiographique qu'il a mené.

Alors qu'il est établi que l'Amérindien est apte à adorer et servir Dieu, il n'adhère toutefois pas forcément au message divin : cela dépend de sa volonté. Les missionnaires doivent donc en examiner la sincérité avec beaucoup de sérieux avant de conférer le baptême aux catéchumènes. Or, la rigueur des Jésuites est mise en doute, pendant la période de rédaction des *HC*, sur deux fronts : les méthodes évangélisatrices et la rigueur morale. D'une part, même si elle n'est pas encore connue du public, la querelle des rites chinois oppose déjà les Jésuites aux Franciscains et Dominicains, entre autres. Elle conteste l'orthodoxie des méthodes évangélisatrices des missionnaires jésuites, auxquels on reproche d'être trop tolérants à l'égard des rites païens ; c'est Rome qui doit trancher dans cette affaire. En 1643, le pape Innocent X se prononce en défaveur des rites chinois, tandis qu'en 1656, le pape Alexandre VII appuie la Compagnie de Jésus²¹⁴. D'autre part, on accuse les Jésuites d'autoriser trop facilement les sacrements, comme l'écrit le janséniste Antoine Arnauld dans *De la fréquente communion*, qu'il fait publier en 1643²¹⁵. En réaction, Du Creux insiste lourdement, dans les *HC*, sur l'enseignement de la foi par les pères et sur l'épreuve de la constance soumise aux catéchumènes.

La réécriture s'attache à illustrer que les missionnaires ne concèdent rien au paganisme. Elle met notamment en scène la stratégie argumentaire que déploient les pères pour faire voir aux Amérindiens la fausseté de leurs croyances, dans le but qu'ils n'aient d'autre choix que de reconnaître la vérité de l'enseignement chrétien. Montrant qu'il soutient ces méthodes en insistant sur son appartenance à l'ordre, Du Creux raconte au « nous » un épisode où Paul Le Jeune veut prouver à ses interlocuteurs amérindiens le ridicule de leurs idées sur l'immortalité des âmes :

²¹⁴ Isabelle Moreau, « Querelle des rites chinois », *Projet AGON. La dispute : cas, querelles, controverses et création à l'époque moderne*, Université de Paris-Sorbonne, 27 décembre 2014, en ligne, <<http://base-agon.paris-sorbonne.fr/querelles/querelle-des-rites-chinois>> (page consultée le 8 août 2016).

²¹⁵ Antoine Arnauld, *De la fréquente communion. Ou les sentimens des peres, des papes, et des conciles, touchant l'usage des sacremens de penitence & d'eucharistie, sont fidelement exposez : pour servir d'adresse aux personnes qui pensent serieusement à se convertir à Dieu ; & aux pasteurs & confesseurs zelez pour le bien des ames*, seconde éd., Paris, chez Antoine Vitry, 1643, 1^o e ij, p. 172-173, 294 et 688.

Lorsqu'ils racontaient ces choses aux **nôtres**, eux-mêmes leur demandaient d'abord où tant d'âmes se retiraient après leur départ du corps. Ils répondaient qu'elles allaient loger dans un bourg très peuplé, du côté du couchant. [...] « Elles vivent d'écorces et de bois pourri qu'on trouve facilement dans la forêt. » – « S'il en est ainsi, reprenaient les **nôtres**, il est moins surprenant qu'à la mention de la mort vous sentiez l'horreur dans tous vos membres. Il est vraiment pénible de faire ce voyage, où l'on n'ait pour vivre que du bois pourri et des écorces. [...] » [...] Les **nôtres** ont fini par les persuader que leur bourg était fabuleux, que les Européens, qui en naviguant ont parcouru toutes les parties de la terre et qui sont souvent parvenus aux rivages du soleil couchant n'en ont rien aperçu²¹⁶.

Sans tolérance pour les conceptions païennes du monde, l'historien justifie cependant que les pères se montrent parfois plus souples dans l'application de certaines règles, s'ils jugent que cela est dans l'intérêt du christianisme. Il faut, par exemple, modérer l'ardeur des sanctions imaginées par les Amérindiens en cas de violation des lois chrétiennes ; pour ne pas les éloigner de la foi, mieux vaut user de tempérance puisque la punition est une pratique intolérable selon leurs traditions. Les missionnaires agissent alors comme modérateurs de la sévérité des châtiments, qui doit être « juste et légitime, assaisonnée de paroles d'humanité et arrosée de sérieux²¹⁷ », explique Du Creux. Toutefois, afin d'éviter de nourrir la controverse entourant l'attitude trop accommodante des Jésuites, l'historien insiste sur la gravité des missionnaires. Il rapporte de nombreux cas de baptêmes retardés par les pères, préoccupés de la sincérité de la foi des catéchumènes. Si, en revanche, une de leurs décisions semble susceptible d'alimenter la controverse, Du Creux entreprend d'en légitimer les motifs afin de parer toute attaque, quitte à recourir à l'argument de l'intervention divine. Il défend ainsi ses confrères dans le récit du baptême hâtif de l'Algonquin Oumasatikouéie, un apostat notoire :

Croyant assez attacher l'homme qu'ils voyaient montrer de l'inclination à la foi, les Français, Vimont et Poncet, qui semblent avoir été là, le donnent à instruire comme catéchumène. Passant outre à la coutume des Pères de la Compagnie, qui avaient pensé bien sagement devoir atermoyer plutôt que presser la formation des âmes, ils admettent sans retard le prosélyte au baptême. **Je** crois que cette ardeur était inspirée de Dieu²¹⁸.

²¹⁶ *HCNF* 1, p. 99-100 ; « Hæc cum **nostris** canerent, quærere ipsi vicissim, primùm, quónam se se tot animi post excessum è corporibus recipiant ? Aiebant pergere in frequentissimum pagum, quà Sol occidit. [...] Corticibus victitant, ac ligno putri, quod in silvis facilè occurrit. Si ita res habet, suscipiebant **nostris**, minùs mirum quidem est vos ad mortis mentionem totis artubus cohorrescere : est enim profectò miserum eò pergere, ubi nihil ad victum nisi lignum putre, cortéxque suppetat. [...] Denique inculcatum à **nostris**, meras esse fabulas quæ de eo pago iactarentur : Europæos cùm oram nullam orbis terrarum nauigando non perlustraverint, ad orásque occiduas sæpenumerò deflexerint, nihil tamen unquam de eo comperisse » (*HC I*, p. 87-88). Nous avons converti les signes singuliers utilisés par Campeau par des guillemets français.

²¹⁷ *HCNF* 4, p. 54 ; « sic iusta legitimáque severitas verborum humanitate condíta, orationisque aspersione gravitate » (*HC IV*, p. 307).

²¹⁸ *HCNF* 5, p. 47 ; « Quæ cùm satis illigare putarentur hominem ceteroqui à fide non alienum, maturandum rati Galli, Vimontio, Poncetóque, qui tum fortè aderant, Catechumenum instituendum tradunt : ii præter morem Patrum

Si cet empressement étonne l’auteur, il soutient néanmoins la décision de ces missionnaires. On peut penser que Du Creux s’exprime au singulier pour ne pas engager son ordre religieux – après tout, ces pères n’ont pas suivi la politique de baptême –, ou pour ne pas discréditer les auteurs de ses sources ni mettre en question sa propre autorité d’historien. Il se fait donc un devoir de justifier les actes de ses confrères pour que leur image de sérieux ne soit pas entachée, de souligner leur pratique exemplaire des règles chrétiennes et, surtout, de mettre en évidence leur rejet absolu de toute cérémonie païenne. Il semble que la vertu des missionnaires profite aussi à Du Creux, du fait de leur appartenance institutionnelle commune, en contribuant à faire de l’historien une figure morale assez forte pour se permettre de remontrer aux chrétiens que leur pratique manque de rigueur. Il dénonce, par exemple, la glotonnerie de certains Européens en période de carême, tandis que le père Jogues préfère endurer la faim plutôt que de manger la viande consacrée aux dieux païens :

Le nouveau Daniel [Jogues] décida de ne pas se souiller à la table des impies, c’est-à-dire de ne jamais goûter de ces viandes, dont les prémices avaient été offertes à l’ennemi de Dieu et des hommes. Il ne **nous** dit pas comment il a traîné sa vie souffrante durant tout ce temps. Mais comme il n’avait aucune autre provision, il est facile de deviner que durant ces deux mois il a vécu de racines et de baies cueillies dans les arbres. Que **nous** objectent ensuite **nos** Européens, soit hérétiques, soit orthodoxes, du troupeau d’Épicure, non de l’école du Christ, de ne pouvoir passer le temps du carême avec tant de sortes de poissons, de légumes, de laitages, et qu’ils ont besoin d’y ajouter les marmites de viande. Un jour, tout cela sera sévèrement discuté²¹⁹.

La souplesse qui transparait parfois dans la méthode évangélisatrice des Jésuites est tout à fait compatible avec la fermeté incontestable des missionnaires : c’est par cette démonstration que Du Creux défend la Compagnie de Jésus contre les accusations de morale relâchée. De manière analogue à la défense de la position théologique de son ordre sur la grâce, l’auteur recourt aux trois statuts qui façonnent son *ethos*. Il convoque sa connaissance personnelle du fonctionnement de

Societatis, qui cunctando potiùs, quàm præproperè festinando rem adhuc animarum, sapienti profectò instituto gerendam putarant, ad Baptismum brevî admittunt proselytum : **credo** quod tantus ardor profectus à Deo meritò crederetur » (*HC V*, p. 374).

²¹⁹ *HCNF 5*, p. 53 ; « & constituit novus Daniel *de impiorum mensis minimè pollui*, hoc est nihil prorsus carniarum earum degustare, quarum primitiæ oblatae terrimo Dei, hominùmque hosti essent. Non addit unde toto intervallo ærumnosam vitam traxerit : verùm, cùm ciborum præterea nihil suppeteret, proclive est æstimare, ipsum bimestri illo spatio, radicibus, arborùmque baccis victitasse. Et causentur deinde Europæi **nostri**, seu hæretici, seu Orthodoxi, Epicuri de grege, non de scholâ Christi, nequire se Quadragesimæ tempus exigere, tàm vario genere piscium, olerum, lacticinii, necesséque sibi esse inducere præterea *ollas carniarum* : erit ubi ista severiùs disceptentur quondam » (*HC V*, p. 379).

l'ordre religieux, son autorité d'historien et sa propre vertu, pour donner une image irréprochable des missionnaires. Solidaire de ses confrères et partageant leurs méthodes, il endosse la responsabilité de justifier leurs décisions et adresse ses enseignements moraux au lecteur en s'identifiant à ceux qui, comme les missionnaires de Nouvelle-France, agissent avec la constance des vrais et bons chrétiens.

Un pas vers la sainteté

Après avoir établi la solidité de sa méthode de travail et avoir défendu le caractère héroïque de ses confrères, Du Creux se permet de sous-entendre ce qui, formulé explicitement, contreviendrait aux décrets du pape Urbain VIII : la sainteté de près d'une dizaine de Jésuites. Comme l'explique le père Bressani dans sa *Breve relatione* de 1653, bien que les décrets interdisent « d'imprimer aucun livre qui traite des actions, des miracles, des révélations de personnes célèbres par leur sainteté ou par la réputation de leur martyre » tant que leur statut n'est pas entériné par Rome, on peut toutefois parler de leur vertu « pourvu qu'on proteste en commençant, que l'Église Romaine ne confirme aucun de ces récits par son autorité, et qu'ils ne reposent que sur le témoignage de l'auteur »²²⁰. Aussi Du Creux propose-t-il des portraits qui, sans proclamer la sainteté, encouragent cette lecture. Les trois statuts qui composent son *ethos* soutiennent ce discours : le Jésuite français appelle la création de saints issus de son ordre et de sa nation, au moyen du récit de faits cautionnés par sa crédibilité d'historien qui, elle, émane de sa tâche auctoriale, de son appartenance à l'ordre et de sa propre morale.

Nous avons expliqué dans un article comment les *HC* orientent la lecture de l'œuvre vers un plaidoyer de canonisation²²¹. Les épisodes racontés sont en effet choisis et réécrits de façon à mettre en lumière l'héroïsme des missionnaires, l'excellence de leurs travaux et la beauté tragique de leurs souffrances. La présence des biographies à structure hagiographique, des références aux décrets d'Urbain VIII et de la gravure de Grégoire Huret, qui représente la « *mors preciosa* » des pères, appuie cette lecture. Nous avons également suggéré que le genre historique, caractérisé par sa véridicité, a servi de prétexte pour recueillir une documentation qui alimenterait les procès en canonisation. Rappelons que la Compagnie de Jésus avait déjà

²²⁰ Francesco Giuseppe Bressani, *Relation abrégée de quelques missions des pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France* (éd. et trad. par Félix Martin), Montréal, John Lovell, 1852, p. 47-48.

²²¹ Amélie Hamel, « François Du Creux, historien et apologiste », *loc.cit.*

entrepris des démarches en ce sens, en faisant attester, en 1652, des pièces relatives aux martyrs de Nouvelle-France. S'ajoutent les circonstances, pour le moins dramatiques, de la mort de plusieurs missionnaires entre 1642 et 1649, ainsi que la réalisation de la gravure de Huret, en 1650 ou 1651²²². Nous ne savons pas si la volonté de reconnaître la sainteté des missionnaires est à l'origine du projet éditorial des *HC* (en 1643, selon Robinson²²³), mais elle en a visiblement animé la rédaction, d'autant plus que, comme nous l'avons déjà dit au chapitre 1 de la présente partie, les hagiographes s'estiment capables d'influencer les enquêtes de sainteté grâce à la documentation qu'ils réunissent²²⁴.

C'est avec prudence que l'auteur a cherché à conférer une telle orientation à l'œuvre. Fondée sur l'humilité, la stratégie de Du Creux est la suivante : ne pas assumer lui-même la responsabilité de ses allusions à la sainteté, mais s'en remettre à la décision que pourrait rendre Rome à ce sujet, même si les données fournies engagent manifestement le lecteur dans cette voie. Lorsque survient la mort de René Goupil, en 1642, le père Jogues est témoin de la scène et n'hésite pas à qualifier son ami de martyr. Du Creux raconte l'événement à partir du récit émouvant de Jogues, qu'il fait suivre d'une biographie élogieuse. Ainsi, Goupil fait l'objet de la première « Vie » de l'œuvre, que l'historien conclut avec circonspection : « S'il pourrait [sic] être appelé martyr ou non, ce n'est pas à **nous** de le dire²²⁵. » Il réserve aussi son jugement sur les pères Brébeuf et Lalemant, après avoir raconté leurs supplices dans un tableau pathétique, sans épargner au lecteur les détails morbides du spectacle. « Faut-il les appeler des martyrs ? demande-t-il. Il appartiendra au Saint-Siège de le décider. **Nous** n'avons pas à préjuger quoi que ce soit²²⁶. » L'auteur souligne ainsi que le choix ultime revient au pape. De plus, en formulant cette évidence à la première personne du pluriel, il n'apparaît pas seul à penser de la sorte : compte tenu de l'intérêt certain de l'ordre pour la canonisation de ses missionnaires et de la réputation d'orgueil qui le précède, nous croyons que Du Creux s'identifie ici à la Compagnie de Jésus, de façon à signifier qu'elle n'entend pas outrepasser l'autorité du Saint-Siège en matière de sainteté.

²²² Guy Laflèche, *Les saints martyrs canadiens. Vol. I, op. cit.*, p. 42-43 et 262-263.

²²³ Percy J. Robinson, « Introduction », *loc. cit.*, p. xii.

²²⁴ Éric Suire, *La sainteté française de la Réforme catholique, op. cit.*, p. 42 et 53.

²²⁵ *HCNF* 5, p. 26 ; « Martyr vocari possit, necne, non est **nostrum** statuere » (*HC V*, p. 354).

²²⁶ *HCNF* 7, p. 46 ; « ATQUE HIC finis fuit tantorum virorum : Martyres an sint appellandi, Sanctæ Apostolicæ Sedis erit statuere : **nostrum** non est praeiudicare quidquam » (*HC VII*, p. 542).

On sent pourtant, dès le livre III, le désir de faire considérer comme des miracles certains événements ayant eu lieu en Nouvelle-France. L'auteur raconte par exemple qu'un enfant presque mort retrouve sa vigueur immédiatement après son baptême :

Cela, **je** crois, arriva à Le Jeune, mais par modestie il omit volontairement de mettre la chose à son nom, ce qu'il n'aurait pas manqué de faire si Dieu avait voulu se servir d'un autre en une action si proche du miracle, si elle n'en est pas un véritable [sic]. Qu'aurait-il pu y manquer, surtout que la santé de l'enfant n'est pas reparue graduellement et peu à peu, mais elle a été confirmée tout d'un coup, cela dit sur le mode historique, sans vouloir **nous** éloigner même de la largeur d'un ongle du décret de Sa Sainteté le Pape Urbain VIII²²⁷.

Si le « nous » de l'auteur peut renvoyer à son identité institutionnelle pour signaler la soumission des Jésuites à l'autorité du pape, nous constatons que Du Creux a aussi recours à l'argument historique pour éviter qu'on l'accuse de présumer la sainteté de son confrère : c'est parce que le fait est relaté « sur le mode historique » que l'on peut croire à un véritable miracle. Les miracles pourraient en effet appuyer, voire confirmer, l'accession des pères au statut de bienheureux. Or, encore une fois, seule Rome peut en confirmer la nature, d'où la prudence de Du Creux. Aussi prend-il des précautions lorsqu'il rapporte deux apparitions du père Antoine Daniel, mort en 1648. Il se manifeste une première fois « à un des **Nôtres** avec lequel il avait vécu très uni²²⁸ », écrit Du Creux, soulignant par le « nous » le lien qu'il partage avec le témoin, sans toutefois nommer celui-ci. Ce « nous » permet à l'auteur d'accréditer le récit de son confrère tout en le protégeant d'une éventuelle accusation de mensonge puisque, au cours du XVII^e siècle, les clercs érudits et les théologiens (qui lisent les œuvres latines) se méfient de plus en plus des miracles²²⁹. Toujours selon le même missionnaire, Daniel se serait manifesté une seconde fois, mais de façon moins nette. Aussi, plutôt que de cautionner les dires du témoin dans ces circonstances plus nébuleuses, l'auteur préfère se reposer entièrement sur l'exactitude de sa réécriture de la Relation de 1648-1649 :

La seconde apparition n'est pas exprimée bien nettement. Il semble avoir été un esprit, plutôt qu'un corps. **Je** rends les mots de l'écrivain mot à mot, de peur d'y ajouter du **mien** en une chose aussi

²²⁷ *HCNF* 3, p. 9-10 ; « Hæc ipsi **credo**, Iuvenæo acciderunt, sed consultò pro suâ modestiâ, nomen silentio occulere voluit suum, minimè utique malignè nominaturus, si cuius alterius operâ uti Deus voluisset in re quæ ad miraculum proximè accedit, si non planè miraculum est : quid enim defuit, præsertim cùm non sensim, neque pedetentim, sed derepentè infantuli confirmata valetudo fuerit ? Hæc tamen historicè dicta sunt, ne, vel latum quidem unguem à Decreto sanctissimi D[omini] N[ostri] Urbani VIII discessisse **videamur** » (*HC* III, p. 194).

²²⁸ *HCNF* 7, p. 31 ; « uni è **Nostris**, quicum hîc coniunctissimè vixerat » (*HC* VII, p. 527). Selon Lucien Campeau, c'est au père Joseph-Marie Chaumonot que serait apparu Daniel.

²²⁹ Éric Suire, *La sainteté française de la Réforme catholique*, op. cit., p. 198.

importante, car dans les moindres choses j'ai toujours observé de ne jamais **m'**éloigner de la vérité de la largeur d'un ongle. C'est la loi de l'histoire²³⁰.

L'argument historique est repris dans le récit de cet homme qui affirme avoir marché sur l'eau, en 1652, par l'intervention de la défunte Marie de Saint-Joseph : « De quel nom appeler cet incident, **je** laisse cela à ceux qui ont le pouvoir de déterminer ce qui est miracle comme de tout ce qui peut conduire à déclarer la sainteté des serviteurs de Dieu. **Moi, j'**expose en historien²³¹. » C'est l'exigence de vérité de l'histoire qui confère à l'argument sa force : elle suffit à confirmer la véracité des faits, ce qui permet à Du Creux de se dissocier du propos sans toutefois l'infirmer. Il utilise donc les recours explicites à l'histoire et à son statut d'historien par prudence, pour rappeler au lecteur qu'il a bien sous les yeux le récit de faits réels, attestés par des témoins crédibles, et rapportés avec la rigueur et la transparence qu'il s'est attaché à mettre en scène.

Quoiqu'il se montre prudent, Du Creux ne met jamais en doute le miracle ni toute autre preuve pouvant mener à la conclusion que les missionnaires sont des saints. La véridicité des preuves de sainteté est protégée par l'authenticité de la source et par l'autorité de l'historien : elles sont rapportées de la même manière que les autres faits historiques, avec la même rigueur et la même transparence. Le genre littéraire fait office de rempart, derrière lequel il est possible de tenir un discours ambitieux sur un sujet délicat, en toute sécurité. L'auteur souhaite cependant donner à ce discours l'apparence de l'humilité par l'entremise de son identité institutionnelle, à travers laquelle il montre sa soumission à la toute-puissance de Rome. C'est sa propre intégrité et celle de son ordre qu'il protège en voulant se délester, ainsi que ses confrères, de toute présomption de sainteté.

²³⁰ *HCNF* 7, p. 31 ; « Secundæ apparitionis modus non satis exprimitur : spiritualis potius fuisse videtur, quàm corporeus : verba Gallici Scriptoris **reddo** ad verbum, ne quid de **meo** affingam in re tanti momenti, qui vel in levissimis id semper **secutus sum**, ut ne latum quidem unguem à veritate **discederem**, quæ lex est Historiæ » (*HC* VII, p. 527-528).

²³¹ *HCNF* 8, p. 62 ; « Id verò quo nomine appellandum sit, eorum erit statuere, quorum est definire de miraculis, deque rebus iis omnibus quæ ad declarandam sanctitatem servorum Dei valent : **ego rem expono** historicè » (*HC* VIII, p. 645).

Par son apologie de la Compagnie de Jésus tout au long de l'œuvre, et en sous-entendant la sainteté des missionnaires, l'historien fait valoir l'incorruptibilité et les vertus de ses confrères. De plus, en les défendant, il se montre non seulement solidaire des siens, mais se présente plus largement comme un dénonciateur de l'injustice, un homme d'une grande droiture. La fonction apologétique du récit a ainsi un effet sur la probité de l'auteur : la dimension éthique du discours accordant une grande importance à la vertu de l'orateur parce qu'elle accrédite son rôle de moralisateur²³², l'image intègre des Jésuites profite à l'historien et alimente sa crédibilité. Nous croyons que cela explique pourquoi Du Creux s'identifie aux missionnaires lorsqu'il adopte le statut de Jésuite pour rapporter leurs témoignages. L'identité institutionnelle de l'auteur transparaît en effet dans le récit des événements vécus par les pères, sur le terrain, qu'il s'agisse de scènes illustrant leur prise de contact avec les Amérindiens ou quelque manifestation de la puissance divine. En s'identifiant de la sorte à ses confrères, Du Creux donne l'impression qu'il partage le même point de vue qu'eux : celui du témoin oculaire. Grâce à ce point de vue et à la crédibilité qui lui vient de sa vertu, le « nous » jésuite qu'il investit revêt donc une force persuasive implicite et constitue une preuve en soi : la moralité et l'expérience des membres de la Compagnie de Jésus devraient suffire à ce qu'on les croie sur parole. Il en va de même pour l'historien.

L'identité jésuite de l'auteur, bien délimitée dans les documents liminaires, se mêle régulièrement au statut de Français, notamment dans les récits de combats ou de vie quotidienne dans la colonie. De cette façon, les missionnaires, comme nous l'avons expliqué, apparaissent loyaux non seulement envers leur ordre, mais aussi envers leur pays. La double allégeance que s'attache à démontrer l'historien en signalant son appartenance tantôt institutionnelle, tantôt nationale, fait de lui le digne promoteur des héros de son ordre, qui sont aussi ceux de la France : sa voix sert les intérêts des deux entités. Il arrive cependant que Du Creux ne s'exprime pas en tant que religieux ou historien, mais seulement à titre de Français. Cette identité est plus large et complexe que les autres, parce que l'auteur prend alors la parole au nom de sa civilisation *ou* de sa religion. On n'a qu'à penser à la variété de termes qui désignent ce statut dans le texte : Européens, Français, chrétiens, orthodoxes (c'est-à-dire catholique, au sens où Du Creux l'entend). Elle renvoie en fait à la large communauté des catholiques de France, qui inclut

²³² Ruth Amossy, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, *op. cit.*, p. 21.

l'auteur. Ce statut, dont les contours sont plus flous dans les pièces liminaires, acquiert une existence propre dans le corps du texte, alors que se multiplient les comparaisons entre l'Autre et le chrétien civilisé, ainsi que les récits dans lesquels le « nous » se rapporte à des faits qui s'écartent de la sphère d'action évangélisatrice des missionnaires. En investissant ce statut, Du Creux semble, encore une fois, saisir les réalités inconnues et les aventures du Nouveau Monde du point de vue du témoin oculaire, avant de les analyser à partir du Vieux Continent. Il en tire des enseignements civiques et moraux qu'il prodigue au lecteur, grâce à l'autorité que lui confère sa voix, catholique et française.

En plus de transporter le lecteur avec lui en Nouvelle-France, pour voir les événements selon la perspective des missionnaires et des colons, l'auteur l'invite à sa table d'écriture pour lui expliquer sa tâche d'historiographe. La mise en scène du travail de l'historien révèle, d'une part, son souci du lecteur et sa sensibilité littéraire : le récit se veut lisible, agréable, conforme aux attentes du genre et aux goûts du lecteur. D'autre part, et surtout, Du Creux expose une méthode qu'il espère sans faille et qui allie les critères de véracité traditionnels, tel le recours au vraisemblable, et les exigences modernes de transparence et de critique des sources (même si, dans les faits, la critique n'est que superficielle puisque l'auteur ne met jamais en doute l'authenticité de ses sources). Au « je » comme au « nous », l'historien recueille les témoignages de première main, consulte les documents originaux, cherche les détails, propose des explications et justifie ses choix. Il s'agit d'une tâche complexe, mais Du Creux montre qu'il la connaît en profondeur et, par conséquent, qu'il sait la mener à terme. Il maîtrise donc pleinement le savoir historique et en retire l'autorité. Si la distribution des occurrences du singulier et du pluriel ne se révèle pas aussi déterminée que dans les liminaires, elle suit néanmoins la tendance que nous avons observée : le singulier se rapporte exclusivement à la matière des *HC*, dont il prend souvent en charge l'aspect textuel et son interprétation des faits historiques. En revanche, seul le pluriel laisse entendre l'existence du projet hagiographique d'envergure internationale de la Compagnie de Jésus : la constitution d'un corpus de vies de saints encore non officiels de l'ordre, une sorte d'équivalent officieux et exclusivement jésuite des *Acta sanctorum*. Quoi qu'il en soit des usages du singulier et du pluriel, c'est le statut de l'historien qui porte les visées des *HC* : promouvoir la canonisation des pères et démontrer la compétence des Jésuites pour évangéliser et civiliser les Amérindiens en Nouvelle-France, afin d'obtenir l'aide demandée en

liminaires. Dans les deux cas, l'autorité, la crédibilité et l'intégrité de l'auteur et de sa démarche représentent des attributs essentiels pour susciter l'adhésion du lecteur.

CONCLUSION

Tout au long de l'œuvre, l'*ethos* de Du Creux reprend les contours – en les modulant selon le contexte – des trois statuts énonciatifs qu'il a tracés dans les documents liminaires et qui tendent à se compléter. Le statut de Français, le premier à être décrit dans l'adresse au roi et le plus large sur le plan identitaire, est lié au travail civilisateur et évangélisateur de la nation française, plus particulièrement des missionnaires. L'auteur s'y présente comme un fidèle sujet du roi, animé de sentiments chrétiens. Dans l'œuvre elle-même, en conjonction avec le statut d'historien auquel nous reviendrons un peu plus bas, cette position permet d'établir un parallèle entre les missionnaires et Du Creux : si les premiers servent Dieu et la France sur le terrain, le second contribue à l'entreprise coloniale en immortalisant, par l'écriture, les héros chrétiens et nationaux.

En tant que Jésuite, l'auteur propose une interprétation des efforts d'établissement en Nouvelle-France qui présente sous un jour favorable les actions de son ordre. Dès les textes liminaires, plus précisément la dédicace aux sociétaires, Du Creux met en avant son appartenance à la Compagnie de Jésus dans le but de prouver, en toute honnêteté, que les pères sont entièrement dévoués à la foi et qu'ils se conforment en tous points à l'orthodoxie catholique. Le texte montre que, à défaut d'avoir été sur le terrain, l'auteur a côtoyé certains des missionnaires et cherche, sur cette base, à donner une image aussi factuelle et documentée que possible des entreprises évangélisatrices. Le point de vue de l'intérieur, qui est celui de l'auteur, se veut donc un argument de poids pour présenter comme authentique le compte rendu des événements, mais aussi pour faire l'apologie des Jésuites. De plus, les vertus et l'intégrité associées à l'ordre se transmettent à l'auteur à travers l'appartenance institutionnelle ; elles confèrent à sa parole le crédit nécessaire pour raconter l'histoire, mais aussi, de façon quelque peu circulaire, pour défendre les vertus et l'intégrité de l'ordre et de ses membres.

Ce n'est que dans la préface, la dernière des grandes pièces liminaires, que se définit explicitement le statut de l'historien. Du Creux y présente ses qualités d'écrivain, sa crédibilité et sa véridicité, de façon à aborder avec prudence les thèmes développés dans l'œuvre, notamment la question de la sainteté des missionnaires. Dans le corps du texte, ce statut se

développe particulièrement autour de la démarche historiographique de l'auteur, qui fonde sa crédibilité : il a choisi des sources authentiques dont il rend fidèlement la teneur, il complète et interprète des récits avec vraisemblance et il ne cache rien au lecteur. Il s'agit donc d'une méthode qui sollicite le jugement, la rigueur et l'honnêteté de Du Creux, des qualités dont il se sert pour soutenir la véracité des faits et la lecture qu'il en propose, de manière à atteindre deux objectifs : l'obtention de soutiens afin de poursuivre l'entreprise missionnaire et de favoriser la canonisation de ses confères martyrs.

Les frontières sont souvent poreuses entre les statuts, notamment lorsque les interventions de l'auteur débouchent sur des aspects qui concernent l'apologie, l'évangélisation ou la colonisation. Les facettes de l'*ethos* se soutiennent en effet mutuellement. Sans la force du discours de l'historien, l'impartialité des propos du Français et du Jésuite serait diminuée ; sans la vertu du religieux, la légitimité des enseignements serait mise en question ; sans l'affirmation de l'appartenance à la France, on pourrait soupçonner l'historien de se voir avant tout comme le membre d'un ordre dont les rapports avec la couronne française se sont révélés tendus au tournant des XVI^e et XVII^e siècles. Il y a cependant une hiérarchie des statuts, à notre avis. Celui d'historien semble primer sur les deux autres, d'une part, parce que l'auteur s'en réclame de façon explicite dans plusieurs passages, et, d'autre part, parce que les occurrences de la première personne sont beaucoup plus nombreuses lorsque ce statut s'actualise dans le texte. Du Creux le laisse entendre lui-même : sans l'autorité de l'historien, point de discours sur la sainteté. Doit-on faire le lien entre la prédominance de ce statut et celle de la question qui lui est directement associée, la sainteté des missionnaires ? Nous le pensons, d'autant plus que la Compagnie de Jésus avait déjà publié d'autres ouvrages célébrant ses missionnaires morts pendant les travaux apostoliques, vraisemblablement dans l'intérêt de les voir canonisés. L'importance de l'espace accordée à la défense des Jésuites dans le texte étaye cette idée. C'est en effet l'apologie qui fait l'objet du plus grand nombre de développements importants, et c'est elle qui oriente la lecture, tout au long de l'œuvre, voulant faire la preuve que les pères se comportent et travaillent de manière exemplaire. Les faits historiques sont ainsi soumis à une lecture apologétique qui soutient la visée implicite de leur canonisation ; c'est pourquoi le statut de Jésuite arrive au deuxième rang de la hiérarchie, tout juste derrière celui d'historien, dont on ne peut le dissocier. Quant à la démonstration que les missionnaires servent bien les intérêts de la France, elle reçoit certes l'attention de l'auteur, mais dans une moindre mesure : plutôt que de développer le sujet,

Du Creux se contente d'insérer çà et là des bouts de phrases et des propositions qui soulignent l'harmonisation des travaux missionnaires avec les objectifs évangélisateurs et civilisateurs de la France. Il recourt donc à son identité nationale dans des contextes moins controversés, où le quotidien des Jésuites et des laïcs est partagé, autant dans l'expérience du terrain que dans la façon dont ce quotidien est perçu en France. S'il nous semble donc que tout converge vers la visée de canonisation, c'est que l'historien convoque la crédibilité, l'intégrité et l'autorité qui émanent de chaque statut pour porter la démonstration que ses confrères présentent les vertus et les qualités saintes requises pour la canonisation, dans un contexte de martyr. Aussi, peut-être est-ce pour préserver ce contexte que Du Creux affiche son identité nationale, dans le but d'assurer la poursuite des missions jésuites de Nouvelle-France, comme s'il voyait là un contexte propice à la sanctification. L'intérêt de la France est, en quelque sorte, l'emballage dans lequel l'auteur veut offrir aux Français le cadeau de nouveaux saints jésuites nationaux.

L'interpénétration des facettes liées aux statuts réalise la conception de l'*ethos* aristotélicien, qui doit comporter trois qualités fondamentales pour assurer son efficacité : la prudence, l'autorité morale et la bienveillance²³³. Or, dès les pages liminaires, ces qualités s'attachent à la figure de Du Creux. Alors que, dans la préface, l'historien manifeste clairement sa prudence en plaçant son texte sous le sceau de la vérité historique, ce sont les caractéristiques individuelles que s'attribue l'auteur, à travers les statuts collectifs, qui complètent les trois aspects du portrait éthique idéal. Ainsi, dans la dédicace, nous avons dit que l'usage du singulier conférait à Du Creux des attributs d'honnêteté et de lucidité, autrement dit, de l'autorité morale qui rend recevable sa parole. Dans l'adresse au roi, la bienveillance de l'auteur vient des sentiments chrétiens de zèle et de compassion qui l'animent. Au fil du texte, ces qualités se concrétisent entre autres par l'exposé de la démarche historiographique, l'indignation de l'auteur devant les accusations injustes et les calomnies, et les sentences destinées à conduire le lecteur sur le chemin de la vertu.

C'est d'ailleurs un *ethos* de guide que privilégie en fin de compte Du Creux, si l'on considère les points de vue à partir desquels il se place lorsqu'il investit les trois statuts. Il semble en effet voyager entre le Nouveau Monde et l'Ancien. Sauf pour les toutes premières pages de

²³³ À ce propos, voir les commentaires de Frédérique Woerther, *L'Éthos aristotélicien. Genèse d'une notion rhétorique*, Paris, Vrin, coll. « Textes et traditions », 2007, p. 13-16.

l'œuvre, qui présentent l'Amérindien et le plan général de l'ouvrage, la figure de l'auteur n'apparaît pas avant le début de la seconde moitié du livre I (aux pages 46-47), qui rassemble les descriptions de la Nouvelle-France. Comme s'il évoquait le souvenir de sa propre traversée de l'Atlantique par des occurrences énonciatives à la première personne du pluriel, Du Creux raconte alors les premières terres aperçues depuis les navires et les situe par rapport à la France, avant de remonter le fleuve Saint-Laurent jusqu'aux Grands Lacs, pour finir par mettre pied à terre et décrire tant les animaux que les hommes. De manière vicariante, en prenant appui sur le témoignage des autres, l'auteur donne l'impression d'avoir participé au projet évangéliste, relatant au « nous » ce qu'ont observé d'autres que lui. Riche de ce savoir dont il cherche à dégager les leçons, Du Creux invite le lecteur dans son lieu d'écriture, où il lui met sous les yeux tout le processus de composition de son histoire. À travers les statuts énonciatifs qui le gardent en mouvement entre ces lieux, l'auteur transmet ainsi un savoir issu de l'expérience à un lecteur qui devient témoin. On retrouve là, entre les lignes, l'*ethos* préalable du pédagogue érudit, professeur de belles-lettres et grammairien, qui guide pas à pas l'élève pour lui inculquer ses connaissances, ainsi que l'homme de confiance au jugement estimé, mandaté pour dégager et organiser les arguments qui susciteront l'adhésion du lecteur au projet de la Compagnie de Jésus.

Si l'identité du lectorat visé par l'ouvrage mérite qu'on lui consacre une analyse poussée qui mettrait en jeu, entre autres, la compréhension de la langue latine et la reconnaissance des nombreuses références intertextuelles aux œuvres littéraires antiques et bibliques, on peut du moins supposer que le lecteur envisagé par Du Creux s'est montré sensible à l'*ethos* construit au fil de l'œuvre et que, au terme des allers-retours entre la Nouvelle-France et la France que relate le livre, il adhère, lui aussi, au projet d'« aller trouver ces nations féroces, pour adoucir par l'enseignement chrétien leurs cœurs barbares et changer leur vie cruelle en mansuétude des saints », de façon à ce « qu'un jour toutes ces nations s[oient] soumises aux lois de l'évangile »²³⁴.

²³⁴ *HCNF* 10, p. 54 ; « Reputent hîc interim tantisper rogo, Societatis IESU obtrectatores, laude nè an probro digni sint, qui ad tam efferas Nationes tendere non dubitant per mille terrarum marisque discrimina, quò barbara pectora Christianis institutis deliniant, & demulceant, & à ferâ illâ vitâ traducant ad Sanctorum mansuetudinem. Omnino præsagiunt, alicui ex suo numero staturam eam victoriam cruore, & capitè : victoriam inquam : neque enim diffidunt quin aliquando concessuræ sint gentes omnes eæ in leges Evangelii » (*HC X*, p. 790).

Bibliographie

1) Corpus à l'étude

DU CREUX, François, *Historiæ canadensis, seu Novæ Franciæ libri decem ad annum usque MDCLVI*, Paris, Sébastien Cramoisy et Sébastien Mabre-Cramoisy, 1664, 810 p.

2) Traductions des *Historiæ canadensis*

CAMPEAU, Lucien, *Histoire des Canadiens ou de la Nouvelle-France en dix livres jusqu'à l'an du Christ MDCLVI, par le Père François Ducreux, S. J., s. d.*, manuscrit Word en 12 fichiers, conservé sous scellé aux Archives des Jésuites au Canada, fonds Lucien Campeau (AJC.GLC.300219).

ROBINSON, Percy J. et James B. CONACHER, *History of Canada or New France*, Toronto, The Champlain Society, coll. « Publications of the Champlain Society », 1951-1952, 2 vol.

3) Travaux sur les *Historiæ canadensis*

A) Études critiques

DEMAIZIÈRE, Colette, « Comment, sous Louis XIV, voyait-on la "Nouvelle-France" in *Historia Canadensis* du jésuite François Ducreux, 1664 », dans Rhoda Schnur (dir.), *Acta Conventus Neo-Latini Hafniensis. Proceedings of the Eighth International Congress of Neo-Latin Studies*, Binghamton (N.Y.), Medieval & Renaissance Texts & Studies, coll. « Medieval & Renaissance Texts & Studies », 1994, p. 355-364.

HAMEL, Amélie, « François Du Creux, historien et apologiste », *Revue de Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, n° 5, 2013, en ligne, <<http://id.erudit.org/iderudit/1017687ar>>.

HAMEL, Amélie, « Translating as a way of writing history : Father du Creux's *Historiæ Canadensis* and the *Relations jésuites* of New France », *Renaissance Studies*, vol. 29, n° 1, 2015, p. 143-161.

ROBINSON, Percy J., « Introduction », dans ROBINSON, Percy J. et James B. CONACHER, *History of Canada or New France*, vol. 1, Toronto, The Champlain Society, coll. « Publications of the Champlain Society », 1951-1952, p. ix-xxviii.

B) Ouvrages témoignant de la réception des *Historiæ canadensis* depuis le XVIII^e siècle

- BAILLAIRGÉ, Georges-Frédéric, *Louis de Gonzague Baillairgé, avocat, C.R., chevalier-commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand*, Joliette, Bureaux de l'étudiant, du couvent et de la famille, coll. « Notices biographiques », 1891, 51-ix p.
- BOUCHARD, A[rthur], « Une Histoire du Canada », *Revue canadienne*, 3^e série, vol. 1, n^o 6, juin 1888, p. 348-366.
- BOURINOT, Sir John George, *Our Intellectual Strength and Weakness : A Short History and Critical Review of Literature, Art and Education in Canada*, Montréal, F. Brown, coll. « Royal Society of Canada Series », 1893, 54 p.
- CARAYON, Auguste, *Le père Chaumonot de la Compagnie de Jésus : autobiographie et pièces inédites*, Poitiers, Henri Oudin, 1869, xxvii-225 p.
- CHARLEVOIX, Pierre-François-Xavier de, *Histoire et description générale de la Nouvelle France*, vol. VI, Paris, Rollin fils, 1744, 434 p.
- DIONNE, Narcisse-Eutrope, *Jacques Cartier*, Québec, Brousseau, 1889, 332 p.
- DIONNE, Narcisse-Eutrope, *Champlain*, Toronto, Morang, coll. « The Makers of Canada », 1905, xviii-299 p.
- DIONNE, Narcisse-Eutrope, *Samuel Champlain. Fondateur de Québec et père de la Nouvelle-France*, Québec, Côté, 1906 [1891], 2 vol.
- HUNTER, Andrew F., « Appendix D. Bibliography of the Archaeology of Ontario », dans Ontario Provincial Museum, *Annual Archaeological Report*, 1896-1897, Toronto, Warwick Bros. & Rutter, 1897, p. 98-116.
- LAFITAU, Joseph-François, *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, Paris, Saugrain et Charles-Estienne Hochereau, 1724, 4 vol.
- LAVERDIÈRE, Charles-Honoré, *Œuvres de Champlain*, 2^e éd., Québec, Geo.-E. Desbarats, 1870 [1865], 2 vol.
- LEMOINE, James MacPherson, *L'album du touriste : archéologie, histoire, littérature, sport*, 2^e éd., Québec, Augustin Côté, 1872 [s. d.], 385 p.
- LEMOINE, James MacPherson, *Histoire des fortifications et des rues de Québec*, Québec, Typographie du « Canadien », 1875, 51 p.
- LEMOINE, James MacPherson, *Picturesque Quebec : A Sequel to Quebec Past and Present*, Montréal, Dawson Brothers, 1882, xiv-535 p.
- LENGLET DU FRESNOY, Nicolas, *Méthode pour étudier l'histoire : avec un catalogue des principaux historiens, & des remarques sur la bonté de leurs ouvrages, & sur le choix des meilleures éditions* (nouv. éd.), vol. VI, Paris, Pierre Gandouin, 1735, 452 p.
- LE TAC, Sixte, *Histoire chronologique de la Nouvelle-France : ou Canada depuis sa découverte (mil cinq cents quatre) jusques en l'an mil six cents trente deux* (éd. par Eugène Réveillaud, d'après le manuscrit original de 1689), Paris, Fischbacher, 1888, ix-262 p.

- PEARSON, Timothy G., *Becoming Holy in Early Canada*, Montréal, McGill-Queen's University Press, coll. « McGill-Queen's Studies in the History of Religion », 2014, xvii-295 p.
- SCOTT, Henri-Arthur, *Nos anciens historiographes et autres études d'histoire canadienne*, Lévis, La Cie de publication de Lévis, 1930, ix-347p.
- SULTE, Benjamin, *Pages d'histoire du Canada*, Montréal, Granger, 1891, 471 p.
- THWAITES, Reuben Gold, *The Jesuit Relations and Allied Documents*, Cleveland, Burrows, 1896-1901, 73 vol.
- TRÉVOUX, François, « Canada », *Dictionnaire universel françois et latin*, Trévoux/Paris, F. Delaulne/H. Foucault et M. Clousier, 1721, 6 vol.
- VETROMILE, Eugene, *The Abnakis and their History, or, Historical Notices on the Aborigines of Acadia*, New York, J. B. Kirker, 1866, xi-171 p.
- WARBURTON, George, *The Conquest of Canada*, Londres, R. Bentley, 1849, 2 vol.
- WILMERE, Alice, « Biographical Notice of Champlain », dans CHAMPLAIN, Samuel de, *Narrative of a Voyage to the West Indies and Mexico in the Years 1599-1602* (éd. par Norton Shaw ; trad., notice biographique et notes par Alice Wilmere), Londres, Hakluyt Society, coll. « Works Issued by the Hakluyt Society », 1859, xcix-48 p.

c) Notices biographiques sur Du Creux

- BACKER, Augustin de et Aloys de BACKER, « CREUXIUS, DU CREUX, François », *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus : ou, notices bibliographiques, 1. de tous les ouvrages publiés par les membres de la Compagnie de Jésus, depuis la fondation de l'ordre jusqu'à nos jours, 2. des apologies, des controverses religieuses, des critiques littéraires et scientifiques suscitées à leur sujet*, première série, Liège, L. Grandmont-Donders, 1853, p. 231a.
- BACKER, Augustin de et Aloys de BACKER, « CREUX, François du », dans *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus. Première partie : bibliographie* (nouv. éd. par Carlos Sommervogel), vol. 2, Bruxelles/Paris, Oscar Schepens/Alphonse Picard, 1891, p. 1657-1658.
- HÉBERT, Casimir, « Le P. François Du Creux », dans *Centenaire de l'histoire du Canada de François-Xavier Garneau. Deuxième semaine d'histoire à l'Université de Montréal, 23-27 avril 1945*, Montréal, Société historique de Montréal, 1945, p. 255-256.
- MICHAUD, Joseph François et Louis-Gabriel MICHAUD, « DUCREUX (François) », *Biographie universelle ancienne et moderne, ou Histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes*, vol. XII, Paris, L. G. Michaud, 1814, p. 124b-125a.

d) Comptes rendus de la traduction anglaise des *Historiæ canadensis*

- BONENFANT, Jean-Charles, « The History of Canada or New-France vol. I », *The Canadian Historical Review*, vol. XXIII, p. 173.
- BROMLEY, John Selwyn, « The History of Canada or New France, vol. 2 by Percy J. Robinson ; François Du Creux », *The English Historical Review*, vol. 69, n° 270, janvier 1954, p. 155-156.
- CALDWELL, Norman W., « The History of Canada or New France, 2 vols by François Du Creux, S. J. ; Percy J. Robinson ; James B. Conacher », *The Mississippi Valley Historical Review*, vol. 40, n° 1, juin 1953, p. 109-111.
- EASTERBROOK, William Thomas, « The History of Canada or New France, I by François Du Creux ; Percy J. Robinson ; James B. Conacher », *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, vol. 19, n° 2, mai 1953, p. 274.
- GIGUÈRE, Georges-Émile, « The History of Canada or New France by Father Francois DuCreux, S.J. », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 8, n° 2, 1954, p. 282-287, en ligne, <<http://id.erudit.org/iderudit/301658ar>> (consulté le 12 décembre 2008).
- GSCHAEDLER, André, « The History of Canada or New France by François Du Creux : Percy J. Robinson ; James B. Conacher ; Histoire du Canada by Robert Rumilly », *Revista de Historia de América*, n° 35-36 (jan.-déc.), 1953, p. 250-251.
- MCCLOSKEY, Michael B., « The History of Canada, or New France by François Du Creux ; Percy J. Robinson ; James B. Conacher », *The Catholic Historical Review*, vol. 39, n° 3, octobre 1953, p. 317-319.
- MCCULLY, Bruce T., « The History of Canada or New France by François Du Creux ; James B. Conacher ; Percy J. Robinson », *The William and Mary Quarterly*, Third Series, vol. 12, n° 2, avril 1955, p. 343-345.

4) Sur la Nouvelle-France et son histoire

A) Documents d'époque

- BRESSANI, Francesco Giuseppe, *Relation abrégée de quelques missions des pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France* (éd. et trad. par Félix Martin), Montréal, John Lovell, 1852, 336 p.
- CHAMPLAIN, Samuel de, *Les voyages de la Nouvelle France occidentale, dicte Canada faits par le Sr. de Champlain Xainctongois, capitaine pour le Roy en la marine du Ponant, & toutes les descouvertes qu'il a faites en ce pais depuis l'an 1603, jusques en l'an 1629, où se voit comme ce pays a esté premièrement descouvert par les François sous l'autorité de nos Roys très-Chrestiens, jusques au règne de Sa Majesté à présent régnante Louis XIII, Roy de France & de Navarre*, Paris, Louis Sevestre, 1632, 723 p.
- Édits, ordonnances royaux, déclarations et arrêts du Conseil d'État du roi, concernant le Canada*, Québec, Desbarats, 1803, 2 vol.

- LALEMANT, Jérôme, *Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable aux missions des pères de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle France és années mil six cent cinquante neuf & mil six cent soixante. Envoyée au R. P. Claude Boucher, provincial de la province de France*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1661, 202 p.
- LE JEUNE, Paul, *Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable aux missions des pères de la Compagnie de Jésus, en la Nouvelle France, és années 1660 & 1661. Envoyée au R. P. provincial de la province de France*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1662, 213 p.
- SAGARD, Gabriel, « Au lecteur », *Le grand voyage du pays des Hurons situé en l'Amérique vers la mer douce, és derniers confins de la Nouvelle France, dite Canada*, Paris, Denys Moreau, 1632, s. p.
- VIMONT, Barthélémy, *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France en l'année 1642. Envoyée au R. P. Jean Filleau provincial de la Compagnie de Jésus en la province de France*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1643, 191-170 p.
- VIMONT, Barthélémy, *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France en l'année 1642 & 1643. Envoyée au R. P. Jean Filleau provincial de la Compagnie de Jésus, en la province de France*, Paris, Sébastien Cramoisy et Gabriel Cramoisy, 1644, 309 p.

B) Études

- GAGNON, François-Marc, Nancy SENIOR et Réal OUELLET (éd.), *The Codex Canadensis and the Writings of Louis Nicolas : The Natural History of the New World*, Tulsa/Montréal, Gilcrease Museum/McGill University Press, coll. « McGill-Queen's/Beaverbrook Canadian Foundation Studies in Art History », 2011, xvi-555 p.
- GREER, Allan, *La Nouvelle-France et le monde* (trad. par Hélène Paré), Montréal, Boréal, 2009, 310 p.
- LAFLÈCHE, Guy, *Les saints martyrs canadiens*, Laval, Éditions du Singulier, 1988-1995, 5 vol.
- PASCHOUD, Adrien, *Le monde amérindien au miroir des Lettres édifiantes et curieuses*, Oxford, Voltaire Foundation, coll. « Studies on Voltaire and the Eighteenth Century », 2008, vi-229 p.
- RÉGIMBALD, Patrice, « La disciplinarisation de l'histoire au Canada français, 1920-1950 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n° 2, 1997, p. 163-200.

5) Sur l'histoire des Jésuites et celle des missions

- AUDIAT, Louis, « Notice sur le collège de Saintes. Appendice », *Bulletin de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, vol. VI, Paris/Saintes, A. Picard/Mme Z. Montreuil, 1886, p. 182-208.
- BACKER, Augustin de, et Alois de BACKER, « JARRIGE, Pierre », *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus : ou, notices bibliographiques, 1. de tous les ouvrages publiés par les membres de la Compagnie de Jésus, depuis la fondation de l'ordre jusqu'à nos jours, 2. des apologies, des controverses religieuses, des critiques littéraires et*

- scientifiques suscitées à leur sujet*, quatrième série, Liège, L. Grandmont-Donders, 1858, p. 318a.
- BACKER, Augustin de, Aloys de BACKER et Auguste CARAYON, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus. Première partie : bibliographie* (nouv. éd. par Carlos Sommervogel), Bruxelles/Paris, Oscar Schepens/Alphonse Picard, 1890-1932, 11 vol.
- BEAUFEZ, Jacques, *Les impietés et sacrilèges de Pierre Jarrige se disant jésuite, après avoir fait profession de la religion prétenduë. Avec les faussetés que le sieur Vincent ministre de La Rochelle a publiées sur ce sujet, réfutées par les lettres du mesme Jarrige*, La Rochelle, Estienne Du Rosne, 1648, 56 p.
- BOISSONNADE, Prosper et Jean Gustave BERNARD, *Histoire du Collège et du Lycée d'Angoulême (1516-1895) : étude sur l'instruction secondaire en Angoumois depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours*, Angoulême, L. Coquemard et Trillaud, 1895, ix-472 p.
- DAINVILLE, François de, *L'éducation des jésuites (XVI^e-XVIII^e siècles)*, textes réunis et présentés par Marie-Madeleine Compère, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1978, 570 p.
- DELATTRE, Pierre (dir.), *Les établissements des Jésuites en France depuis quatre siècles : répertoire topobibliographique, publié à l'occasion du quatrième centenaire de la fondation de la compagnie de Jésus*, Enghien/Wetteren, Institut supérieur de théologie/De Meester, 1949, 5 vol.
- DESLANDRES, Dominique, *Croire et faire croire : les missions françaises au XVII^e siècle (1600-1650)*, Paris, Fayard, 2003, 633 p.
- GUILLERMOU, Alain, *Les Jésuites*, 6^e éd., Paris, PUF, coll. « Que sais-je », 1992 [1961], 128 p.
- JARRIGE, Pierre, *Les Jesuistes mis sur l'eschafaut pour plusieurs crimes par eux commis dans la Province de Guienne, avec La response aux calomnies de Jacques Beaufés*, Leyde, chez les héritiers de Jean Nicolas à Dorp, 1648, 132-147 p.
- LABORIE, Jean-Claude, « L'écriture jésuite de l'histoire, le laboratoire jésuite de l'histoire au XVI^e siècle », dans Danièle Bohler et Catherine Magnien-Simonin (dir.), *Écritures de l'histoire (XIV^e-XVI^e siècle)*, Genève, Droz, coll. « Travaux d'humanisme et Renaissance », 2005, p. 485-493.
- LEROUX, Georges, « La raison des études. Sens et histoire du *Ratio studiorum* », *Études françaises*, vol 31, n^o 2, 1995, p. 29-44, en ligne, <<http://id.erudit.org/iderudit/035976ar>> (consulté le 22 octobre 2013).
- MOREAU, Isabelle, « Querelle des rites chinois », *Projet AGON. La dispute : cas, querelles, controverses et création à l'époque moderne*, Université de Paris-Sorbonne, 27 décembre 2014, en ligne, <<http://base-agon.paris-sorbonne.fr/querelles/querelle-des-rites-chinois>> (page consultée le 8 août 2016).
- PASCHOUD, Adrien, *Le monde amérindien au miroir des Lettres édifiantes et curieuses*, Oxford, Voltaire Foundation, coll. « Studies on Voltaire and the Eighteenth Century », 2008, vi-229 p.

PIZZORUSSO, Giovanni, « Le choix indifférent : mentalités et attentes des Jésuites aspirants missionnaires dans l'Amérique française au XVII^e siècle », *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, vol. 109, n° 2, 1997, p. 881-894.

VALLERY-RADOT, Jean, *Le recueil de plans d'édifices de la Compagnie de Jésus conservé à la Bibliothèque nationale de Paris*, Rome, Institutum historicum Societatis Iesu, coll. « Bibliotheca Institutii Historici S.I. », 1960, xxv-659 p.

6) Sur l'histoire et son écriture au XVII^e siècle

BERGIER, Nicolas, « Avertissement », *Le dessein de l'histoire de Reims, avec diverses curieuses remarques touchant l'establissement des peuples, & la fondation des Villes de France*, Reims, François Bernard, 1635, f° é-é 3 r°.

DESMAY, Jacques, « Prologue sur la vie de Monsieur S Fursy, Patron de la ville de Peronne », *La vie miraculeuse de S. Fursy, religieux de l'ordre de S. Benoist Co-Evesque en France, & les Revelations a luy faictes sur la vie humaine*, Paris, Eustache Foucault, 1607, p. 9-14.

DUPUY, Pierre, « Avertissement au lecteur », *Traitez concernant l'histoire de France : sçavoir la condamnation des Templiers avec quelques Actes : l'histoire du schisme, les Papes tenans le siege en Avignon : et quelques procez criminels*, Paris, Veuve Mathurin du Puis et Edme Martin, 1654, f° ã ij-[ã iv r°].

GUION, Béatrice, *Du bon usage de l'histoire : histoire, morale et politique à l'âge classique*, Paris, Champion, coll. « Lumière classique », 2008, 631 p.

HARTOG, François, *Évidence de l'histoire : ce que voient les historiens*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, coll. « Cas de figure », 2005, 285 p.

JOASSART, Bernard, *Aspects de l'érudition hagiographique aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Genève, Droz, coll. « Hautes études médiévales et modernes », 2011, ix-169 p.

LAET, Jean de, « Preface generale sur les livres suivans », *Histoire du Nouveau Monde ou description des Indes occidentales, contenant dix-huict livres*, Leyde, Bonaventure & Abraham Elseviers, 1640, [4] f°.

MELLOT, Jean-Dominique, « Éditer l'histoire au XVII^e siècle », *Cahiers du CRHQ : livres d'Histoire, lectures de l'Histoire*, n° 3, 2012, 27 p., en ligne, <<http://www.crhq.cnrs.fr/cahiers/3/c3a1-Mellot.pdf>> (consulté le 26 janvier 2016).

SAINT JURE, Jean Baptiste, « Avertissement au lecteur », *La vie de Monsieur de Renty*, Paris, Pierre le Petit, 1651, f° ã iij-[ã iv r°].

THOU, Jacques-Auguste de, « Au très-chrestien roy de France et de Navarre Henry III », *Preface de Monsieur le président de Thou, sur la premiere partie de son Histoire. Mise en François par le Sr de V. H.*, Paris, Pierre le Bret, 1604, 48 p.

VEYNE, Paul, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, coll. « Points », 1971, 438 p.

7) Sur l'ethos rhétorique

- AMOSSY, Ruth, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris, PUF, coll. « L'interrogation philosophique », 2010, 235 p.
- CORNILLIAT, François et Richard LOCKWOOD (dir.), *Èthos et pathos. Le statut du sujet rhétorique. Actes du Colloque international de Saint-Denis (19-21 juin 1997)*, Paris, Honoré Champion, coll. « Colloques, congrès et conférences sur la Renaissance », 2000, 416 p.
- FUMAROLI, Marc, *L'âge de l'éloquence : rhétorique et « res literaria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, 3^e éd., Genève, Droz, 2002 [1980], xxv-882 p.
- WOERTHER, Frédérique, *L'Éthos aristotélicien. Genèse d'une notion rhétorique*, Paris, Vrin, coll. « Textes et traditions », 2007, 416 p.

8) Sur l'hagiographie et les enjeux de la sainteté

- ARMOGATHE, Jean-Robert, « La fabrique des saints. Causes espagnoles et procédures romaines d'Urbain VIII à Benoît XIV (XVII^e-XVIII^e siècles) », *Mélanges de la Casa de Velazquez. Le temps des saints*, vol. 33, n^o 2, 2003, p. 15-31.
- SUIRE, Éric, *La sainteté française de la Réforme catholique (XVI^e-XVIII^e siècles), d'après les textes hagiographiques et les procès de canonisation*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, coll. « Identités religieuses », 2001, 506 p.

9) Autres documents

- ARNAULD, Antoine, *De la fréquente communion. Ou les sentimens des peres, des papes, et des conciles, touchant l'usage des sacremens de penitence & d'eucharistie, sont fidelement exposez : pour servir d'adresse aux personnes qui pensent serieusement à se convertir à Dieu ; & aux pasteurs & confesseurs zelez pour le bien des ames*, seconde éd., Paris, chez Antoine Vitry, 1643, 790 p.
- Dictionnaire biographique du Canada*, Université Laval/University of Toronto, 2003-2016, en ligne, <<http://www.biographi.ca/fr/>>.
- GUEZ DE BALZAC, Jean-Louis, *Lettres choisies du sieur de Balzac*, Paris, Augustin Courbé, 1647, 2 vol.
- GUEZ DE BALZAC, Jean-Louis, *Les entretiens de feu Monsieur de Balzac* (éd. par Guillaume Girard), Paris, Augustin Courbé, 1657, xcv-477 p.
- JEHASSE, Jean, *Guez de Balzac et le génie romain (1597-1654)*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1977, 547 p.
- JOUHAUD, Christian, « Production symbolique de "manutention" du pouvoir : le cas de Richelieu (1631-1642) », dans Laurier Turgeon (dir.), *Les productions symboliques du pouvoir (XVI^e-XX^e siècle)*, Sillery (Québec), Les éditions du Septentrion, coll. « Nouveaux cahiers du CELAT », 1990, p. 27-44.

MARTIN, René et GAILLARD, Jacques, *Les genres littéraires à Rome*, Paris, Nathan, 1990, 494 p.

OURY, Dom Guy, *Marie de l'Incarnation, Ursuline, 1599-1672 : correspondance* (nouv. éd.), Solesmes, Abbaye Saint-Pierre, 1971, lxxv-1071 p.

TOB, Paris, Société biblique française BP et Editions du Cerf, 2010, en ligne, <<http://lire.la-bible.net/index.php>> [page consultée le 12 février 2016]).